

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement au secondaire - français, langue première

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC
- ET réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) avec une note d'au moins 60 %

Note : Pour les collégiens, une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) avec une note d'au moins 60 %

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

- ET réussir le Test de français Laval-Montréal (TFLM) avec une note d'au moins 60 %

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant admis au baccalauréat en enseignement au secondaire – français langue première doit initialement avoir réussi le test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % ne peut être admis au programme.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Remarques sur les cours

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes (ENS-2510) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 124 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (53 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-2500	Stage 2 : coenseignement et début de prise en charge	2
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3
ENS-1003	Gestion de la classe I	1
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ENS-2000	Gestion de la classe II	1
ENS-2510	Stage 3 : prise en charge de groupes-classes	5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
ENS-3500	Stage 4 : enseignement en responsabilité	12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3
ENS-3020	Synthèse et intégration des compétences et des apprentissages : bilan de la formation et prospective	3

Règle 1. 2 crédits parmi :

Communication et techniques éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1903	Communication orale en enseignement	2
TEN-1903	Les TIC dans l'enseignement secondaire	2

Règle 2. 3 crédits parmi :

Problématiques sociales en éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Fondements

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
PHI-1123	Philosophie de l'éducation	3

Règle 4. 3 crédits parmi :

tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS. Si l'étudiant démontre, par la passation d'un test administré par l'École de langues, qu'il a acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) ou intermédiaire I dans une autre langue moderne, il peut alors choisir un cours de sensibilisation aux cultures, d'éducation en milieu interculturel ou portant sur une activité internationale et interculturelle. Dans ce cas, l'étudiant doit s'adresser à la direction du programme pour l'ajout du cours choisi.

Français, langue première (71 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-2021	Didactique du français I : compréhension en lecture	3
FRN-1909	Grammaire du texte	3
LIT-1003	Lire le roman	3
LIT-1117	La littérature québécoise des origines à nos jours	3
ENS-1500	Stage I : initiation à l'enseignement-apprentissage	2
FRN-1910	Grammaire de la phrase I	3
FRN-1912	Grammaire de la phrase II	3
LIT-1118	La littérature française des origines à nos jours	3
LIT-1908	Lire la poésie et le théâtre	3
DID-1013	Grammaire française de base pour l'enseignement	3
DID-2018	Didactique du français II : écriture	3
LIT-1902	Introduction aux méthodes critiques d'analyse littéraire	3
LIT-1903	Littérature pour la jeunesse	3
DID-2019	Didactique du français IV : correction, réécriture de textes et enseignement de l'oral	3
DID-2023	Didactique du français III : grammaire	3
FRN-1911	Le français : histoire d'une langue	3
FRN-1913	Français oral et système graphique du français	3
DID-3021	Didactique du français V : lecture et écriture de textes littéraires	3
FRN-1112	Introduction à la lexicologie et à la lexicographie	3
DID-3025	Planification et articulation en didactique du français	3
FRN-2119	Normes et usages du français	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CRL-1000	Initiation à la création littéraire	3
CRL-1002	L'activité créatrice en littérature	3
CRL-2000	Écriture de fiction I (roman)	3
CRL-2001	Écriture de fiction II (conte et nouvelle)	3
CRL-2002	Écriture de la poésie	3
CRL-2005	Écriture de la chanson	3
CRL-2200	Écriture pour enfants et adolescents	3

Règle 2. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1109	Phonétique	3
FRN-2115	Langue et sociétés francophones	3
FRN-2120	Les parlers français d'Amérique du Nord	3

Cours	Titre	Crédits exigés
LIT-1106	Introduction aux littératures de la francophonie	3
LIT-2005	Approches de la culture numérique	3
LIT-2123	Littérature française du XVIIIe siècle I	3
LIT-2132	L'essai et la prose d'idées au Québec I	3
LIT-2603	Problématiques de l'histoire du livre et de l'édition	3
LNG-1000	Introduction à la linguistique	3
LNG-3000	Sémantique	3
THT-1010	Théâtre du Québec : la scène québécoise	3
THT-1011	Dramaturgie du Québec	3

ou parmi tous les cours de littérature, à l'exception de LIT-1000, LIT-1004, LIT-1100, LIT-1101, LIT-1102, LIT-1103, LIT-2143

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement au secondaire - mathématiques

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU baccalauréat international – sciences pures et appliquées
- OU DEC en sciences de la nature
- OU DEC en sciences informatiques et mathématiques
- OU autre DEC ET avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA, NYB, NYC (ou 103-77, 203-77, 105-77)

Note – Une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Le titulaire d'un DEC ayant réussi les Mathématiques 103-RE, 203-RE, 105-RE est admissible au programme, sous réserve de réussir le cours en calcul intégral MAT-0260. Cette formation, offerte à l'Université Laval, est non contributive au programme.

Préalables offerts à l'Université Laval

Le candidat titulaire d'un DEC peut suivre les préalables manquants à l'Université Laval, soit dans le cadre d'une scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)), soit aux études libres de cycle préuniversitaire.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Pour la concentration Approfondissement des mathématiques

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU baccalauréat international – sciences pures et appliquées
- OU DEC en sciences de la nature
- OU DEC en sciences informatiques et mathématiques
- OU autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA, NYB, NYC (ou 103-77, 203-77, 105-77)

Le titulaire d'un DEC ayant réussi les Mathématiques 103-RE, 203-RE, 105-RE est admissible au programme, sous réserve de réussir le cours en calcul intégral MAT-0260. Cette formation, offerte à l'Université Laval, est non contributive au programme.

Pour la concentration Relation entre les mathématiques et les sciences

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU baccalauréat international – sciences pures et appliquées
- OU DEC en sciences de la nature
- OU autre DEC et avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA, NYB, NYC (ou 103-77, 203-77, 105-77)
 - Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201, 301)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101, 201)
 - Biologie NYA (ou 301)

Le titulaire d'un DEC ayant réussi les Mathématiques 103-RE, 203-RE, 105-RE est admissible au programme, sous réserve de réussir le cours en calcul intégral MAT-0260. Cette formation, offerte à l'Université Laval, est non contributive au programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études au Canada hors Québec

Pour la concentration Approfondissement des mathématiques

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET formation jugée satisfaisante en mathématiques

Pour la concentration Relation entre les mathématiques et les sciences

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études hors Canada

Pour la concentration Approfondissement des mathématiques

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

- ET formation jugée satisfaisante en mathématiques

Pour la concentration Relation entre les mathématiques et les sciences

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

- ET formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Concentrations

Approfondissement des mathématiques

Relation entre les mathématiques et les sciences

Le programme est aussi offert sans concentration.

Remarques sur les cours

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes (ENS-2510) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 123 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (53 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-2500	Stage 2 : coenseignement et début de prise en charge	2
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3
ENS-1003	Gestion de la classe I	1
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ENS-2000	Gestion de la classe II	1
ENS-2510	Stage 3 : prise en charge de groupes-classes	5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
ENS-3500	Stage 4 : enseignement en responsabilité	12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3
ENS-3020	Synthèse et intégration des compétences et des apprentissages : bilan de la formation et prospective	3

Règle 1. 2 crédits parmi :

Communication et techniques éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1903	Communication orale en enseignement	2
TEN-1903	Les TIC dans l'enseignement secondaire	2

Règle 2. 3 crédits parmi :

Problématiques sociales en éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Fondements

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
PHI-1123	Philosophie de l'éducation	3

Règle 4. 3 crédits parmi :

tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS. Si l'étudiant démontre, par la passation d'un test administré par l'École de langues, qu'il a acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) ou intermédiaire I dans une autre langue moderne, il peut alors choisir un cours de sensibilisation aux cultures, d'éducation en milieu interculturel ou portant sur une activité internationale et interculturelle. Dans ce cas, l'étudiant doit s'adresser à la direction du programme pour l'ajout du cours choisi.

Mathématiques (61 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MAT-1110	Calcul des fonctions de plusieurs variables	3
MAT-1200	Introduction à l'algèbre linéaire	3
MAT-1300	Éléments de mathématiques	3
MAT-1500	Géométrie	3
ENS-1000	Sciences et société	3
ENS-1500	Stage 1 : initiation à l'enseignement-apprentissage	2
MAT-1120	Introduction à l'analyse	3
MAT-1310	Mathématiques discrètes	3
DID-2030	Didactique des mathématiques I	3
IFT-1701	Introduction à l'algorithmique et à la programmation	3
MAT-2310	Théorie des nombres	3
MAT-2904	Complément d'analyse	3
FRN-1915	Expression écrite en enseignement	2
MAT-2901	Mathématiques et technologie	3
MAT-2906	Mathématiques fondamentales pour l'enseignement	3
STT-1000	Probabilités et statistique	3
DID-2031	Didactique des mathématiques II	3
MAT-2903	Thèmes mathématiques pour l'enseignement secondaire	3
STT-2902	Modélisation statistique	3
DID-3030	Didactique des mathématiques III	3

Cours	Titre	Crédits exigés
MAT-3900	Évolution des idées en mathématiques	3

Autres activités

Autres exigences (9 crédits)

L'étudiant doit choisir l'une des concentrations ou le cheminement sans concentration.

Règle 1. 9 crédits

Concentrations

Cheminement sans concentration (9 crédits)

Sur approbation seulement. Le titulaire d'un DEC autre que celui en sciences de la nature ou en sciences, lettres et arts qui souhaite suivre des cours de sciences n'exigeant pas de préalable collégial peut choisir le cheminement sans concentration.

Règle 1. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ECN-1000	Principes de microéconomie	3
ECN-1010	Principes de macroéconomie	3
ECN-2000	Théorie des prix I	3
GIF-1003	Programmation avancée en C++	3
GSF-1000	Finance	3
IFT-1004	Introduction à la programmation	3
IFT-2008	Algorithmes et structures de données	3
MAT-2500	Logique et fondements des mathématiques	3
MAT-2510	Résolution de problèmes mathématiques	3
STT-1500	Probabilités	3

Approfondissement des mathématiques (9 crédits)

Règle 1. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MAT-2100	Analyse II	3
MAT-2110	Équations différentielles et calcul vectoriel	3
MAT-2200	Algèbre linéaire avancée	3
MAT-2300	Algèbre I	3
MAT-2330	Applications modernes des mathématiques	3
MAT-2500	Logique et fondements des mathématiques	3
MAT-2920	Recherche opérationnelle	3
MAT-3100	Analyse III	3
STT-1500	Probabilités	3

Relation entre les mathématiques et les sciences (9 crédits)

Sur approbation seulement. Seul le titulaire d'un DEC en sciences de la nature ou en sciences, lettres et arts peut choisir cette concentration.

Règle 1. 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
BIO-2909	Éléments de physiologie humaine	3
BIO-4900	Écologie et environnement	3
BIO-4901	Évolution et biodiversité	3
CHM-1000	Structure des atomes et des molécules	3
CHM-1905	Thermodynamique et cinétique	3
CHM-1906	Laboratoire de chimie analytique	3
MCB-1908	Introduction à la microbiologie	3
PHY-1903	Physique générale	3
PHY-1904	Mesures en physique	3

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement au secondaire - sciences et technologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU baccalauréat international – sciences pures et appliquées
- OU DEC en sciences de la nature
- OU autre DEC ET avoir réussi les cours suivants :
 - Mathématiques NYA, NYB, NYC (ou 103-77, 203-77, 105-77) (ou 103-RE, 203-RE, 105-RE)
 - Physique NYA, NYB, NYC (ou 101, 201, 301)
 - Chimie NYA, NYB (ou 101, 201)
 - Biologie NYA (ou 301)

Préalables offerts à l'Université Laval

Le candidat titulaire d'un DEC peut suivre les préalables manquants à l'Université Laval, soit dans le cadre d'une scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)), soit aux études libres de cycle préuniversitaire.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Note – Une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
- ET formation jugée satisfaisante en mathématiques, physique, chimie et biologie

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;

- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Remarques sur les cours

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes (ENS-2510) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Profil international

Ce programme offre, dans le cadre de ce profil, un certain nombre de places aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université située à l'extérieur du Canada. L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce séjour d'études. Il peut également consulter la [base de données](#) du Bureau international de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 123 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (53 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-2500	Stage 2 : coenseignement et début de prise en charge	2
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3
ENS-1003	Gestion de la classe I	1
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ENS-2000	Gestion de la classe II	1
ENS-2510	Stage 3 : prise en charge de groupes-classes	5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
ENS-3500	Stage 4 : enseignement en responsabilité	12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-3020	Synthèse et intégration des compétences et des apprentissages : bilan de la formation et prospective	3

Règle 1. 2 crédits parmi :

Communication et techniques éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1903	Communication orale en enseignement	2
TEN-1903	Les TIC dans l'enseignement secondaire	2

Règle 2. 3 crédits parmi :

Problématiques sociales en éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Fondements

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
PHI-1123	Philosophie de l'éducation	3

Règle 4. 3 crédits parmi :

tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS. Si l'étudiant démontre, par la passation d'un test administré par l'École de langues, qu'il a acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) ou intermédiaire I dans une autre langue moderne, il peut alors choisir un cours de sensibilisation aux cultures, d'éducation en milieu interculturel ou portant sur une activité internationale et interculturelle. Dans ce cas, l'étudiant doit s'adresser à la direction du programme pour l'ajout du cours choisi.

Sciences et technologie (70 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CHM-1000	Structure des atomes et des molécules	3
GSC-1000	Méthodologie de design en ingénierie	3
MAT-1920	Mathématiques pour scientifiques	3
MCB-1908	Introduction à la microbiologie	3
BIO-4900	Écologie et environnement	3
CHM-1905	Thermodynamique et cinétique	3
ENS-1500	Stage 1 : initiation à l'enseignement-apprentissage	2
PHY-1903	Physique générale	3
BIO-4901	Évolution et biodiversité	3
CHM-1906	Laboratoire de chimie analytique	3
DID-2040	Didactique des sciences I	3
GLG-1900	Géologie pour ingénieurs	3
CHM-2904	Les matériaux et leurs propriétés	3

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1915	Expression écrite en enseignement	2
GGR-2305	Climatologie	3
PHY-1902	Astronomie : une visite guidée de l'Univers	3
PHY-1904	Mesures en physique	3
BIO-2909	Éléments de physiologie humaine	3
DID-2041	Didactique des sciences II	3
GMC-1900	Dessin technique pour ingénieurs	2
PHY-2900	Laboratoire de sciences et technologie	3
DID-3040	Didactique des sciences III	3
ENS-1900	Ressources pour l'enseignement des sciences	1
ENS-1000	Sciences et société	3
ENS-3000	Histoire des sciences	3

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement au secondaire - univers social (histoire et géographie)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Note : Pour les collégiens, une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de

l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Remarques sur les cours

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III: prise en charge de groupes-classes (ENS-2510) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 123 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (53 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-2500	Stage 2 : coenseignement et début de prise en charge	2
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3
ENS-1003	Gestion de la classe I	1
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ENS-2000	Gestion de la classe II	1
ENS-2510	Stage 3 : prise en charge de groupes-classes	5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
ENS-3500	Stage 4 : enseignement en responsabilité	12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3
ENS-3020	Synthèse et intégration des compétences et des apprentissages : bilan de la formation et prospective	3

Règle 1. 2 crédits parmi :

Communication et techniques éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1903	Communication orale en enseignement	2
TEN-1903	Les TIC dans l'enseignement secondaire	2

Règle 2. 3 crédits parmi :

Problématiques sociales en éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Fondements

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
PHI-1123	Philosophie de l'éducation	3

Règle 4. 3 crédits parmi :

tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS. Si l'étudiant démontre, par la passation d'un test administré par l'École de langues, qu'il a acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) ou intermédiaire I dans une autre langue moderne, il peut alors choisir un cours de sensibilisation aux cultures, d'éducation en milieu interculturel ou portant sur une activité internationale et interculturelle. Dans ce cas, l'étudiant doit s'adresser à la direction du programme pour l'ajout du cours choisi.

Univers social (histoire et géographie) (70 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
GGR-1000	Introduction à la carte du monde	3
HST-1000	Lecture critique en histoire	3
HST-1002	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle	3
HST-1003	Introduction à l'histoire du Canada	3
ENS-1500	Stage 1 : initiation à l'enseignement-apprentissage	2
HST-1007	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)	3
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	3
HST-1302	Histoire des États-Unis (1607-1920)	3
DID-2051	Didactique de l'histoire I	3
DID-2052	Didactique de la géographie I	3
GGR-1002	Géographie humaine : les établissements humains	3
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	3
FRN-1915	Expression écrite en enseignement	2
HST-2450	Le Québec aux XIXe et XXe siècles	3
GGR-1900	Méthodes et techniques de la géographie	3
HST-1300	État du monde : environnement économique et historique	3
DID-3051	Didactique de l'histoire II	3
DID-3060	Histoire et éducation à la citoyenneté	3

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
GGR-1005	Géographie humaine : populations, environnement, développement	3
GGR-2101	Géographie politique	3
GGR-2102	Géographie régionale du Québec	3
GGR-2201	Géographie rurale et alimentaire	3

Cours	Titre	Crédits exigés
GGR-2401	Migrations internationales	3
GGR-2502	Géographie de l'Amérique latine	3
GGR-2503	Géographie de la Russie et des républiques périphériques	3
GGR-2504	Géographie de l'Asie du Sud-Est	3
GGR-2507	Géographie du Canada	3
GGR-2513	Géographie de la mondialisation	3
GGR-2514	Géographie des États-Unis	3
GGR-3100	Géographie sociale et culturelle	3
GGR-3102	Territoire et ressources : enjeux et perspectives autochtones	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Nouvelle-France

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-2400	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale	3
HST-2428	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles	3
HST-2430	La Nouvelle-France	3
HST-2433	La Guerre de la Conquête et son époque, 1740-1783	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Histoire du Québec

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-2402	Histoire des femmes au Québec	3
HST-2404	Histoire de la ville de Québec	3

Règle 4. 3 crédits parmi :

Période contemporaine

Cours	Titre	Crédits exigés
ETH-1901	Les morales et leurs sources	3
HST-2252	La Deuxième Guerre mondiale	3
HST-2301	Histoire de la politique internationale, 1815-1989	3
HST-2304	Les États-Unis depuis 1981	3
HST-2358	Histoire du monde musulman (mi XVIIIe siècle à aujourd'hui)	3
HST-3020	Ordre mondial au XXIe siècle : problématiques et perspectives	3

Règle 5. 3 crédits parmi :

Religion ou monde en développement

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-1900	Christianisme de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge	3
HST-2352	Question d'histoire non occidentale I	3
HST-2408	Histoire du catholicisme québécois	3
THL-1004	L'Univers de la Bible	3

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement au secondaire - univers social et développement personnel

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Note : Pour les collégiens, une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire vise à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant:

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Remarques sur les cours

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours sont donnés aux deux ans seulement.

Compte tenu du nombre limité de places dans les cours-stages, l'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet, n'est pas assuré d'avoir accès à ces stages au moment souhaité, mais seulement lorsque des places seront disponibles.

Prendre note également que le Stage III : prise en charge de groupes-classes (ENS-2510) se déroule généralement à l'extérieur de la région métropolitaine de Québec.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 123 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (53 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-2500	Stage 2 : coenseignement et début de prise en charge	2
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3
ENS-1003	Gestion de la classe I	1
ENS-2001	Élèves en difficulté de comportement	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ENS-2000	Gestion de la classe II	1
ENS-2510	Stage 3 : prise en charge de groupes-classes	5
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
ENS-3500	Stage 4 : enseignement en responsabilité	12
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3
ENS-3020	Synthèse et intégration des compétences et des apprentissages : bilan de la formation et prospective	3

Règle 1. 2 crédits parmi :

Communication et techniques éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1903	Communication orale en enseignement	2
TEN-1903	Les TIC dans l'enseignement secondaire	2

Règle 2. 3 crédits parmi :

Problématiques sociales en éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Fondements

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
PHI-1123	Philosophie de l'éducation	3

Règle 4. 3 crédits parmi :

tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS. Si l'étudiant démontre, par la passation d'un test administré par l'École de langues, qu'il a acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) ou

intermédiaire I dans une autre langue moderne, il peut alors choisir un cours de sensibilisation aux cultures, d'éducation en milieu interculturel ou portant sur une activité internationale et interculturelle. Dans ce cas, l'étudiant doit s'adresser à la direction du programme pour l'ajout du cours choisi.

Univers social et développement personnel (histoire, éthique et culture religieuse) (70 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-1000	Lecture critique en histoire	3
HST-1002	Naissance du monde occidental, Ve-XVe siècle	3
HST-1003	Introduction à l'histoire du Canada	3
SCR-1000	Introduction à l'étude des religions	3
DID-2050	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse	3
ENS-1500	Stage 1 : initiation à l'enseignement-apprentissage	2
HST-1007	Émergence du monde moderne en Occident (XVIe-XVIIIe s.)	3
HST-1008	Le monde aux XIXe et XXe siècles	3
HST-1302	Histoire des États-Unis (1607-1920)	3
DID-2051	Didactique de l'histoire I	3
DID-2061	Didactique de l'éthique au deuxième cycle du secondaire	3
HST-1004	Introduction aux civilisations antiques	3
FRN-1915	Expression écrite en enseignement	2
HST-2450	Le Québec aux XIXe et XXe siècles	3
PHI-1064	L'observation en philosophie pour les enfants	3
SCR-2107	Le christianisme	3
DID-2060	Didactique de l'éthique au premier cycle du secondaire	3
ETH-1901	Les morales et leurs sources	3
HST-1300	État du monde : environnement économique et historique	3
DID-3051	Didactique de l'histoire II	3
DID-3060	Histoire et éducation à la citoyenneté	3
SCR-2100	La religion au Québec	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Approfondissement au sujet des religions

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-2312	Cosmologies des peuples autochtones	3
SCR-2102	L'hindouisme	3
SCR-2105	L'islam	3
SCR-2106	Le judaïsme	3
SCR-2108	Le bouddhisme	3
THL-1004	L'Univers de la Bible	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Nouvelle-France

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-2400	Histoire des Amérindiens à l'époque coloniale	3
HST-2428	Québec rural, XVIIe - XIXe siècles	3
HST-2430	La Nouvelle-France	3

Cours	Titre	Crédits exigés
HST-2433	La Guerre de la Conquête et son époque, 1740-1783	3

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé est un [programme contingenté](#) à 64 places. Trois places sont réservées pour des athlètes d'élite (dont deux places pour des athlètes du Rouge et Or et une place pour des athlètes brevetés ou reconnus par une fédération sportive). Une place hors contingent est réservée à un titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières Nations ou des Inuits.

Admission hors contingent d'étudiants canadiens ou étrangers ne désirant pas obtenir l'autorisation d'enseigner du MEES et qui feront leurs stages dans leur province ou leur pays d'origine.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

- Rendre l'étudiant capable d'assumer les fonctions liées à l'enseignement de l'éducation physique et à la santé.
- Susciter chez l'éducateur physique des attitudes et des comportements qui lui permettent de véhiculer les valeurs éducatives fondamentales de notre société.
- Lui faire acquérir un esprit de synthèse l'habilitant à résoudre des problèmes théoriques et pratiques.
- Susciter chez lui une curiosité intellectuelle et critique face aux différentes idées et conceptions en éducation physique.

Le programme de baccalauréat en éducation physique et à la santé vise ainsi à former un maître ayant développé les compétences suivantes et pouvant :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Structure du programme

Total exigé : 120 crédits

Équivalence maximum : 81 crédits

Activités de formation communes

Enseignement de l'éducation physique et à la santé (120 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1500	Communication orale en public	3
EPS-1121	Vocabulaire de mouvement	3
EPS-1301	Biomécanique et composantes anatomiques	3
EPS-1306	Intervention éducative en éducation physique et sportive	6
EPS-1304	Apprentissage moteur	3
EPS-1305	Enseignement d'habiletés psychomotrices	6
EPS-1400	Stage I en éducation physique : exploration du rôle professionnel	2
EPS-1302	Physiologie de l'effort	3
EPS-1303	Développement humain en éducation physique et sportive	3
EPS-1450	Stage II en éducation physique : assistantat et initiation à l'enseignement	2
EPS-2103	Intégration des apprentissages et régulation de compétences	1
EPS-2304	Enseignement d'habiletés sociomotrices	6
EPS-2100	Plein air et environnement	3
EPS-2206	Enseignement d'habiletés gymniques	3
EPS-2300	Développement physique et santé	3
EPS-2303	Développement moral en éducation physique et sportive	3
EPS-3301	Nutrition et éducation à la santé	3
EPS-2101	Éducation à la santé I	3
EPS-2104	Intégration didactique pour l'enseignement d'activités sociomotrices	1
EPS-2301	Affectivité et habiletés relationnelles en éducation physique et sportive	3
PPG-1907	Élèves en difficulté au primaire et au secondaire	3
EPS-2400	Stage III en éducation physique : initiation à l'enseignement en responsabilité	5
EPS-3101	Éducation à la santé II	3
EPS-3400	Stage IV en éducation physique : enseignement en responsabilité	12
PPG-1902	Apprentissage et cognition	3
ADS-1901	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
EPS-3102	Premiers soins en activité physique	2
EPS-3105	Synthèse de fin d'études en éducation physique	4
EPS-3311	Équité en éducation physique et sportive	3

Règle 1. 8 crédits parmi :

Didactique sportive

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-1101	Didactique de l'athlétisme	2

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-1102	Didactique de l'escalade	2
EPS-1104	Didactique de la natation	2
EPS-1105	Didactique du badminton	2
EPS-1106	Didactique du basketball	2
EPS-1111	Didactique du kinball	2
EPS-1115	Didactique du ski de fond	2
EPS-1116	Didactique du soccer	2
EPS-1118	Didactique du volleyball	2
EPS-1119	Activités de plein air/automne	2
EPS-1122	Didactique de l'«Ultimate frisbee»	2
EPS-1123	Didactique du patinage	2
EPS-1124	Didactique du flag-football	2

Règle 2. 6 crédits parmi :

Éducation physique et sportive

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-1300	Relaxation et autogestion du stress	3
EPS-1307	Histoire des Jeux olympiques d'hiver	3
EPS-2102	Sécurité aquatique	3
EPS-2202	Entraînement des habiletés mentales en sport	3
EPS-2305	Plein air et santé	3
EPS-2306	Gestion d'un club sportif	3
EPS-2307	Organisation d'événements sportifs	3
EPS-2308	Systèmes sportifs québécois et canadien	3
EPS-2309	Adoption de saines habitudes de vie	3
EPS-3300	Équité en intervention sportive	3
EPS-3302	Plein air : milieu naturel et développement humain	3
EPS-3310	Aspects médicaux en intervention sportive	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
FRN-1903	Français écrit pour la formation à l'enseignement II	3
FRN-1904	Français écrit pour la formation à l'enseignement III	3

Le cours FRN-1903 est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat inférieur à 60 % au TFLM.

Le cours FRN-1904 est réservé à l'étudiant ayant obtenu un résultat entre 60 % et 74,9 % au TFLM.

L'étudiant ayant obtenu un résultat égal ou supérieur à 75 % n'a pas à suivre un cours de français. Il doit choisir un cours parmi ceux indiqués ci-dessous :

Cours de culture

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
PHI-1062	Penser par nous-mêmes : valeurs et vérités	3
PHI-1063	Penser par nous-mêmes : parole et silence	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PHI-1900	Principes de logique	3

Règle 4. 3 crédits parmi :

tous les cours de langue moderne portant les sigles ALL, ANL, ARA, CHN, ESG, ITL, JAP, POR ou RUS.

L'étudiant qui démontre qu'il a acquis le niveau intermédiaire II en anglais (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur ou tout cours de premier cycle, à l'exception de ceux portant le sigle EPS.

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en intervention sportive

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 600/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE).

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir [Scolarité d'immersion française](#).

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en intervention sportive est un [programme contingenté](#) à 64 places, dont trois réservées pour des athlètes d'élite (dont deux places pour des athlètes du Rouge et Or et une place pour des athlètes brevetés ou reconnus par une fédération sportive).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

- Rendre l'étudiant capable d'assumer les fonctions liées à l'intervention éducative en sport.
- Susciter chez l'intervenant sportif des attitudes et des comportements qui lui permettent de véhiculer les valeurs éducatives fondamentales de la société.
- Lui faire acquérir un esprit de synthèse l'habilitant à résoudre des problèmes théoriques et pratiques.
- Éveiller chez lui une curiosité intellectuelle et critique face aux différentes idées et conceptions du milieu sportif.

Reconnaissance de la formation par le milieu sportif

Une fois le baccalauréat terminé, l'étudiant obtiendra l'accréditation pour le contexte « introduction à la compétition » du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE). Le programme est actuellement en évaluation pour que les diplômés du baccalauréat en intervention sportive obtiennent aussi l'accréditation pour certains modules du contexte « Compétition développement ».

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 93 crédits

Équivalence maximum : 46 crédits

Activités de formation communes

Intervention sportive (78 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-1301	Biomécanique et composantes anatomiques	3
EPS-1302	Physiologie de l'effort	3
EPS-1306	Intervention éducative en éducation physique et sportive	6
EPS-2308	Systèmes sportifs québécois et canadien	3
EPS-1200	Perspectives professionnelles en intervention sportive	3
EPS-1201	Analyse de son coaching	3
EPS-1304	Apprentissage moteur	3
EPS-2300	Développement physique et santé	3
EPS-3301	Nutrition et éducation à la santé	3
EPS-1303	Développement humain en éducation physique et sportive	3
EPS-2204	Stage I - Coaching en milieu sportif	3
EPS-2205	Régulation de son coaching	3
EPS-2301	Affectivité et habiletés relationnelles en éducation physique et sportive	3
EPS-2307	Organisation d'événements sportifs	3
EPS-2201	Méthodes d'entraînement	3
EPS-2202	Entraînement des habiletés mentales en sport	3
EPS-2203	Développement à long terme des athlètes	3
EPS-2303	Développement moral en éducation physique et sportive	3
EPS-2306	Gestion d'un club sportif	3
EPS-3310	Aspects médicaux en intervention sportive	3
EPS-3200	Stage II - Coaching en milieu sportif	3
EPS-3300	Équité en intervention sportive	3
EPS-3308	Planification de l'entraînement	3
EPS-3201	Stage III - Coaching ou administration en milieu sportif	3
EPS-3202	Synthèse de fin d'études en intervention sportive	3

Autres activités

Autres exigences (15 crédits)

Règle 1. 0 à 3 crédits

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues peut choisir un cours d'anglais de niveau supérieur, un cours d'une autre langue moderne ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue.

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-3205	Gestion d'une organisation sportive	3
EPS-3309	Technologies et analyse de la performance	3

Note : L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit prendre le cours ENT-3205.

Règle 3. 6 crédits parmi :

Éducation physique et sportive

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-1300	Relaxation et autogestion du stress	3
EPS-1305	Enseignement d'habiletés psychomotrices	6
EPS-1307	Histoire des Jeux olympiques d'hiver	3
EPS-2304	Enseignement d'habiletés sociomotrices	6
EPS-2305	Plein air et santé	3
EPS-2309	Adoption de saines habitudes de vie	3
EPS-3205	Gestion d'une organisation sportive	3
EPS-3302	Plein air : milieu naturel et développement humain	3
EPS-3309	Technologies et analyse de la performance	3
KIN-2303	Entraînement et évaluation fonctionnelle du sportif	3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit prendre le cours ENT-3000.

Règle 4. 3 à 6 crédits parmi :

Tous les cours de premier cycle à l'exception de ceux portant le sigle EPS, des cours correctifs de français et des cours de langue anglaise de niveau inférieur à ANL-2020.

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit suivre le cours ENT-1000 et ENT-3010.

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3
EPS-3205	Gestion d'une organisation sportive	3

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-11SP	Études - Profil international - Baccalauréat en intervention sportive	12 à 18

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en orientation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en éducation (B. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts
- OU DEC en sciences de la nature ET avoir réussi le cours suivant :
 - Psychologie 101 ou 102
- OU DEC en sciences humaines ET avoir réussi les cours suivants :
 - Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024)
- OU DEC en histoire et civilisation ET avoir réussi les cours suivants :
 - Psychologie 101 ou 102
 - Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300
 - Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024) (ou Mathématiques 337 [ou NYA et 307] [ou 103-RE, 203-RE et 105-RE] [ou NYA, NYB et NYC])
- OU autre DEC ET avoir réussi les cours suivants :
 - Psychologie 101 ou 102
 - Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300
 - Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024) (ou Mathématiques 337 [ou NYA et 307] [ou 103-RE, 203-RE et 105-RE] [ou NYA, NYB et NYC])

Note : Pour les collégiens, une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des [DEC-BAC et passerelles](#) s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

Note : Le titulaire de l'un des DEC techniques suivants est dispensé du cours Psychologie 101 ou 102 : Éducation à l'enfance, Éducation spécialisée, Intervention en délinquance, Soins infirmiers et Travail social.

Préalables offerts à l'Université Laval

Le candidat titulaire d'un DEC peut suivre les préalables manquants à l'Université Laval, soit dans le cadre d'une scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)), soit aux études libres de cycle préuniversitaire.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET formation jugée satisfaisante en statistique et en psychologie. À la suite de l'analyse du dossier, des cours préalables peuvent être exigés.

Candidat admissible en [année préparatoire en sciences humaines](#)

- Diplôme d'études secondaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)
- ET formation jugée satisfaisante en statistique et en psychologie. À la suite de l'analyse du dossier, des cours préalables peuvent être exigés.

Candidat admissible en [année préparatoire en sciences humaines](#)

- Autres diplômes d'études préuniversitaires totalisant 12 années

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 331/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE).

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir [Scolarité d'immersion française](#).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Les objectifs généraux du programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences suivantes :

- situer les fondements théoriques relatifs à l'évolution et au fonctionnement de la personne et des groupes;
- distinguer les fondements théoriques et les conceptualisations permettant de comprendre les interrelations entre les divers milieux et l'évolution de la personne et des groupes;
- connaître les principales composantes du monde scolaire et du monde du travail et en comprendre le fonctionnement;
- comprendre la dynamique de certaines clientèles ainsi que leurs problématiques particulières;
- reconnaître et utiliser les connaissances de base relatives à la recherche;
- connaître et utiliser les connaissances de base et les méthodes relatives à la mesure, à l'évaluation et au diagnostic;
- définir et comparer les connaissances de base relatives à divers modèles d'intervention éducative;
- déterminer les interventions de base relatives à la pratique professionnelle dans divers milieux par l'observation de praticiens en exercice et développer un esprit critique par rapport à ces interventions;
- manifester certaines des habiletés d'intervention;
- adopter des attitudes et des comportements qui facilitent l'évolution de la personne et des groupes;
- manifester des attitudes propres à favoriser son évolution sur le plan professionnel.

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Profil recherche

Le [profil recherche](#) consiste en un cheminement de 12 crédits intégrés au programme d'études de l'étudiant. Il vise l'acquisition d'habiletés en recherche et l'apprentissage de la communication scientifique propre à son domaine d'études.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Orientation (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1900	Orientation : perspectives sociologiques	3

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1004	Psychologie des groupes restreints	3
CSO-1007	Information et processus d'orientation	3
CSO-1009	Orientation : perspectives éducative et psychologique	3
CSO-1012	Développement des compétences relationnelles I	3
CSO-1002	Travail humain	3
CSO-1010	Orientation : perspectives psychosociologiques	3
CSO-2000	Choix professionnel et développement de carrière	3
CSO-2004	Développement des compétences relationnelles II	3
MEV-1905	Conception et analyse de mesures psychologiques	3
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3
CSO-1005	Théories de la personnalité	3
CSO-2202	Intervention de groupe en orientation	3
MEV-3900	Utilisation de tests psychométriques	3
CSO-2001	Théories du counseling	3
CSO-2500	Stage en orientation	6
CSO-2201	Intervention individuelle en orientation	3
CSO-1008	Psychopathologie	3
CSO-2200	Intervention psychosociale	3
MEV-1903	Méthodologie de la recherche	3

Règle 1. 6 à 12 crédits parmi :

Secteurs d'intervention en orientation

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation	3
CSO-1200	Sociologie clinique du travail	3
CSO-1210	Organisations : théories, enjeux et pratiques	3
CSO-1303	Insertion socioprofessionnelle et réseaux	3
CSO-1304	Psychologie de l'adulte au travail	3
CSO-1306	Éducateur d'adultes	3
CSO-2300	Orientation en milieu d'éducation	3
CSO-3000	Sujets spéciaux	3

Règle 2. 0 à 6 crédits

Pour l'admission à la maîtrise en sciences de l'orientation, selon le programme, choisir 0 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-2203	Recherche appliquée en sciences de l'orientation	3
MEV-3901	Évaluation et interprétation des tests	3

Autres activités

Autres exigences (15 crédits)

Règle 1. 0 à 6 crédits parmi :

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur (à l'exception du cours ANL-3040 Advanced English IV), ou d'une autre langue moderne, ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue. Le cours ANL-2010 Intermediate English I peut également être contributoire.

Règle 2. 6 à 12 crédits parmi :

Culture générale

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-1902	Expérience internationale et choc culturel	3
DRT-1901	Introduction générale au droit	3
GGR-1000	Introduction à la carte du monde	3

Compétences professionnelles

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1000	Introduction à la communication	3
COM-1500	Communication orale en public	3
EDC-4000	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
FRN-1113	Principes de la rédaction	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3
PHI-1900	Principes de logique	3

Problématiques pertinentes aux sciences de l'orientation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
CRI-1003	Déviance, délinquance, criminalité	3
MNG-1000	L'entreprise et sa gestion	3
PSY-1103	Psychologie gérontologique	3
PSY-1104	Psychologie de la famille	3
PSY-1105	Prévention	3
PSY-2110	Psychologie des dépendances	3
RLT-1000	Fondements en relations industrielles	3
SOC-2120	Sociologie de l'innovation technologique	3
SVS-1113	Politiques sociales et ressources communautaires destinées aux personnes âgées	3
SVS-1119	Gestion des organismes communautaires	3

L'étudiant qui désire suivre le cours RLT-1700 à titre de cours complémentaire pourrait se le faire reconnaître dans son programme; il ne doit pas avoir suivi le cours MNG-1000 ou MNG-1002 puisque les contenus sont similaires.

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PSY-1000	Développement de l'enfant	3
PSY-2000	Développement, de l'adolescence à la fin de la vie	3

Profils

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-2108	Réaliser son projet entrepreneurial	3
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise	3
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
ENT-4146	Entrepreneuriat collectif : social et coopératif	3

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ORN	Études - Profil international - Baccalauréat en orientation	12 à 18

Profil recherche (12 crédits)

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-3700	Stage de recherche phase I	3
EDC-3701	Stage de recherche phase II	3
EDC-3702	Stage de recherche intensif	6

Règle 2. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-4000	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
FRN-1914	Communications pour scientifiques	3
PHI-1900	Principes de logique	3

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en psychoéducation (B. Éd.)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en éducation (B. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- DEC en sciences, lettres et arts

- OU DEC en sciences de la nature
- OU DEC en sciences humaines ET avoir réussi les cours suivants :
 - Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024)
- OU autre DEC ET avoir réussi les cours suivants :
 - Méthodes quantitatives en sciences humaines 360-300
 - Formation complémentaire en méthodes quantitatives 201-300 (ou Méthodes quantitatives avancées 201-301-RE ou Statistiques en sciences humaines 952-024); OU Mathématiques 337 (ou NYA et 307) (ou 103-RE, 203-RE et 105-RE) (ou NYA, NYB et NYC)
- Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Préalables offerts à l'Université Laval

Le candidat titulaire d'un DEC peut suivre les préalables manquants à l'Université Laval aux études libres de cycle préuniversitaire ([cours compensateurs](#)).

Candidat titulaire d'un DEC technique

Le candidat titulaire d'un DEC technique est invité à vérifier sur le site des [DEC-BAC et passerelles](#) s'il peut être admis sur la base d'une entente DEC-BAC ou bénéficier d'une passerelle.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires
- ET formation jugée satisfaisante en statistique. À la suite de l'analyse du dossier, des cours préalables peuvent être exigés.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

- ET formation jugée satisfaisante en statistiques.

Toutes les exigences doivent être satisfaites au moment d'entreprendre le programme.

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 600/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 14/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE).

Selon le résultat, le candidat pourrait devoir suivre un ou plusieurs cours de français en scolarité préparatoire.

Pour plus d'information, voir [Scolarité d'immersion française](#).

Contingentement - capacité d'accueil

Le baccalauréat en psychoéducation est un [programme contingenté](#) à 90 places. Un minimum de 60 % des places est accordé aux étudiants des cégeps.

Une place hors contingent est réservée à un titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires ayant à la fois le statut de résident du Québec et celui de membre des Premières nations ou des Inuits, ainsi qu'une cote de rendement supérieure à 22.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à former un professionnel critique apte à fournir aux personnes présentant, ou susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation, des services de psychoéducation, en procédant notamment à l'évaluation de l'adaptation psychosociale et des

capacités adaptatives des personnes et en intervenant dans le but d'aider celles-ci à rétablir l'équilibre avec leur environnement au moyen d'une approche préventive ou rééducative.

Les objectifs généraux du programme sont de permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences suivantes :

- évaluer une situation de mésadaptation de manière rigoureuse et en accord avec un mandat reçu;
- développer un plan ou un programme d'intervention, préventif ou réadaptatif, pour une personne, un groupe, une famille ou une organisation;
- assurer la mise en œuvre d'un plan ou d'un programme d'intervention et de ses modalités particulières auprès d'une personne et de son entourage, d'un groupe, d'une famille ou d'une organisation concernée;
- soutenir, conseiller ou assister une personne, un groupe, une famille ou une organisation dans sa démarche d'adaptation à son environnement;
- gérer sa pratique de manière à en assurer la rigueur et la pertinence, en conformité avec les normes en vigueur;
- adopter une approche personnalisée de l'intervention en psychoéducation qui tient compte des caractéristiques des individus et des contextes les entourant;
- contribuer à la promotion et au développement du domaine de la psychoéducation;
- fonder sa pratique professionnelle sur les connaissances scientifiques de pointe dans le domaine de la psychoéducation;
- démontrer une identité professionnelle forte.

Profil distinction

Le [profil distinction](#) est offert aux meilleurs étudiants. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (minimalement 6 crédits de deuxième cycle) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle sont contributives aux deux programmes. Le baccalauréat en psychoéducation offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- [Maîtrise en psychoéducation](#)

Profil entrepreneurial

Le [profil entrepreneurial](#) entend favoriser l'émergence et le développement des compétences visant à prendre des initiatives, à réaliser des projets et à les gérer. Ce profil comporte 12 crédits : trois crédits sur les fondements en entrepreneuriat, six crédits de portfolios et trois crédits en lien avec le domaine d'études ou l'entrepreneuriat.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 45 crédits

Activités de formation communes

Psychoéducation (75 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1102	Psychologie de l'adolescence	3
MEV-1903	Méthodologie de la recherche	3
PSE-1000	Introduction à la psychoéducation	3
PSE-1001	Cadres sociojuridiques en psychoéducation	3
PSE-1007	Développement de l'enfant (0-12 ans)	3
EDC-1000	Observation systématique et participante	3
PSE-1005	Intervention psychosociale	3
PSE-1006	Psychopathologie chez les jeunes : une perspective biopsychosociale	3
PSE-1008	Développement et difficultés d'adaptation chez l'enfant et l'adolescent	3
CSO-1012	Développement des compétences relationnelles I	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PSE-2001	Conception et évaluation des activités et programmes d'intervention psychoéducatifs	3
PSE-2009	Intervention auprès des familles	3
PSE-1004	Intervention de groupe en psychoéducation	3
PSE-1009	Développement et difficultés d'adaptation chez l'adulte	3
PSE-2002	Bilan clinique et étude de cas	3
PSE-2102	Intervention en santé mentale	3
PSE-3001	Élaboration du plan d'intervention en psychoéducation	3
PSE-3000	Développement des habiletés en relation d'aide psychoéducative	3
PSE-3002	Utilisation d'instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation	3
PSE-3003	Organisation professionnelle, éthique et déontologie	3
PSE-3500	Stage I en psychoéducation	6
PSE-2000	Intervention psychoéducatrice en situation de crise	3
PSE-3501	Stage II en psychoéducation	6

Autres activités

Autres exigences (15 crédits)

Règle 1. 0 à 3 crédits parmi :

Réussir le cours ANL-2020 Intermediate English II. L'étudiant qui démontre qu'il a acquis ce niveau (VEPT : 53) lors du test administré par l'École de langues peut choisir des cours d'anglais de niveau supérieur (à l'exception du cours ANL-3040 Advanced English IV), ou d'une autre langue moderne, ou être dispensé de l'obligation de suivre un cours de langue.

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PSE-2003	Élèves en difficulté de comportement : intervention	3
PSE-2100	Intervention psychoéducatrice auprès de clientèles involontaires	3
PSE-2101	Intervention en déficience intellectuelle	3
PSE-2103	Intervention auprès des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme	3

Règle 3. 6 à 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ANT-2307	Dossiers autochtones contemporains	3
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3
CSO-3000	Sujets spéciaux	3
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
PHI-1900	Principes de logique	3
PSY-1103	Psychologie gérontologique	3
PSY-1105	Prévention	3
PSY-2110	Psychologie des dépendances	3
PSY-2111	Psychologie du suicide	3
SCR-2200	Intervenir auprès du mourant	3
SOC-1100	Stratification et classes sociales	3
SVS-1108	Champ d'intervention : gérontologie	3

Cours	Titre	Crédits exigés
SVS-1122	Maltraitance à l'égard des personnes âgées	3
TXM-1105	Toxicomanie et sexualité	3
TXM-2101	Intervention jeunesse en réadaptation en dépendance	3
TXM-2200	Intervention clinique en dépendance	3

L'étudiant admis au profil entrepreneurial doit choisir les activités qui y sont prévues.

Profils

Profil distinction

L'étudiant doit avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée selon l'entente. L'étudiant doit rencontrer sa direction de programme pour établir son choix de cours selon l'entente de Profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction du programme et l'étudiant.

Profil entrepreneurial (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-1000	Savoir entreprendre : la passion de créer et d'agir	3
ENT-3000	Portfolio entrepreneurial I	3
ENT-3010	Portfolio entrepreneurial II	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENT-2108	Réaliser son projet entrepreneurial	3
ENT-2144	Transmission et relève d'entreprise	3
ENT-2145	Devenir travailleur autonome et microentrepreneur	3
ENT-4146	Entrepreneuriat collectif : social et coopératif	3

Faculté des sciences de l'éducation

Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Baccalauréat en enseignement (B. Ens.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Note : Pour les collégiens, une cote minimale de rendement au collégial de 22 est exigée pour l'admission au programme. En deçà de cette cote, le candidat doit réussir, au cours de sa première session d'études, une scolarité préparatoire n'excédant pas 12 crédits dont un minimum de 6 crédits non contributaires. Chaque cours doit être réussi et la moyenne requise est de 2 pour l'ensemble de cette scolarité. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études au programme.

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Antécédents judiciaires (mesure provinciale)

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant d'un programme de baccalauréat en enseignement doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme du baccalauréat en enseignement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MEES](#).

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

L'étudiant admis à ce baccalauréat doit se conformer aux [Dispositions relatives à l'application de la Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#).

Mesures particulières du programme concernant la maîtrise du français

Le français est la langue d'enseignement dans tous les établissements d'enseignement francophones du Québec. Afin de s'assurer que tout futur enseignant maîtrise le français écrit, les universités québécoises francophones et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont décidé qu'il devait réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE) pour obtenir le brevet d'enseignement.

Test diagnostique préalable (TFLM) et cours correctifs de français

En prévision de la passation du TECFEE, tout étudiant nouvellement inscrit à un programme de formation à l'enseignement de l'Université Laval doit se présenter à son entrée dans le programme à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- l'étudiant ayant obtenu 75 % ou plus n'a à suivre aucun cours correctif de français;
- l'étudiant ayant obtenu une note se situant entre 60 % et 75 % doit réussir un cours correctif de français;
- l'étudiant n'ayant pas obtenu 60 % doit réussir deux cours correctifs de français.

TECFEE

Le TECFEE comporte deux épreuves : un questionnaire objectif et une épreuve de rédaction. Il faut avoir réussi ces deux épreuves pour satisfaire à l'exigence de certification en français écrit des programmes de formation à l'enseignement. En cas de réussite à seulement l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves et il doit être atteint avant l'inscription au troisième stage. Dans le cas contraire, il est impossible de s'inscrire au stage III.

Pour pouvoir se présenter au TECFEE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction de programme. Cette autorisation est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Permettre au futur maître d'être en mesure d'offrir les services éducatifs prévus à l'éducation préscolaire, lui permettre également d'enseigner, au primaire, l'ensemble des disciplines prévues dans le régime pédagogique (excluant les disciplines des spécialités). Permettre aussi la consolidation des savoirs disciplinaires, dans les disciplines enseignées, ainsi qu'une sensibilisation aux disciplines artistiques.

(Selon le document La formation à l'enseignement - Les orientations - les compétences professionnelles - ministère de l'Éducation, 2001.)

Objectifs

Le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire permet au futur maître d'acquérir les compétences professionnelles suivantes, propres à la profession enseignante :

- agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions;
- communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante;
- concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation;
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves quant aux contenus à faire apprendre;
- planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe, en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves;
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap;
- intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel;
- coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves, en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école;
- travailler, de concert avec les membres de l'équipe pédagogique, à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation en fonction des élèves concernés;
- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Reconnaissance d'aptitude à l'enseignement

Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade recevra du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, au terme de ses études, un brevet d'enseignement.

Concentrations

Éducation préscolaire

Le programme est aussi offert sans concentration.

Passage intégré au deuxième cycle

Le passage intégré permet de commencer une scolarité de deuxième cycle, contributive à la fois au baccalauréat et à un programme de deuxième cycle, sous réserve d'une entente formelle entre les directions des deux programmes concernés. Le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation](#)
- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative – environnements d'apprentissage numériques et en réseau](#)
- [Maîtrise en administration et politiques de l'éducation](#)
- [Maîtrise en administration et politiques de l'éducation – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en didactique](#)
- [Maîtrise en didactique – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie – adaptation scolaire – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie – difficultés d'apprentissage et d'adaptation](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie – orthopédagogie](#)
- [Maîtrise en technologie éducative](#)
- [Maîtrise en technologie éducative – avec mémoire](#)

Remarques sur les cours

L'étudiant qui ne suit pas le cheminement régulier à temps complet doit prendre en considération que certains cours ne sont donnés qu'une fois par année.

Profil distinction

Le [profil distinction](#) est offert aux meilleurs étudiants. Il consiste en une entente fixe de 12 crédits (minimalement 6 crédits de deuxième cycle) entre la direction d'un programme de baccalauréat et la direction d'un programme de deuxième cycle. Les cours de deuxième cycle sont contributifs aux deux programmes. Le baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire offre le profil distinction avec le ou les programmes suivants :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation](#)
- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative – environnements d'apprentissage numériques et en réseau](#)
- [Maîtrise en administration et politiques de l'éducation](#)
- [Maîtrise en administration et politiques de l'éducation – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en didactique](#)
- [Maîtrise en didactique – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie – adaptation scolaire – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie – avec mémoire](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie – difficultés d'apprentissage et d'adaptation](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie – orthopédagogie](#)
- [Maîtrise en technologie éducative](#)
- [Maîtrise en technologie éducative – avec mémoire](#)

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 123 crédits

Équivalence maximum : 61 crédits

Activités de formation communes

Éducation au préscolaire et enseignement primaire (94 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-1013	Grammaire française de base pour l'enseignement	3
DID-1110	Didactique de l'univers social I	3
EDC-1900	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	2
ENP-1006	L'enfant et l'éducation préscolaire	3
MAT-1905	Arithmétique pour l'enseignement au préscolaire/primaire	3
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
DID-1003	Science et technologie pour le préscolaire et primaire	3
EDC-2900	Courants pédagogiques et recherche en éducation au XXe siècle	3
EER-1900	Éthique et culture religieuse : enseignement au préscolaire et au primaire I	3
ENP-1000	Apprentissage et développement humain I	3
DID-1011	Didactique des nombres naturels et entiers relatifs	3
DID-1908	Littérature d'enfance et de jeunesse	3
DID-2001	Premiers apprentissages du français oral et écrit	3
DID-2010	Didactique de l'univers social II	3

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-2710	Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage au préscolaire et au primaire	3
DID-2002	Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 1er et au 2e cycles du primaire	3
DID-2011	Didactique des sciences et de la technologie au préscolaire et au primaire	3
ENP-2002	Apprentissage et développement humain II	3
ENP-2008	Planification et organisation des interventions à l'éducation préscolaire	3
ART-1900	Rôle de l'enseignement des arts	3
DID-2003	Enseignement et apprentissage du français oral et écrit au 3e cycle du primaire	3
DID-2014	Didactique des nombres rationnels et de la mesure	3
ENP-2005	Intervention pédagogique et gestion de la classe I	2
ENP-3010	Inclusion scolaire : problématique et intervention	3
ENP-2007	Intervention pédagogique et gestion de la classe II	1
ENP-2010	Élèves en difficulté de comportement	3
MAT-1906	Géométrie pour l'enseignement au préscolaire/primaire	3
MEV-2901	Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire	3
ADS-1901	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
DID-2015	Didactique de la géométrie au préscolaire/primaire	3
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-3003	Synthèse et intégration de fin d'études en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire	3
ENP-3004	Initiation à la recherche en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

Les cours de langue seconde.

Autres activités

Autres exigences - Cheminement sans concentration (29 crédits)

Les exigences de ce bloc s'appliquent à l'étudiant qui a choisi le cheminement sans concentration. L'étudiant doit obligatoirement choisir ses stages comme suit : un au préscolaire et trois au primaire. Ces stages sont mutuellement exclusifs. Il est à noter que les stages II et III comportent chacun deux activités à réaliser.

Règle 1. Un stage parmi :

Stage 1 :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-1505	Stage 1 en éducation au préscolaire	2

Stage 2 :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-1515	Stage 2 en éducation au préscolaire - partie 1	2

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-1520	Stage 2 en éducation au préscolaire - partie 2	2

Stage 3 :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-2505	Stage 3 en éducation au préscolaire - partie 1	2
ENP-2515	Stage 3 en éducation au préscolaire -partie 2	3

Stage 4 :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-3505	Stage 4 en éducation au préscolaire	12

Règle 2. 3 stages parmi :

Stage 1 :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-1500	Stage 1 en enseignement primaire	2

Stage 2 :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-1003	Stage 2 en enseignement primaire - partie 1	2
ENP-1510	Stage 2 en enseignement primaire - partie 2	2

Stage 3 :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-2500	Stage 3 en enseignement primaire - partie 1	2
ENP-2510	Stage 3 en enseignement primaire - partie 2	3

Stage 4 :

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-3500	Stage 4 en enseignement primaire	12

Règle 3. 6 crédits parmi :

Arts et développement culturel

Cours	Titre	Crédits exigés
MUS-1704	Formation à la vie culturelle	3

Éducation préscolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-3005	Soutien des apprentissages et du développement global de l'enfant à l'éducation préscolaire	3
ENP-3006	Approches et pratiques d'observation-évaluation à l'éducation préscolaire	3

Éthique, culture religieuse et philosophie

Cours	Titre	Crédits exigés
PHI-1061	Penser par nous-mêmes : raison et émotion	3
PHI-1063	Penser par nous-mêmes : parole et silence	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PHI-1064	L'observation en philosophie pour les enfants	3

Langue française

Cours	Titre	Crédits exigés
COM-1500	Communication orale en public	3
CRL-2200	Écriture pour enfants et adolescents	3
DID-1000	Étude pratique du français écrit : grammaire, analyse et rédaction de textes	3
LNG-1002	Notions fondamentales de phonétique et de phonologie	3
LNG-1003	Lexique et grammaire cognitifs	3

Problématique sociale et développement pédagogique

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3
ADS-1911	Réalités des Premiers Peuples en éducation	3
CSO-1004	Psychologie des groupes restreints	3
CSO-1005	Théories de la personnalité	3
CSO-1102	Psychologie de l'adolescence	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
ENP-2700	Stage international et interculturel en éducation au préscolaire et en enseignement primaire	6
ENP-3700	Projet étudiant I	3
EPS-2309	Adoption de saines habitudes de vie	3
ORT-1001	Neuroscience cognitive du langage	3
ORT-1003	Développement cognitif et socioaffectif de l'enfant	3
PSE-2009	Intervention auprès des familles	3
PSE-2103	Intervention auprès des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme	3
PSY-1007	Processus cognitifs	3
SEX-1108	Éducation à la sexualité auprès des jeunes	3

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut s'inscrire à des activités de premier cycle qui traitent de questions fondamentales, de méthodologies et de cheminements intellectuels pouvant apporter un éclairage pertinent à un futur enseignant (à l'exception des cours de la Faculté des sciences de l'éducation).

Profils

Profil distinction

L'étudiant doit avoir acquis 60 crédits du programme et présenter la moyenne de programme exigée selon l'entente. L'étudiant doit rencontrer sa direction de programme pour établir son choix de cours selon l'entente de Profil distinction.

Règle 1. 12 crédits

Le profil est satisfait par la réussite des cours convenus entre la direction du programme et l'étudiant.

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
-------	-------	----------------

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-1ENP	Études - Profil international - Baccalauréat en éducation au préscolaire et enseignement au primaire	12 à 18

Concentrations

Autres exigences - Éducation préscolaire (29 crédits)

Les exigences de ce bloc s'appliquent à l'étudiant qui a choisi la concentration Éducation préscolaire.

La concentration proprement dite compte pour 18 crédits et est constituée des cours ENP-3005, ENP-3006 et du stage ENP-3505.

Cours	Titre	Crédits exigés
ENP-1500	Stage 1 en enseignement primaire	2
ENP-1003	Stage 2 en enseignement primaire - partie 1	2
ENP-1510	Stage 2 en enseignement primaire - partie 2	2
ENP-2500	Stage 3 en enseignement primaire - partie 1	2
ENP-2510	Stage 3 en enseignement primaire - partie 2	3
ENP-3005	Soutien des apprentissages et du développement global de l'enfant à l'éducation préscolaire	3
ENP-3006	Approches et pratiques d'observation-évaluation à l'éducation préscolaire	3
ENP-3505	Stage 4 en éducation au préscolaire	12

Faculté des sciences de l'éducation

Certificat en orientation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Certificat

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisir l'onglet correspondant à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉÉ).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

S'initier aux principaux fondements de l'orientation. S'outiller afin de collaborer avec des spécialistes de l'orientation à des fonctions d'accueil, d'information, de références et d'accompagnement d'individus. Ce programme ne conduit pas à une qualification dûment reconnue d'enseigner, ni à une reconnaissance professionnelle du titre de conseiller d'orientation.

Insertion dans un autre programme

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Orientation (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-1007	Information et processus d'orientation	3
CSO-1009	Orientation : perspectives éducative et psychologique	3
CSO-1012	Développement des compétences relationnelles I	3
CSO-1002	Travail humain	3
CSO-1004	Psychologie des groupes restreints	3

Règle 1. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-2200	Intervention psychosociale	3
CSO-2201	Intervention individuelle en orientation	3
CSO-2202	Intervention de groupe en orientation	3

Règle 2. 6 à 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1900	Orientation : perspectives sociologiques	3
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3
CSO-1005	Théories de la personnalité	3
CSO-1008	Psychopathologie	3
CSO-1010	Orientation : perspectives psychosociologiques	3
CSO-1210	Organisations : théories, enjeux et pratiques	3
CSO-2000	Choix professionnel et développement de carrière	3
CSO-2001	Théories du counseling	3
CSO-2004	Développement des compétences relationnelles II	3
CSO-2300	Orientation en milieu d'éducation	3
MEV-1905	Conception et analyse de mesures psychologiques	3

Faculté des sciences de l'éducation

Certificat en sciences de l'éducation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Certificat

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Le programme est destiné à l'étudiant qui, bien qu'il ne désire pas se préparer à l'enseignement ou devenir spécialiste en sciences de l'éducation, est intéressé à acquérir des éléments d'information et de culture relatifs à ce champ d'études.

Insertion dans un autre programme

Ce certificat peut entrer dans la composition d'un [baccalauréat multidisciplinaire](#).

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'éducation (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1902	Éducation et milieux défavorisés	3
ADS-1904	Système scolaire du Québec	3
PHI-1123	Philosophie de l'éducation	3
ADS-1905	Éducation en milieu interculturel	3

Règle 1. 15 à 18 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-1000	Aspects sociaux de l'éducation	3
CSO-1002	Travail humain	3
CSO-1003	Introduction à la psychosociologie contemporaine	3
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation	3
DID-1013	Grammaire française de base pour l'enseignement	3
EDC-1001	Recherche, analyse et dissertation	3
EDC-1901	Formation éthique et enseignement	3
EDC-3000	École d'été en éducation à l'environnement et développement durable	3
EDC-4000	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
ENS-1001	Adolescence	3
ENS-2100	Évolution des idées et des pratiques pédagogiques	3
EPS-3301	Nutrition et éducation à la santé	3
FEM-2000	Université féministe d'été	3
ORT-1003	Développement cognitif et socioaffectif de l'enfant	3
PHI-1064	L'observation en philosophie pour les enfants	3

Règle 2. 0 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-1902	Évaluation des apprentissages	3
MEV-1904	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
MEV-2901	Évaluation des apprentissages au préscolaire/primaire	3

Faculté des sciences de l'éducation

Microprogramme sur les saines habitudes de vie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de premier cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Pour connaître les exigences d'admission, choisissez la catégorie qui correspond à votre situation.

Études au Québec

Candidat titulaire d'un DEC

- Tout DEC

Candidat sans DEC (candidat adulte)

Le Bureau du registraire analyse la scolarité et l'expérience acquises par le candidat. S'il y a lieu, il établit la scolarité préparatoire ([cours compensateurs](#)) nécessaire pour l'admissibilité. Cette scolarité inclut les préalables exigés par le programme visé et prépare le [candidat adulte](#) à suivre des cours de premier cycle.

Études au Canada hors Québec

Candidat admissible

- Diplôme d'études secondaires ET une année d'études universitaires

Candidat adulte

Le [candidat adulte](#) qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences mentionnées plus haut peut être admissible.

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

Études hors Canada

Candidat admissible

- Diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années
- OU diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années ET une année d'études supérieures
- OU baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

Candidat adulte

Le candidat résident permanent ou citoyen canadien peut être admissible à titre de [candidat adulte](#).

Critères de sélection

La candidature est analysée sur la base de la qualité du dossier scolaire.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Connaissance du français

Candidat non francophone

Le candidat dont la langue d'enseignement des études primaires et secondaires n'est pas le français doit, pour être admissible, faire la preuve au moment du dépôt de la demande d'admission d'un niveau minimal de connaissance de la langue française par la réussite du [Test de connaissance du français tout public](#) avec :

- un résultat égal ou supérieur à 361/699 aux épreuves obligatoires (TCF-TP)
- ET un résultat égal ou supérieur à 8/20 à l'épreuve d'expression écrite (TCF-TP/ÉE).

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Objectif général

Ce microprogramme a comme objectifs de :

- favoriser l'acquisition de connaissances de base sur le lien entre l'adoption de saines habitudes de vie, la santé et le développement durable;
- amorcer une démarche de modification du comportement afin d'améliorer une ou plusieurs habitudes de vie.

Objectifs particuliers

Plus spécifiquement, au terme de l'expérience de formation, les étudiants seront en mesure de :

- expliquer les liens entre les habitudes de vie, la santé et le développement durable;
- faire une analyse critique de leurs habitudes de vie;
- identifier des barrières nuisant à la mise en place de saines habitudes de vie;
- identifier et appliquer des stratégies favorisant la modification du comportement;
- élaborer des stratégies favorisant le développement durable dans le cadre d'une démarche d'adoption de saines habitudes de vie.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Baccalauréat multidisciplinaire](#) (formation complémentaire)

Structure du programme

Total exigé : 9 crédits

Activités de formation communes

Saines habitudes de vie (9 crédits)

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CTB-1903	Mes finances personnelles	1
DDU-1300	Mes habitudes de vie, ma santé	1
DDU-1301	Mon équilibre alimentaire	1
DDU-1302	Mon mode de vie actif	1
DDU-1303	Mon stress sans détresse	1

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-1305	Le plaisir de cuisiner sainement	1
DDU-1306	Sommeil et bien-être	1

Règle 2. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-1000	Fondements du développement durable	3
EPS-1300	Relaxation et autogestion du stress	3
EPS-2300	Développement physique et santé	3
EPS-2305	Plein air et santé	3
EPS-2309	Adoption de saines habitudes de vie	3
EPS-3301	Nutrition et éducation à la santé	3
NUT-1004	Aliments d'aujourd'hui	3
NUT-1104	Éléments de nutrition	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en administration et politiques de l'éducation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui n'aura pas suivi six crédits de cours portant sur l'administration de l'éducation, l'analyse des politiques, la sociologie de l'éducation ou les aspects sociaux de l'éducation et trois crédits de cours en méthodes de recherche au cours de ses études universitaires antérieures pourra se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle le candidat présente :

- les raisons qui l'incitent à poursuivre ses études dans ce programme
- le lien qui existe entre sa formation antérieure et celle-ci
- les cours en administration de l'éducation, en politiques de l'éducation, en sociologie de l'éducation, en fondements sociaux et en recherche qu'il a réalisés dans ses études universitaires antérieures
- le thème qu'il se propose de traiter dans son projet de fin d'études

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

La formation en administration et politiques de l'éducation permet de répondre à la demande croissante de spécialistes et de gestionnaires de l'éducation. Elle leur permet aussi de poser une réflexion critique en regard des diverses réalités et d'objectifs visés. Elle permet à une clientèle étudiante provenant d'horizons intellectuels variés d'acquérir des connaissances et des compétences associées à la gestion des organisations, des systèmes éducatifs, des processus, des professionnels, et aux fondements sociaux et politiques de l'éducation en tenant compte des contextes et des normes scientifiques et de pratique en vigueur dans le champ de spécialisation.

Objectifs

Au terme de ses études de maîtrise, l'étudiant pourra :

- Comprendre les fondements du domaine d'études dans une perspective interdisciplinaire et analyser une problématique en s'appuyant sur des fondements théoriques.
- Utiliser une démarche rigoureuse dans un processus de résolution de problème et en saisir les enjeux éthiques et humains présents dans ces champs disciplinaires.
- Adopter une perspective critique des pratiques et des connaissances afin de proposer des pistes de solution et d'actualiser, de façon autonome, ses compétences dans son champ d'activité afin de poursuivre son propre développement professionnel.
- Appliquer et promouvoir des principes de gestion démocratique des systèmes, des établissements et des politiques de l'éducation de même que le développement d'une vision institutionnelle qui tient compte du contexte social, historique, économique et culturel du milieu.
- Présenter oralement et par écrit, à des auditoires professionnels, un sujet lié au domaine d'études.
- Travailler en collaboration avec des professionnels qui possèdent un champ d'expertise différent du sien afin de contribuer aux processus de changement et d'innovation en éducation en adoptant une posture réflexive et éthique.

Durée et régime d'études

L'étudiant a la possibilité de réaliser le programme à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ deux ans.

Passage intégré au doctorat

Le passage intégré au doctorat permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributive à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en administration et politiques de l'éducation offre un passage intégré avec le programme suivant :

- Doctorat en administration et politiques de l'éducation

L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce passage intégré.

Travail de rédaction

Projet de fin d'études

L'étudiant termine sa formation par la réalisation du projet de fin d'études. Cette activité lui permet de démontrer sa capacité à faire la synthèse des connaissances acquises sur une question en particulier, liée à l'administration de l'éducation, aux aspects politiques de l'éducation, ou encore aux fondements sociaux de l'éducation; à intégrer les connaissances et habiletés acquises durant sa formation; à faire l'examen critique de cette question selon la méthodologie et les principes d'analyse prévalant dans le domaine; à démontrer de la rigueur dans l'analyse et dans les conclusions; et à présenter par écrit de façon claire et cohérente l'examen ou la mise en application d'une question théorique liée aux domaines, à l'aide des méthodes, concepts ou modèles étudiés. Ce travail individuel constitue un rapport de fin d'études.

Avant de s'inscrire à cette activité, l'étudiant doit avoir acquis 30 crédits contributives à son programme. De plus, il doit trouver un professeur qui accepte d'agir à titre de conseiller tout au long de la réalisation du projet. L'étudiant doit s'adresser au secrétariat du programme pour obtenir un guide d'élaboration et de présentation du projet de fin d'études, ainsi que le formulaire permettant de faire approuver son choix de conseiller et le sujet du travail de rédaction par la direction de programme. L'étudiant doit remettre le formulaire dûment rempli et signé par son conseiller au secrétariat du programme pour approbation de la direction de programme, et pour l'inscription au projet de fin d'études.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Administration et politiques de l'éducation (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6500	Projet de fin d'études	6
ADS-7021	Enjeux et développements en administration et politiques de l'éducation	3
ADS-7022	Méthodes de recherche appliquée en éducation	3

Règle 1. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7009	Introduction à l'administration scolaire	3
ADS-7010	Introduction à l'analyse politique de l'éducation	3

Règle 2. 12 à 27 crédits parmi :

Gestion des organisations et des systèmes éducatifs

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6022	Système d'enseignement collégial et société	3
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
ADS-7025	Analyse de modèles d'établissements scolaires	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3

Gestion des processus

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7000	Analyse des réformes : changement et innovation	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3

Gestion des professionnels de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7006	Gestion des ressources humaines en éducation	3
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7023	Leadership en éducation : ses antécédents et ses effets	3
RLT-7024	Éthique et prise de décision en entreprise	3

Fondements sociaux et politiques de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3

Formation à la recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
CSO-7024	Recherche quantitative	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

L'étudiant doit réussir 3 crédits parmi les cours portant les sigles ADS, AEE, CSO, DID, EDC, EDP, FEM, IED, MEV, PPG ou TEN, de niveau 6000 ou 7000, à l'exclusion des séries 800 et 900. Avec l'autorisation de la direction de la direction du programme, l'étudiant pourra suivre 3 crédits portant un autre sigle que ceux précités si la démonstration est faite de la pertinence de ces crédits dans le projet d'études de l'étudiant.

Maîtrise en administration et politiques de l'éducation - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui n'aura pas suivi six crédits de cours portant sur l'administration de l'éducation, l'analyse des politiques, la sociologie de l'éducation ou les aspects sociaux de l'éducation et trois crédits de cours en méthodes de recherche au cours de ses études universitaires antérieures pourra se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae

- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle le candidat indique :
 - les raisons qui l'incitent à poursuivre ses études dans ce programme
 - le lien qui existe entre sa formation antérieure et celle-ci
 - les cours en administration de l'éducation, en politiques de l'éducation, en sociologie de l'éducation, en fondements sociaux et en recherche qu'il a réalisés dans ses études universitaires antérieures
 - le thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

La formation en administration et politiques de l'éducation permet de répondre à la demande croissante de spécialistes et de chercheurs possédant une expertise dans l'analyse des processus de gestion des systèmes éducatifs, des professionnels de l'éducation et des politiques de l'éducation en s'appuyant notamment sur les fondements sociaux. Elle permet à une clientèle étudiante provenant d'horizons intellectuels variés d'acquérir des connaissances et des compétences associées à l'administration de l'éducation, aux politiques de l'éducation, à la sociologie de l'éducation et aux méthodologies (qualitatives, quantitatives) de la recherche selon le contexte et les normes scientifiques et de pratique en vigueur dans le champ de spécialisation.

Objectifs

Au terme de ses études, l'étudiant pourra :

- démontrer une connaissance approfondie des fondements du domaine d'études dans une perspective interdisciplinaire et analyser un problème complexe, une situation ou une institution en s'appuyant sur une ou des théories de ces sciences;
- adopter une vision systémique tenant compte des contextes sociaux, historiques, économiques et culturels et saisir les enjeux éthiques et humains;
- adopter une perspective critique face aux pratiques du domaine d'études et des connaissances scientifiques sur lesquelles elles se fondent afin de proposer des pistes de solution inédites et actualiser, de façon autonome, ses compétences dans son champ d'activité afin de poursuivre son propre développement professionnel;
- utiliser une démarche scientifique en mettant à profit des méthodes rigoureuses;
- travailler en interdisciplinarité, être ouvert à l'interprofessionnalité et présenter oralement et par écrit, à des auditoires scientifiques et professionnels, un sujet lié au domaine d'études;
- contribuer aux processus de changement et d'innovation en éducation en adoptant une posture scientifique.

Durée et régime d'études

L'étudiant a la possibilité de réaliser le programme à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ deux ans.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un passage accéléré au doctorat sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Passage intégré au doctorat

Le passage intégré au doctorat permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributive à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en administration et politiques de l'éducation - avec mémoire offre un passage intégré avec le programme suivant :

- [Doctorat en administration et politiques de l'éducation](#)

Éthique de la recherche

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. L'étudiant remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat du programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre une copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informe l'étudiant des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Note – Comme le prévoit le [Règlement des études](#), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Désignation d'un directeur de recherche

On recommande au candidat d'entreprendre, préalablement à sa demande d'admission, des démarches pour trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche et qui le guidera dans ses choix de cours. Si le candidat est dans l'impossibilité de faire ces démarches à distance, il pourra les effectuer au cours de sa première session d'inscription (aucun délai ne sera accordé). Le choix d'un directeur de recherche devrait se faire en fonction des intérêts de l'étudiant et des champs d'expertise des professeurs de ce programme. La direction de programme pourra aider l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant doit aviser la direction de programme par écrit de son choix d'un directeur de recherche.

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

L'étudiant inscrit à ce programme devra réaliser une recherche et produire un document, appelé mémoire, qui présente le cadre théorique, la démarche, les résultats et les conclusions de sa recherche. L'étudiant peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs du mémoire, les formes que celui-ci peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Travail de rédaction

Mémoire

Réaliser un mémoire de maîtrise relève d'une entente particulière entre l'étudiant et son directeur de recherche. Cette entente est soumise à l'approbation de la direction de programme par le dépôt d'un projet de mémoire. L'étudiant a jusqu'à la fin de sa deuxième session d'inscription pour s'acquitter de cette exigence. En collaboration avec son directeur de recherche, l'étudiant expose son projet de mémoire dans un texte d'environ cinq pages. Ce texte comprend les sections suivantes : sujet d'étude retenu, bref état des connaissances, objectifs de l'étude et méthodologie envisagée. L'étudiant ajoute ses références en annexe. Le projet est soumis à la direction de programme, qui l'approuve. Si celle-ci exprime des réserves, elle consulte les professeurs du comité de programme avant d'émettre un avis écrit et justifié.

Une fois le projet approuvé par la direction de programme, il devra être soumis au comité d'éthique.

Lorsqu'il est terminé, le mémoire est déposé sous forme électronique au secrétariat du programme. Il est évalué par le directeur de recherche et par deux autres professeurs désignés avec l'approbation de la direction de programme et de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Il n'y a ni prélecture, ni exposé oral.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Administration et politiques de l'éducation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
ADS-7021	Enjeux et développements en administration et politiques de l'éducation	3
CSO-7024	Recherche quantitative	3

Règle 1. 6 à 9 crédits parmi :

Cours de fondement

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7009	Introduction à l'administration scolaire	3
ADS-7010	Introduction à l'analyse politique de l'éducation	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Gestion des organisations et des systèmes éducatifs

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6022	Système d'enseignement collégial et société	3
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
ADS-7025	Analyse de modèles d'établissements scolaires	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3

Gestion des processus

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7000	Analyse des réformes : changement et innovation	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3

Gestion des professionnels de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7006	Gestion des ressources humaines en éducation	3
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7023	Leadership en éducation : ses antécédents et ses effets	3

Cours	Titre	Crédits exigés
RLT-7024	Éthique et prise de décision en entreprise	3

Fondements sociaux et politiques de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3

Formation à la recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7022	Méthodes de recherche appliquée en éducation	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3
ADS-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7
ADS-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7
ADS-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en didactique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

On suggère au candidat qui désire s'inscrire à temps complet de commencer ses études à la session d'automne ou à la session d'hiver.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon la formation antérieure du candidat, certains cours pourraient être exigés en scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels
- un avant-projet de recherche (environ deux à trois pages) qui indique :
 - le ou les champs d'étude et de recherche qui l'intéressent
 - une brève présentation du thème qu'il se propose de traiter dans son essai

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Directeur d'essai

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur d'essai. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif de soutenir une étude approfondie de l'une ou l'autre dimension didactique d'une ou de plusieurs disciplines scolaires, par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques d'enseignement. À cet effet, il a pour objectifs de permettre à l'étudiant:

- de s'approprier des connaissances avancées et de développer des compétences afin d'intervenir efficacement dans le domaine de la didactique;
- d'énoncer un problème d'étude et de le documenter en s'appuyant sur la littérature pertinente;
- de mener son projet de façon à respecter un échéancier réaliste en respectant les normes, les règles d'éthique et d'intégrité ainsi que les pratiques reconnues dans le domaine de la didactique;
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;
- de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de sa profession.

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Le choix d'une concentration est obligatoire.

Passage intégré au doctorat

Le passage intégré au doctorat permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributive à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en didactique offre un passage intégré avec le programme suivant :

- Doctorat en didactique

L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce passage intégré.

Travail de rédaction

Essai

Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études. L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un directeur d'essai. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 12 crédits. Pour plus d'information, l'étudiant peut se procurer le Guide de l'essai de maîtrise au secrétariat de son programme.

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Didactique (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6004	Essai	12
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
DID-7031	Fondements des didactiques disciplinaires	3
DID-7032	Théories et méthodes en didactique	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

Règle 2. 15 crédits parmi :

Sciences/Développement durable

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-7000	Éducation aux sciences et au développement durable	3
DID-6000	Didactique des sciences au collégial I	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3

Français

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6002	Didactique du français au collégial I	3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littérature et de ses fondements	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Mathématiques

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7002	Développement de concepts géométriques	3
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	3

Sciences humaines et sociales

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6013	Didactique des sciences humaines au collégial I	3

Perspectives éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

Violence en milieu scolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3

Autres

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7007	Lectures, thème particulier en didactique	3
DID-7008	Lectures, thèmes de base en didactique	3
EDC-7002	Sujets spéciaux	3

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6DID	Études - Profil international - Maîtrise en didactique	12 à 18

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en didactique - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon la formation antérieure du candidat, certains cours pourraient être exigés en scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels
- un avant-projet de recherche (environ quatre à cinq pages) qui indique le ou les champs d'étude et de recherche qui l'intéressent, ainsi qu'une brève présentation du thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif de soutenir une étude approfondie de l'une ou l'autre dimension didactique d'une ou de plusieurs disciplines scolaires, par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques d'enseignement. À cet effet, il a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- de s'approprier des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche;
- de maîtriser et de justifier la méthode de recherche utilisée;
- d'exposer et de s'approprier une problématique et de formuler ses objectifs de recherche;
- de mener son projet de façon à respecter un échéancier réaliste en respectant les normes, les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et de diffusion des connaissances;
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;
- de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers de la didactique.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet ou de résidence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Passage intégré au doctorat

Le passage intégré au doctorat permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributive à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en didactique offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- Doctorat en didactique

Remarques sur les cours

Le choix de cours est fait conjointement avec le directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du [CERUL](#).

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique ne pourra pas recevoir son diplôme de maîtrise.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Mémoire

Faire une maîtrise en didactique avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissance et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans son mémoire, l'étudiant doit démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section [Mémoires et thèses](#) du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de sa maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Didactique (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7031	Fondements des didactiques disciplinaires	3
DID-7032	Théories et méthodes en didactique	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Règle 3. 0 à 6 crédits parmi :**Stages**

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-6000	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	6
EDC-6003	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	3

Sciences/Développement durable

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-7000	Éducation aux sciences et au développement durable	3
DID-6000	Didactique des sciences au collégial I	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3

Français

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6002	Didactique du français au collégial I	3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littérature et de ses fondements	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Mathématiques

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7002	Développement de concepts géométriques	3
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	3

Sciences humaines et sociales

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6013	Didactique des sciences humaines au collégial I	3

Perspectives éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

Violence en milieu scolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7007	Lectures, thème particulier en didactique	3
DID-7008	Lectures, thèmes de base en didactique	3
EDC-7002	Sujets spéciaux	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3
DID-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7
DID-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7
DID-6814	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en enseignement au secondaire - français, langue première

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat, ou un diplôme jugé équivalent.

Il doit également avoir acquis 45 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle).

Le candidat qui n'a que 30 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle) est également admissible.

Moyenne cumulative

Le candidat a obtenu une moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat ayant acquis entre 30 et 44 crédits de formation universitaire pertinente se verra imposer une scolarité préparatoire pouvant atteindre jusqu'à 15 crédits. Le cas échéant, la scolarité préparatoire devra être réussie avec une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

Formations susceptibles de compter au moins 30 crédits de formation pertinente :

Baccalauréat en sciences du langage, en linguistique, en études et pratiques littéraires, en études françaises, en littérature française, en linguistique française.

La formation disciplinaire doit comporter plusieurs des objets d'études suivants* :

La lexicologie, la morphologie, la phonétique, la phonologie, la syntaxe, la sémantique et la grammaire; une variété de genres littéraires incluant notamment la littérature jeunesse et la poésie; la rédaction et la révision linguistique; les cultures liées à la langue; les notions liées à la langue apprises dans un contexte technologique (TIC); l'histoire de la langue et son épistémologie.

*Selon les balises établies par la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire du ministère de l'Enseignement supérieur.

Autorisation d'enseigner et antécédents judiciaires (mesure provinciale)

Ce diplôme permet d'obtenir un brevet d'enseignement du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant de ce programme doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de la maîtrise. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MES](#).

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Le candidat doit se soumettre à ce test dès son entrée dans le programme. Les seuils de réussite sont les suivants :

- résultat de 75 % ou plus : aucun cours correctif de français à suivre
- résultat se situant entre 60 % et 74 % : réussite avec une note égale ou supérieure à C d'un cours correctif de français
- résultat inférieur à 60 % : admission au programme non autorisée

Les cours correctifs de français ne sont pas contributifs au programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques à atteindre pour l'obtention du diplôme. Consulter *Compétences linguistiques à atteindre*.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne la maîtrise pas suffisamment pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il revient donc à chaque étudiant de s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de rédaction, de s'assurer d'avoir une compréhension suffisante de l'anglais et, au besoin, de prendre des mesures pour développer les compétences requises en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- une liste des cours universitaires démontrant la réussite d'une formation pertinente au regard de la discipline d'enseignement visée

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse

officielle au candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Au terme de cette formation, l'étudiant sera apte à assurer une charge d'enseignement et à participer au renouvellement des pratiques enseignantes en milieu d'enseignement secondaire. À cet égard, il aura acquis les compétences suivantes.

Compétences relatives à l'enseignement

- Agir en tant professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Compétences relatives à l'analyse de la pratique

- Utiliser des méthodes d'analyse scientifiquement reconnues.
- Se montrer responsable des retombées de ses interventions professionnelles.
- Analyser des interventions éducatives de façon à en dégager les forces et les limites.
- Proposer des pistes d'action propices au développement de la pratique en enseignement au secondaire.

Durée et régime d'études

Seuls les candidats admis à la session d'automne sont assurés de pouvoir réaliser cette formation sur une période de 5 sessions (automne, hiver, automne, hiver et été) en bénéficiant du statut d'étudiant à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

L'étudiant devra réussir le [Test de certification en français écrit pour l'enseignement](#) (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Ce test comporte deux épreuves :

- des questions à correction objective
- une épreuve de rédaction

En cas d'échec à l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves. La réussite du TECFÉE est préalable à l'inscription à ENS-6017 Stage III : Enseignement en responsabilité.

Pour se présenter au TECFÉE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Celle-ci est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi avec une note égale ou supérieure à C le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

Travail de rédaction

Le rapport de projet d'intervention (RPI) de 6 crédits (ENS-6508 Rapport de projet d'intervention) a pour but de permettre à l'étudiant de témoigner de sa capacité à réaliser une analyse de la pratique de l'enseignement au secondaire en ayant recours à des méthodes, des concepts et des modèles étudiés dans le cadre de sa formation de maîtrise. L'étudiant doit démontrer une rigueur dans son analyse et dans ses conclusions.

Structure du programme

Total exigé : 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6101	École et société	2
ADS-6102	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
DID-6101	Didactique du français : écriture	3
DID-6102	Didactique du français : grammaire	3
DID-6103	Didactique du français : lecture et écriture de textes littéraires	3
EDC-6101	Éthique professionnelle au secondaire	2
EDC-7102	Pédagogie et enseignement : évolution et fondements	3
ENS-6101	L'élève adolescent	3
ENS-6102	Gestion de classe au secondaire	2
MEV-6101	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
PPG-6101	Élèves en difficulté de comportement au secondaire	3
PPG-6102	Apprentissage, cognition et enseignement au secondaire	3
PPG-6103	Inclusion scolaire au secondaire	3
TEN-6101	Enseigner et apprendre avec le numérique	2
ENS-6103	Théories et méthodes d'analyse de la pratique	2
ENS-6104	Projet d'analyse de la pratique	1
ENS-6105	Stage 1 : initiation et début de prise en charge	2
ENS-6106	Stage 2 : prise en charge de groupes-classes	3
ENS-6107	Stage 3 : enseignement en responsabilité	9
ENS-6508	Rapport de projet d'intervention	6

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en enseignement au secondaire - mathématiques

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat, ou un diplôme jugé équivalent.

Il doit également avoir acquis 45 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle).

Le candidat qui n'a que 30 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle) est également admissible (voir **Scolarité préparatoire**).

Moyenne cumulative

Le candidat a obtenu une moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat ayant acquis entre 30 et 44 crédits de formation universitaire pertinente se verra imposer une scolarité préparatoire pouvant atteindre jusqu'à 15 crédits. Le cas échéant, la scolarité préparatoire devra être réussie avec une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

Formations susceptibles de compter au moins 30 crédits de formation pertinente :

Baccalauréat en mathématiques, en mathématiques et informatique, en mathématiques et physique, en économie et mathématiques.

La formation disciplinaire doit comporter plusieurs des objets d'études suivants* :

La géométrie, l'algèbre, l'algèbre linéaire, les statistiques et les probabilités, la topologie, la théorie des nombres ou des structures numériques, les théories et les méthodes de calcul (différentiel, intégral, méthodes numériques, etc.), l'analyse, les mathématiques discrètes, la théorie des équations, la théorie de la mesure, les concepts et les domaines plus spécifiques (la logique, la théorie des ensembles, la modélisation mathématique, l'optimisation et les graphes); les notions informatiques (le raisonnement logico-mathématique observé en programmation) utilisées dans un contexte technologique (TIC) ; les notions de physique et de génie (la modélisation des phénomènes mathématisés); l'histoire de la mathématique et son épistémologie.

*Selon les balises établies par la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire du ministère de l'Enseignement supérieur.

Autorisation d'enseigner et antécédents judiciaires (mesure provinciale)

Ce diplôme permet d'obtenir un brevet d'enseignement du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant de ce programme doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de la maîtrise. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MES](#).

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Le candidat doit se soumettre à ce test dès son entrée dans le programme. Les seuils de réussite sont les suivants :

- résultat de 75 % ou plus : aucun cours correctif de français à suivre
- résultat se situant entre 60 % et 74 % : réussite avec une note égale ou supérieure à C d'un cours correctif de français
- résultat inférieur à 60 % : réussite avec une note égale ou supérieure à C de deux cours correctifs de français

Les cours correctifs de français ne sont pas contributives au programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques à atteindre pour l'obtention du diplôme. Consulter *Compétences linguistiques à atteindre*.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne la maîtrise pas suffisamment pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il revient donc à chaque étudiant de s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de rédaction, de s'assurer d'avoir une compréhension suffisante de l'anglais et, au besoin, de prendre des mesures pour développer les compétences requises en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- une liste des cours universitaires démontrant la réussite d'une formation pertinente au regard de la discipline d'enseignement visée

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle au candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Au terme de cette formation, l'étudiant sera apte à assurer une charge d'enseignement et à participer au renouvellement des pratiques enseignantes en milieu d'enseignement secondaire. À cet égard, il aura acquis les compétences suivantes.

Compétences relatives à l'enseignement

- Agir en tant professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Compétences relatives à l'analyse de la pratique

- Utiliser des méthodes d'analyse scientifiquement reconnues.
- Se montrer responsable des retombées de ses interventions professionnelles.
- Analyser des interventions éducatives de façon à en dégager les forces et les limites.
- Proposer des pistes d'action propices au développement de la pratique en enseignement au secondaire.

Durée et régime d'études

Seuls les candidats admis à la session d'automne sont assurés de pouvoir réaliser cette formation sur une période de 5 sessions (automne, hiver, automne, hiver et été) en bénéficiant du statut d'étudiant à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

L'étudiant devra réussir le [Test de certification en français écrit pour l'enseignement](#) (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Ce test comporte deux épreuves :

- des questions à correction objective
- une épreuve de rédaction

En cas d'échec à l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves. La réussite du TECFÉE est préalable à l'inscription à ENS-6017 Stage III : Enseignement en responsabilité.

Pour se présenter au TECFÉE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Celle-ci est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi avec une note égale ou supérieure à C le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

Travail de rédaction

Le rapport de projet d'intervention (RPI) de 6 crédits (ENS-6508 Rapport de projet d'intervention) a pour but de permettre à l'étudiant de témoigner de sa capacité à réaliser une analyse de la pratique de l'enseignement au secondaire en ayant recours à des méthodes, des concepts et des modèles étudiés dans le cadre de sa formation de maîtrise. L'étudiant doit démontrer une rigueur dans son analyse et dans ses conclusions.

Structure du programme

Total exigé : 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6101	École et société	2
ADS-6102	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
DID-6104	Didactique des mathématiques I	3
DID-6105	Didactique des mathématiques II	3
DID-6106	Didactique des mathématiques III	3
EDC-6101	Éthique professionnelle au secondaire	2
EDC-7102	Pédagogie et enseignement : évolution et fondements	3
ENS-6101	L'élève adolescent	3
ENS-6102	Gestion de classe au secondaire	2

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-6101	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
PPG-6101	Élèves en difficulté de comportement au secondaire	3
PPG-6102	Apprentissage, cognition et enseignement au secondaire	3
PPG-6103	Inclusion scolaire au secondaire	3
TEN-6101	Enseigner et apprendre avec le numérique	2
ENS-6103	Théories et méthodes d'analyse de la pratique	2
ENS-6104	Projet d'analyse de la pratique	1
ENS-6105	Stage 1 : initiation et début de prise en charge	2
ENS-6106	Stage 2 : prise en charge de groupes-classes	3
ENS-6107	Stage 3 : enseignement en responsabilité	9
ENS-6508	Rapport de projet d'intervention	6

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en enseignement au secondaire - sciences et technologie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat, ou un diplôme jugé équivalent.

Il doit également avoir acquis 45 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle).

Le candidat qui n'a que 30 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle) est également admissible (voir **Scolarité préparatoire**).

Moyenne cumulative

Le candidat a obtenu une moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat ayant acquis entre 30 et 44 crédits de formation universitaire pertinente se verra imposer une scolarité préparatoire pouvant atteindre jusqu'à 15 crédits. Le cas échéant, la scolarité préparatoire devra être réussie avec une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

Formations susceptibles de compter au moins 30 crédits de formation pertinente :

Baccalauréat en chimie, en physique, en biologie, en biochimie et certains baccalauréats en génie.

La formation disciplinaire doit comporter plusieurs des objets d'études suivants* :

Une majorité d'objets d'études et de techniques liés : à la physique, incluant la mécanique, l'optique, les phénomènes ondulatoires, l'électricité et l'électromagnétisme; à la chimie, incluant la chimie physique, la chimie organique ou inorganique; à la biologie, incluant la biologie végétale, la biologie animale et la biologie humaine, y compris la nutrition et la génétique; aux sciences de l'environnement, incluant l'écologie; aux sciences de la Terre et de l'espace, incluant la météorologie, la géologie, la géophysique, l'océanographie et la biogéographie; à la technologie (ingénierie), incluant : le dessin technique ou le design assisté par ordinateur; l'analyse ou la conception d'objets techniques et les systèmes technologiques; l'électronique; les procédés de fabrication et d'usinage; les biotechnologies; la physique des matériaux, incluant les biomatériaux; la biomécanique.

Des connaissances générales portant sur : la santé et la sécurité en laboratoire et en atelier, incluant la biosécurité; la nature des sciences et des technologies (épistémologie); les impacts de la technologie sur la société et sur l'environnement; l'optique pour l'ingénieur, la photonique, les lasers et l'optoélectronique.

*Selon les balises établies par la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire du ministère de l'Enseignement supérieur.

Autorisation d'enseigner et antécédents judiciaires (mesure provinciale)

Ce diplôme permet d'obtenir un brevet d'enseignement du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant de ce programme doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de la maîtrise. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MES](#).

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Le candidat doit se soumettre à ce test dès son entrée dans le programme. Les seuils de réussite sont les suivants :

- résultat de 75 % ou plus : aucun cours correctif de français à suivre
- résultat se situant entre 60 % et 74 % : réussite avec une note égale ou supérieure à C d'un cours correctif de français
- résultat inférieur à 60 % : réussite avec une note égale ou supérieure à C de deux cours correctifs de français

Les cours correctifs de français ne sont pas contributives au programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques à atteindre pour l'obtention du diplôme. Consulter *Compétences linguistiques à atteindre*.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il revient donc à chaque étudiant de s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de rédaction, de s'assurer d'avoir une compréhension suffisante de l'anglais et, au besoin, de prendre des mesures pour développer les compétences requises en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- une liste des cours universitaires démontrant la réussite d'une formation pertinente au regard de la discipline d'enseignement visée

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle au candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Au terme de cette formation, l'étudiant sera apte à assurer une charge d'enseignement et à participer au renouvellement des pratiques enseignantes en milieu d'enseignement secondaire. À cet égard, il aura acquis les compétences suivantes.

Compétences relatives à l'enseignement

- Agir en tant professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Compétences relatives à l'analyse de la pratique

- Utiliser des méthodes d'analyse scientifiquement reconnues.
- Se montrer responsable des retombées de ses interventions professionnelles.
- Analyser des interventions éducatives de façon à en dégager les forces et les limites.
- Proposer des pistes d'action propices au développement de la pratique en enseignement au secondaire.

Durée et régime d'études

Seuls les candidats admis à la session d'automne sont assurés de pouvoir réaliser cette formation sur une période de 5 sessions (automne, hiver, automne, hiver et été) en bénéficiant du statut d'étudiant à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

L'étudiant devra réussir le [Test de certification en français écrit pour l'enseignement](#) (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Ce test comporte deux épreuves :

- des questions à correction objective
- une épreuve de rédaction

En cas d'échec à l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves. La réussite du TECFÉE est préalable à l'inscription à ENS-6017 Stage III : Enseignement en responsabilité.

Pour se présenter au TECFÉE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Celle-ci est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi avec une note égale ou supérieure à C le ou les cours correctifs de français

qui auraient été imposés.

Travail de rédaction

Le rapport de projet d'intervention (RPI) de 6 crédits (ENS-6508 Rapport de projet d'intervention) a pour but de permettre à l'étudiant de témoigner de sa capacité à réaliser une analyse de la pratique de l'enseignement au secondaire en ayant recours à des méthodes, des concepts et des modèles étudiés dans le cadre de sa formation de maîtrise. L'étudiant doit démontrer une rigueur dans son analyse et dans ses conclusions.

Structure du programme

Total exigé : 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6101	École et société	2
ADS-6102	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
DID-6107	Didactique des sciences au secondaire I	3
DID-6108	Didactique des sciences au secondaire II	3
DID-6109	Didactique des sciences au secondaire III	3
EDC-6101	Éthique professionnelle au secondaire	2
EDC-7102	Pédagogie et enseignement : évolution et fondements	3
ENS-6101	L'élève adolescent	3
ENS-6102	Gestion de classe au secondaire	2
MEV-6101	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
PPG-6101	Élèves en difficulté de comportement au secondaire	3
PPG-6102	Apprentissage, cognition et enseignement au secondaire	3
PPG-6103	Inclusion scolaire au secondaire	3
TEN-6101	Enseigner et apprendre avec le numérique	2
ENS-6103	Théories et méthodes d'analyse de la pratique	2
ENS-6104	Projet d'analyse de la pratique	1
ENS-6105	Stage 1 : initiation et début de prise en charge	2
ENS-6106	Stage 2 : prise en charge de groupes-classes	3
ENS-6107	Stage 3 : enseignement en responsabilité	9
ENS-6508	Rapport de projet d'intervention	6

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en enseignement au secondaire - univers social (histoire et géographie)

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat, ou un diplôme jugé équivalent.

Il doit également avoir acquis 45 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle).

Le candidat qui n'a que 30 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle) est également admissible (voir **Scolarité préparatoire**).

Moyenne cumulative

Le candidat a obtenu une moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat ayant acquis entre 30 et 44 crédits de formation universitaire pertinente se verra imposer une scolarité préparatoire pouvant atteindre jusqu'à 15 crédits. Le cas échéant, la scolarité préparatoire devra être réussie avec une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

Formations susceptibles de compter au moins 30 crédits de formation pertinente :

Baccalauréat en histoire ou en géographie.

La formation disciplinaire doit comporter plusieurs des objets d'études suivants* :

Une majorité d'objets d'études liés à l'histoire : l'histoire générale (politique, économique, sociale et culturelle) du Québec, du Canada et de l'étranger (les pays occidentaux, orientaux ou émergents); l'histoire de l'Antiquité, du Moyen-Âge et de l'époque moderne ou contemporaine; l'épistémologie de l'histoire; les enjeux liés au monde contemporain; l'éducation à la citoyenneté (les institutions publiques, la vie démocratique, les fondements identitaires et le changement social).

Certains objets d'études liés à la géographie : la géographie humaine, urbaine, politique, historique, environnementale, touristique, économique, sociale et culturelle, l'aménagement du territoire québécois, canadien et mondial; les enjeux liés au monde contemporain; l'épistémologie de la géographie.

*Selon les balises établies par la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire du ministère de l'Enseignement supérieur.

Autorisation d'enseigner et antécédents judiciaires (mesure provinciale)

Ce diplôme permet d'obtenir un brevet d'enseignement du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant de ce programme doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de la maîtrise. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MES](#).

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Le candidat doit se soumettre à ce test dès son entrée dans le programme. Les seuils de réussite sont les suivants :

- résultat de 75 % ou plus : aucun cours correctif de français à suivre
- résultat se situant entre 60 % et 74 % : réussite avec une note égale ou supérieure à C d'un cours correctif de français
- résultat inférieur à 60 % : réussite avec une note égale ou supérieure à C de deux cours correctifs de français

Les cours correctifs de français ne sont pas contributives au programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques à atteindre pour l'obtention du diplôme. Consulter *Compétences linguistiques à atteindre*.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il revient donc à chaque étudiant de s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de rédaction, de s'assurer d'avoir une compréhension suffisante de l'anglais et, au besoin, de prendre des mesures pour développer les compétences requises en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- une liste des cours universitaires démontrant la réussite d'une formation pertinente au regard de la discipline d'enseignement visée

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle au candidat.

Objectifs

Au terme de cette formation, l'étudiant sera apte à assurer une charge d'enseignement et à participer au renouvellement des pratiques enseignantes en milieu d'enseignement secondaire. À cet égard, il aura acquis les compétences suivantes.

Compétences relatives à l'enseignement

- Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Compétences relatives à l'analyse de la pratique

- Utiliser des méthodes d'analyse scientifiquement reconnues.
- Se montrer responsable des retombées de ses interventions professionnelles.
- Analyser des interventions éducatives de façon à en dégager les forces et les limites.
- Proposer des pistes d'action propices au développement de la pratique en enseignement au secondaire.

Durée et régime d'études

Seuls les candidats admis à la session d'automne sont assurés de pouvoir réaliser cette formation sur une période de 5 sessions (automne, hiver, automne, hiver et été) en bénéficiant du statut d'étudiant à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

L'étudiant devra réussir le [Test de certification en français écrit pour l'enseignement](#) (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Ce test comporte deux épreuves :

- des questions à correction objective
- une épreuve de rédaction

En cas d'échec à l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves. La réussite du TECFÉE est préalable à l'inscription à ENS-6017 Stage III : Enseignement en responsabilité.

Pour se présenter au TECFÉE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Celle-ci est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi avec une note égale ou supérieure à C le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

Travail de rédaction

Le rapport de projet d'intervention (RPI) de 6 crédits (ENS-6508 Rapport de projet d'intervention) a pour but de permettre à l'étudiant de témoigner de sa capacité à réaliser une analyse de la pratique de l'enseignement au secondaire en ayant recours à des méthodes, des concepts et des modèles étudiés dans le cadre de sa formation de maîtrise. L'étudiant doit démontrer une rigueur dans son analyse et dans ses conclusions.

Structure du programme

Total exigé : 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6101	École et société	2
ADS-6102	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
DID-6110	Didactique de l'histoire au secondaire I	3
DID-6111	Didactique de l'histoire au secondaire II	3
DID-6112	Didactique de la géographie au secondaire	3
EDC-6101	Éthique professionnelle au secondaire	2
EDC-7102	Pédagogie et enseignement : évolution et fondements	3
ENS-6101	L'élève adolescent	3
ENS-6102	Gestion de classe au secondaire	2
MEV-6101	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
PPG-6101	Élèves en difficulté de comportement au secondaire	3
PPG-6102	Apprentissage, cognition et enseignement au secondaire	3
PPG-6103	Inclusion scolaire au secondaire	3
TEN-6101	Enseigner et apprendre avec le numérique	2
ENS-6103	Théories et méthodes d'analyse de la pratique	2
ENS-6104	Projet d'analyse de la pratique	1
ENS-6105	Stage 1 : initiation et début de prise en charge	2

Cours	Titre	Crédits exigés
ENS-6106	Stage 2 : prise en charge de groupes-classes	3
ENS-6107	Stage 3 : enseignement en responsabilité	9
ENS-6508	Rapport de projet d'intervention	6

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en enseignement au secondaire - éthique et culture religieuse

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en éducation (M. Éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat, ou un diplôme jugé équivalent.

Il doit également avoir acquis 45 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle).

Le candidat qui n'a que 30 crédits de formation universitaire pertinente (de 1er, 2e ou 3e cycle) est également admissible (voir **Scolarité préparatoire**).

Moyenne cumulative

Le candidat a obtenu une moyenne de programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33 ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat ayant acquis entre 30 et 44 crédits de formation universitaire pertinente se verra imposer une scolarité préparatoire pouvant atteindre jusqu'à 15 crédits. Le cas échéant, la scolarité préparatoire devra être réussie avec une moyenne égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33.

Formations susceptibles de compter au moins 30 crédits de formation pertinente :

Baccalauréat en philosophie, en sciences religieuses ou en anthropologie.

La formation disciplinaire doit comporter plusieurs des objets d'études suivants* :

La philosophie (les grands philosophes, la philosophie de la religion, la philosophie pour enfants, l'éthique appliquée, l'éthique environnementale, l'éthique normative, l'éthique de la sexualité, la bioéthique, etc.); l'étude de différentes religions (le christianisme, l'hindouisme, l'islam, les nouveaux mouvements religieux, etc.); l'ethnologie, l'anthropologie, la sociologie et la psychologie des religions; l'épistémologie de l'éthique et de la culture religieuse.

*Selon les balises établies par la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire du ministère de l'Enseignement supérieur.

Autorisation d'enseigner et antécédents judiciaires (mesure provinciale)

Ce diplôme permet d'obtenir un brevet d'enseignement du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

En raison de mesures législatives adoptées par le gouvernement du Québec, le finissant de ce programme doit présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une déclaration relative aux antécédents judiciaires. Cette déclaration doit être produite en même temps que la demande d'autorisation d'enseigner, c'est-à-dire au terme de la maîtrise. Pour de plus amples renseignements, consulter le site du [MES](#).

Exigences linguistiques

Connaissance du français

La maîtrise de la langue française est vérifiée par le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Le candidat doit se soumettre à ce test dès son entrée dans le programme. Les seuils de réussite sont les suivants :

- résultat de 75 % ou plus : aucun cours correctif de français à suivre
- résultat se situant entre 60 % et 74 % : réussite avec une note égale ou supérieure à C d'un cours correctif de français
- résultat inférieur à 60 % : réussite avec une note égale ou supérieure à C de deux cours correctifs de français

Les cours correctifs de français ne sont pas contributives au programme.

Ce programme comporte également des exigences linguistiques à atteindre pour l'obtention du diplôme. Consulter *Compétences linguistiques à atteindre*.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne maîtrise pas suffisamment pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il revient donc à chaque étudiant de s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de rédaction, de s'assurer d'avoir une compréhension suffisante de l'anglais et, au besoin, de prendre des mesures pour développer les compétences requises en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des pièces exigées par le [Bureau du registraire](#)

- une liste des cours universitaires démontrant la réussite d'une formation pertinente au regard de la discipline d'enseignement visée

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle au candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Au terme de cette formation, l'étudiant sera apte à assurer une charge d'enseignement et à participer au renouvellement des pratiques enseignantes en milieu d'enseignement secondaire. À cet égard, il aura acquis les compétences suivantes.

Compétences relatives à l'enseignement

- Agir en tant professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

- Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
- Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Compétences relatives à l'analyse de la pratique

- Utiliser des méthodes d'analyse scientifiquement reconnues.
- Se montrer responsable des retombées de ses interventions professionnelles.
- Analyser des interventions éducatives de façon à en dégager les forces et les limites.
- Proposer des pistes d'action propices au développement de la pratique en enseignement au secondaire.

Durée et régime d'études

Seuls les candidats admis à la session d'automne sont assurés de pouvoir réaliser cette formation sur une période de 5 sessions (automne, hiver, automne, hiver et été) en bénéficiant du statut d'étudiant à temps complet aux sessions d'automne et d'hiver.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

L'étudiant devra réussir le [Test de certification en français écrit pour l'enseignement](#) (TECFÉE) pour obtenir le brevet d'enseignement. Ce test comporte deux épreuves :

- des questions à correction objective
- une épreuve de rédaction

En cas d'échec à l'une des deux épreuves, l'étudiant ne reprend que la partie du test qui n'a pas été réussie.

Le seuil de réussite est fixé à 70 % pour chacune des deux épreuves. La réussite du TECFÉE est préalable à l'inscription à ENS-6017 Stage III : Enseignement en responsabilité.

Pour se présenter au TECFÉE, l'étudiant doit avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme. Celle-ci est conditionnelle au fait d'avoir obtenu 75 % ou plus au TFLM ou d'avoir réussi avec une note égale ou supérieure à C le ou les cours correctifs de français qui auraient été imposés.

Travail de rédaction

Le rapport de projet d'intervention (RPI) de 6 crédits (ENS-6508 Rapport de projet d'intervention) a pour but de permettre à l'étudiant de témoigner de sa capacité à réaliser une analyse de la pratique de l'enseignement au secondaire en ayant recours à des méthodes, des concepts et des modèles étudiés dans le cadre de sa formation de maîtrise. L'étudiant doit démontrer une rigueur dans son analyse et dans ses conclusions.

Structure du programme

Total exigé : 60 crédits

Équivalence maximum : 30 crédits

Activités de formation communes

Enseignement au secondaire (60 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6101	École et société	2
ADS-6102	Aspects politiques des systèmes scolaires	2
DID-6113	Didactique de l'éthique et de la culture religieuse au secondaire	3
DID-6114	Didactique de l'éthique au 1er cycle du secondaire	3
DID-6115	Didactique de l'éthique au 2e cycle du secondaire	3
EDC-6101	Éthique professionnelle au secondaire	2
EDC-7102	Pédagogie et enseignement : évolution et fondements	3
ENS-6101	L'élève adolescent	3
ENS-6102	Gestion de classe au secondaire	2
MEV-6101	Évaluation des apprentissages au secondaire	3
PPG-6101	Élèves en difficulté de comportement au secondaire	3
PPG-6102	Apprentissage, cognition et enseignement au secondaire	3
PPG-6103	Inclusion scolaire au secondaire	3
TEN-6101	Enseigner et apprendre avec le numérique	2
ENS-6103	Théories et méthodes d'analyse de la pratique	2
ENS-6104	Projet d'analyse de la pratique	1
ENS-6105	Stage 1 : initiation et début de prise en charge	2
ENS-6106	Stage 2 : prise en charge de groupes-classes	3
ENS-6107	Stage 3 : enseignement en responsabilité	9
ENS-6508	Rapport de projet d'intervention	6

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en mesure et évaluation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui n'aura pas réalisé six crédits de cours en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation au cours de ses études universitaires antérieures pourra se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle le candidat indique :
- les objectifs visés en poursuivant des études dans ce programme
- les cours de sa formation antérieure qui sont en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation
- ses champs d'intérêt du candidat pour la réalisation de son essai

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Directeur d'essai

Le candidat devra, au cours de sa deuxième session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur d'essai. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle, ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

La formation en mesure et évaluation permet de répondre à la demande croissante de spécialistes possédant une expertise dans l'élaboration et la validation d'instruments de mesure et qui sont aptes à poser une réflexion critique en regard des diverses réalités et des d'objectifs visés. Elle permet à une clientèle étudiante provenant d'horizons intellectuels variés d'acquérir des connaissances et des compétences associées à la mesure et à l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques selon le contexte et les normes scientifiques et de pratique en vigueur.

Objectifs

Au terme de ses études, l'étudiant sera apte à :

- documenter des problématiques ou faire des analyses de besoins en lien avec la mesure et l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques;
- poser un regard critique sur les savoirs, les interventions, les instruments de mesure et les procédures d'évaluation et saisir les enjeux éthiques d'une situation en fonction des principes déontologiques, des normes de pratique et autres références;
- participer à la conception d'instruments de mesure visant l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques en fonction des normes scientifiques et des pratiques en vigueur;
- déterminer les méthodes de collecte et d'analyse de données (qualitative et quantitative) appropriées dans un contexte de recherche, d'intervention ou d'évaluation et procéder aux analyses appropriées;
- utiliser divers modèles de mesure dans la réalisation d'activités de mesure et d'évaluation.

Durée et régime d'études

L'étudiant a la possibilité de réaliser le programme à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ deux ans.

Travail de rédaction

Essai

S'inscrire à un programme de maîtrise implique la rédaction d'un travail terminal témoignant de l'intégration des connaissances acquises et de la capacité de l'étudiant à traiter d'un problème intellectuel d'une certaine complexité de façon claire et cohérente. Dans ce programme, ce travail de rédaction prend la forme d'un essai. Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir. L'étudiant peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs de l'essai, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. Ce guide est disponible au secrétariat du programme.

Le sujet de l'essai ainsi que son contenu relèvent d'une entente particulière entre l'étudiant et le directeur de son essai. Cette entente est soumise à l'approbation de la direction de programme à l'aide du formulaire Approbation du sujet d'essai disponible au secrétariat du programme. L'étudiant doit remettre son formulaire dûment rempli au plus tard à la fin de sa deuxième session d'inscription. Il incombe à la direction de programme d'approuver le sujet d'essai. Si celle-ci exprime des réserves, elle consulte les professeurs du comité de programme avant d'émettre un avis écrit et justifié.

Une fois terminé, l'essai est déposé sous forme électronique au secrétariat du programme. Il est évalué par le directeur de l'essai ainsi que par un autre professeur de la faculté, sous l'approbation de la direction de programme. Il est à noter que l'essai doit satisfaire aux exigences universitaires de 9 crédits (405 heures de travail).

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 18 crédits

Activités de formation communes

Mesure et évaluation (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
CSO-7024	Recherche quantitative	3
MEV-6500	Essai	9
MEV-7011	Analyse de données	3
MEV-7012	Modèles de mesure: théories, applications et interprétations	3
MEV-7016	Fondements en mesure et en évaluation	3

Règle 1. 12 à 21 crédits parmi :

Fondements, méthodes de recherche et d'analyse

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7020	Analyse par équations structurelles	3
MEV-7023	Équité en mesure et évaluation : menaces, biais et solutions actuelles	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Évaluation des caractéristiques individuelles

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7006	Construction d'échelles d'attitude	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
MEV-7024	Utilisation des tests individuels d'aptitudes intellectuelles	3

Évaluation des caractéristiques systémiques et institutionnelles

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
MEV-7022	Élaboration et évaluation de formation en milieu organisationnel	3
MEV-7025	Modèles d'évaluation de programmes d'intervention	3

Règle 2. 0 à 9 crédits parmi :

L'étudiant doit réussir 0 à 9 crédits parmi les cours portant les sigles ADS, CSO, DID, EDC, EDP, IED, MEV, PPG, TEN de niveau 6000 ou 7000, à l'exclusion des séries 800 et 900. Avec l'autorisation de la direction du programme, l'étudiant pourra suivre 3 crédits portant un autre sigle que ceux précités si la démonstration est faite de la pertinence de ces crédits dans le projet d'études de l'étudiant.

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6MEV	Études - Profil international - Maîtrise en mesure et évaluation	12 à 18

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en mesure et évaluation - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui n'aura pas réalisé six crédits de cours en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation au cours de ses études universitaires antérieures pourra se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle le candidat présente :
 - les objectifs visés en poursuivant des études dans ce programme
 - les cours de sa formation antérieure qui sont en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation
 - ses champs d'intérêt pour la réalisation de son mémoire

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle, ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

La formation en mesure et évaluation permet de répondre à la demande croissante de spécialistes et de chercheurs possédant une expertise dans l'élaboration et la validation d'instruments de mesure et qui sont aptes à poser une réflexion critique en regard des diverses réalités et des d'objectifs visés. Elle permet à une clientèle étudiante provenant d'horizons intellectuels variés d'acquérir des connaissances et des compétences associées à la mesure et à l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques selon le contexte et les normes scientifiques et de pratique en vigueur.

Objectifs

Au terme de ses études, l'étudiant sera apte à :

- documenter des problématiques ou faire des analyses de besoins en lien avec la mesure et l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques;
- poser un regard critique sur les savoirs, les interventions, les instruments de mesure et les procédures d'évaluation dans son champ de spécialisation et saisir les enjeux éthiques d'une situation en fonction des principes déontologiques, des normes de pratique et autres références pertinentes à son domaine;
- participer à la conception d'instruments de mesure visant l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques en fonction des normes scientifiques et des pratiques en vigueur dans le domaine;
- déterminer les méthodes de collecte et d'analyse de données (qualitative et quantitative) appropriées dans un contexte de recherche, d'intervention ou d'évaluation et procéder aux analyses appropriées;
- utiliser divers modèles de mesure dans la réalisation d'activités de mesure et d'évaluation;
- contribuer à des recherches en éducation ou dans un domaine connexe;
- conseiller des praticiens, des professionnels et des étudiants dans la réalisation de projets de recherche, de processus d'évaluation ou de validation.

Durée et régime d'études

L'étudiant a la possibilité de réaliser le programme à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ deux ans.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un passage accéléré au doctorat sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Éthique de la recherche

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. L'étudiant remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier, en la remettant au secrétariat du programme.

Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre une copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informera l'étudiant des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Note : Comme le prévoit le Règlement des études, l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Désignation d'un directeur de recherche

Préalablement à sa demande d'admission, il est recommandé que le candidat entreprenne des démarches pour trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche et qui le guidera dans ses choix de cours. Si le candidat est dans l'impossibilité de faire ces démarches à distance, il pourra les effectuer au cours de sa première session d'inscription (aucun délai ne sera accordé). Le choix d'un directeur de recherche devrait se faire en fonction des intérêts de l'étudiant et des champs d'expertise des professeurs impliqués dans le programme. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche.

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

L'étudiant inscrit à ce programme devra réaliser une recherche et produire un document présentant son cadre théorique, sa démarche, les résultats et les conclusions, que l'on appelle mémoire. L'étudiant peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs du mémoire, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site Internet de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Mémoire

Réaliser un mémoire de maîtrise relève d'une entente particulière entre l'étudiant et son directeur de recherche. Cette entente est soumise à l'approbation de la direction de programme par le dépôt d'un projet de mémoire. L'étudiant a jusqu'à la fin de sa deuxième session d'inscription pour s'acquitter de cette obligation. En collaboration avec son directeur de recherche, l'étudiant expose son projet de mémoire dans un texte d'environ cinq pages. Ce texte comprend les sections suivantes : sujet d'étude retenu, bref état des connaissances, objectifs de l'étude et méthodologie envisagée. L'étudiant ajoute ses références en annexe. Le projet est soumis à la direction de programme, qui l'approuve. Si celle-ci exprime des réserves, elle consulte les professeurs du comité de programme avant d'émettre un avis écrit et justifié.

Une fois le projet approuvé par la direction de programme, il devra être soumis au comité d'éthique. Les modalités relatives à cette approbation figurent dans la section ci-dessus intitulée « Comité d'éthique ».

Lorsqu'il est terminé, le mémoire est déposé sous forme électronique au secrétariat du programme. Il est évalué par le directeur de recherche et par deux autres professeurs désignés pour ce faire, sous l'approbation de la direction de programme et de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. Il n'y a ni prélecture, ni exposé oral.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Mesure et évaluation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7011	Analyse de données	3
MEV-7016	Fondements en mesure et en évaluation	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
CSO-7024	Recherche quantitative	3

Règle 2. 6 à 9 crédits parmi :

Fondements, méthodes de recherche et d'analyse

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7012	Modèles de mesure: théories, applications et interprétations	3
MEV-7020	Analyse par équations structurelles	3
MEV-7023	Équité en mesure et évaluation : menaces, biais et solutions actuelles	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Évaluation des caractéristiques individuelles

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7006	Construction d'échelles d'attitude	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
MEV-7024	Utilisation des tests individuels d'aptitudes intellectuelles	3

Évaluation des caractéristiques systémiques et institutionnelles

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
MEV-7022	Élaboration et évaluation de formation en milieu organisationnel	3
MEV-7025	Modèles d'évaluation de programmes d'intervention	3

Règle 3. 0 à 3 crédits parmi :

L'étudiant doit réussir 0 à 3 crédits parmi les cours portant les sigles ADS, CSO, DID, EDC, EDP, IED, MEV, PPG, TEN de niveau 6000 ou 7000, à l'exclusion des séries 800 et 900. Avec l'autorisation de la direction du programme, l'étudiant pourra suivre 3 crédits portant un autre sigle que ceux précités si la démonstration est faite de la pertinence de ces crédits dans le projet d'études de l'étudiant.

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3
MEV-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7
MEV-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7
MEV-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychopédagogie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

On suggère au candidat qui désire s'inscrire à temps complet de commencer ses études à la session d'automne ou à la session d'hiver.

Admissibilité

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon la formation antérieure du candidat, certains cours pourraient être exigés en scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur d'essai

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur d'essai. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels
- un avant-projet de recherche (environ deux à trois pages) qui indique le ou les champs d'étude et de recherche qui l'intéressent, ainsi qu'une brève présentation du thème qu'il se propose de traiter dans son essai

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. À cet effet, il a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- de s'approprier des connaissances avancées et de développer des compétences afin d'intervenir efficacement dans le domaine de la psychopédagogie;
- d'énoncer un problème d'étude et de le documenter en s'appuyant sur la littérature pertinente;
- de mener son projet de façon à respecter un échéancier réaliste en respectant les normes, les règles d'éthique et d'intégrité ainsi que les pratiques reconnues en psychopédagogie;
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;
- de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de sa profession.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Passage intégré au doctorat

Le passage intégré au doctorat permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributive à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en psychopédagogie offre un passage intégré avec le programme suivant :

- Doctorat en psychopédagogie

L'étudiant est invité à prendre contact avec la direction de programme pour connaître les conditions d'admission à ce passage intégré.

Remarques sur les cours

Le choix de cours est fait conjointement avec le directeur d'essai et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Travail de rédaction

Essai

Réaliser un essai consiste à faire état des connaissances associées à un domaine de savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études. L'essai que doit présenter l'étudiant est un travail de synthèse, c'est-à-dire de réflexion et d'interprétation, réalisé sous la supervision d'un directeur d'essai. Il peut prendre plusieurs formes (revue de littérature sur un thème précis, analyse d'une intervention de pratiques pédagogiques, production de matériel didactique, monographies, étude de cas, études historiques, dissertation). Pour plus d'information, l'étudiant peut se procurer le *Guide de l'essai de maîtrise* au secrétariat de son programme.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Psychopédagogie (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
PPG-6005	Essai	12

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7002	Construction sociale et culturelle des connaissances	3
PPG-7055	Analyse des pratiques professionnelles en contexte éducatif	3

Règle 3. 15 à 18 crédits parmi :

Perspectives éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
EDC-7017	Créativité et intervention pédagogique	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7047	Éducation et culture	3
TEN-7000	Apprentissage en réseau	3

Violence en milieu scolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3

Troubles du comportement

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3

Développement du langage

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littérature et de ses fondements	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Éducation physique et sportive

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-7012	Femmes et sport	3
EPS-7013	Préparation mentale en sport : une perspective holistique	3
EPS-7017	Valorisation et protection des athlètes	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7002	Sujets spéciaux	3
EPS-7007	Lectures dirigées	3
PPG-7020	Lectures dirigées I	3
PPG-7021	Lectures dirigées II	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychopédagogie - adaptation scolaire - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

On suggère au candidat qui désire s'inscrire à temps complet de commencer ses études à la session d'automne.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BEPEP) ou un baccalauréat en adaptation scolaire et sociale ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline est également admissible (voir scolarité préparatoire).

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement. L'intervention en milieu scolaire en adaptation scolaire ou en orthopédagogie exige un brevet d'enseignement.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline sera dans l'obligation de réaliser une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 15 crédits ([scolarité préparatoire exigée](#) selon le baccalauréat qui a été réalisé). Le candidat doit réussir les cours exigés, ou des cours jugés équivalents, avant de s'inscrire à certains cours de la maîtrise, avec un résultat égal ou supérieur à C.

Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributives au programme.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels
- un avant-projet de recherche (environ quatre à cinq pages) qui indique le ou les champs d'étude et de recherche qui l'intéressent, ainsi qu'une brève présentation du thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. Certaines activités visent la reconnaissance de ses propres valeurs, habiletés et modèles conceptuels.

Ce programme est axé sur la formation en recherche. L'étudiant acquerra cette formation par la poursuite de cours et par la rédaction d'un mémoire. Au terme de ses études, l'étudiant devrait :

- avoir enrichi sa connaissance d'un champ d'activité professionnelle en rapport avec la psychopédagogie et l'adaptation scolaire;
- s'être familiarisé avec la recherche dans le champ d'activité de l'adaptation scolaire;
- avoir acquis une attitude critique par rapport à la recherche en éducation;
- avoir élargi ses habiletés de chercheur par la réalisation d'un projet de recherche;
- être en mesure de présenter, par écrit et de façon claire et cohérente, un projet de recherche (mémoire), la démarche de réalisation et les résultats obtenus dans le domaine de l'adaptation scolaire.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Remarques sur les cours

Le choix de cours est fait conjointement avec le professeur qui agira à titre de directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la *Déclaration de l'étudiant* (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la *Demande d'approbation* (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la *Justification de l'exemption* (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du [CERUL](#).

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#), l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du CERUL ne pourra recevoir son diplôme de doctorat.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Mémoire

Faire une maîtrise en psychopédagogie - adaptation scolaire avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissances et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans son mémoire, l'étudiant doit démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à son domaine de savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section [Mémoires et thèses](#) du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de sa maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Adaptation scolaire (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PPG-7048	Aborder le jeune dans sa globalité et en systémie	3

Règle 2. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3
PPG-7058	Soutien de la réussite des élèves ayant un trouble du déficit de l'attention/hyperactivité	3
PPG-7059	Gestion des comportements difficiles en formation professionnelle et au collégial	3
PPG-7060	Élèves en difficulté d'adaptation : intervention en milieu de pratique	3

Règle 3. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
EDC-6003	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7017	Créativité et intervention pédagogique	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-6016	Stage en difficultés d'apprentissage I	3
PPG-6018	Stage en difficultés comportementales	3
PPG-6019	Trouble du comportement : stage d'intervention en contexte spécialisé	3
PPG-7002	Construction sociale et culturelle des connaissances	3
PPG-7005	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique	3
PPG-7019	Lectures dirigées en adaptation scolaire	3
PPG-7047	Éducation et culture	3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littérature et de ses fondements	3
PPG-7055	Analyse des pratiques professionnelles en contexte éducatif	3
TEN-7000	Apprentissage en réseau	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3
PPG-6812	Activité de recherche - mémoire 2	3
PPG-6813	Activité de recherche - mémoire 3	9
PPG-6814	Activité de recherche - mémoire 4	9

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychopédagogie - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon la formation antérieure du candidat, certains cours pourraient être exigés en scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) doit exposer les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels
- un avant-projet de recherche (environ quatre à cinq pages) qui indique le ou les champs d'études et de recherche qui l'intéressent, ainsi qu'une brève présentation du thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif de favoriser chez l'étudiant l'acquisition d'une formation plus approfondie par l'étude de modèles théoriques, par le développement d'outils et de stratégies d'intervention et par l'analyse des pratiques pédagogiques. À cet effet, ce programme a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- de s'approprier des connaissances nécessaires à la compréhension des concepts clés, des théories et des enjeux principaux de son champ de recherche;
- de maîtriser et de justifier la méthode de recherche utilisée;
- d'exposer et de s'approprier une problématique et de formuler ses objectifs de recherche;

- de mener son projet de façon à respecter un échéancier réaliste en respectant les normes, les règles d'éthique et d'intégrité en recherche et de diffusion des connaissances;
- d'analyser ses résultats et de les discuter au regard de la littérature;
- de traiter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de faire un examen critique des connaissances dans des secteurs particuliers de la psychopédagogie.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins une session. Cette exigence de temps complet peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, y compris à la session d'été.

Passage intégré au doctorat

Le passage intégré au doctorat permet de commencer une scolarité de troisième cycle, contributive à la fois à la maîtrise et au doctorat, sous réserve d'une entente formelle entre la direction d'un programme de maîtrise et la direction d'un programme de doctorat. La maîtrise en psychopédagogie – avec mémoire offre un passage intégré avec le ou les programmes suivants :

- Doctorat en psychopédagogie

Remarques sur les cours

Le choix de cours est fait conjointement avec le directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit à la maîtrise recherche doit d'abord remplir la *Déclaration de l'étudiant* (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la *Demande d'approbation* (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la *Justification de l'exemption* (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du [CERUL](#).

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du CERUL ne pourra recevoir son diplôme de maîtrise.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Mémoire

Faire une maîtrise en psychopédagogie avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissances et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans son mémoire, l'étudiant doit démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à son domaine de savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section [Mémoires et thèses](#) du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de sa maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Psychopédagogie (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7002	Construction sociale et culturelle des connaissances	3
PPG-7055	Analyse des pratiques professionnelles en contexte éducatif	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
EPS-7000	Recherche en intervention en éducation physique et sportive	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Règle 3. 0 à 6 crédits parmi :

Stages

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-6000	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	6
EDC-6003	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	3

Perspectives éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
EDC-7017	Créativité et intervention pédagogique	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7047	Éducation et culture	3
TEN-7000	Apprentissage en réseau	3

Violence en milieu scolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3

Troubles du comportement

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7000	Troubles de comportement intériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7028	Problèmes d'adaptation et cognition sociale	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3

Développement du langage

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Éducation physique et sportive

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-7001	Supervision en éducation physique et sportive	3
EPS-7012	Femmes et sport	3
EPS-7013	Préparation mentale en sport : une perspective holistique	3
EPS-7017	Valorisation et protection des athlètes	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7002	Sujets spéciaux	3
EPS-7007	Lectures dirigées	3
PPG-7020	Lectures dirigées I	3
PPG-7021	Lectures dirigées II	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6821	Activité de recherche - mémoire 1	3
PPG-6822	Activité de recherche - mémoire 2	7
PPG-6823	Activité de recherche - mémoire 3	7
PPG-6824	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychopédagogie - difficultés d'apprentissage et d'adaptation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BEPEP) ou un baccalauréat en adaptation scolaire et sociale ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline sera dans l'obligation de réaliser une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 15 crédits. En fonction du baccalauréat obtenu, le candidat doit avoir réussi les cours indiqués ci-dessous avec un résultat égal ou supérieur à C, ou des cours jugés équivalents, et ce, avant de s'inscrire à certains cours de la maîtrise. Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributives au programme.

Consulter <https://www.fse.ulaval.ca/scolaritepreparatoire> pour le détail de la scolarité préparatoire exigée selon le baccalauréat qui a été réalisé.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son

inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme est conçu pour le personnel enseignant qui travaille en milieu scolaire auprès d'élèves en difficultés d'apprentissage et d'adaptation. Il lui permet d'améliorer ses interventions à partir du développement de compétences et de connaissances relatives à ce domaine et d'acquérir une spécialisation professionnelle plus poussée par l'analyse de sa pratique pédagogique auprès de cette population.

Ce programme propose des modèles théoriques du développement des compétences qui concernent soit le sujet apprenant, soit les contenus, soit les différents outils ou les diverses stratégies d'intervention auprès des élèves. Certaines activités engagent le praticien à clarifier sa compréhension de l'activité éducative en le mettant en situation de reconnaître ses valeurs, ses habiletés et ses modèles conceptuels.

Objectifs

De façon générale, et par des moyens particuliers, le programme vise à permettre à l'étudiant :

- de situer adéquatement sa discipline ou son champ de pratique dans le domaine plus vaste des sciences de l'éducation;
- d'acquérir des connaissances et des compétences relatives aux difficultés d'apprentissage et à l'adaptation scolaire;
- de développer ses habiletés d'intervention auprès des élèves en difficulté;
- de maîtriser et de justifier les interventions utilisées;
- d'énoncer un problème d'étude et de le documenter en s'appuyant sur la littérature pertinente;
- de traiter, par écrit, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel d'une certaine complexité;
- de porter des jugements critiques sur les conditions de l'exercice de sa profession.

Conditions de poursuite des études

La réussite de 6 crédits de stages (PPG-6016 Stage en difficultés d'apprentissage I ET PPG-6017 Stage en difficultés d'apprentissage II ou PPG-6018 Stage en difficultés comportementales) est une condition de poursuite des études de ce programme. La reprise d'un premier échec est autorisée, mais un deuxième échec peut mener à l'exclusion du programme, conformément au Règlement des études.

Travail de rédaction

Le projet de fin d'études constitue une réflexion sur les pratiques dans le domaine des difficultés d'apprentissage et d'adaptation. Il s'agit d'un travail écrit pouvant emprunter différentes formes : retour critique sur l'atteinte des objectifs de formation; étude d'une problématique rattachée à l'intervention en difficultés d'apprentissage ou d'adaptation; analyse synthèse du niveau acquis dans sa pratique professionnelle.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Difficultés d'apprentissage et d'adaptation (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
PPG-6016	Stage en difficultés d'apprentissage I	3
PPG-6018	Stage en difficultés comportementales	3
PPG-6500	Projet de fin d'études	6
PPG-7000	Troubles de comportement intériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7005	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique	3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Règle 3. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7002	Développement de concepts géométriques	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7017	Créativité et intervention pédagogique	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-6017	Stage en difficultés d'apprentissage II	3
PPG-7002	Construction sociale et culturelle des connaissances	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7048	Aborder le jeune dans sa globalité et en systémie	3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littérature et de ses fondements	3
PPG-7050	Discours et littérature : l'enfant en difficulté langagière	3
PPG-7055	Analyse des pratiques professionnelles en contexte éducatif	3
PPG-7058	Soutien de la réussite des élèves ayant un trouble du déficit de l'attention/hyperactivité	3
PPG-7059	Gestion des comportements difficiles en formation professionnelle et au collégial	3
PPG-7060	Élèves en difficulté d'adaptation : intervention en milieu de pratique	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychopédagogie - orthopédagogie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire, en adaptation scolaire ou en enseignement au secondaire, soit en français langue première ou en mathématiques, ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat dans un domaine autre que l'enseignement et qui détient une formation universitaire dans un domaine connexe à l'orthopédagogie (orthophonie ou psychologie cognitive) est également admissible, mais une scolarité préparatoire peut être exigée.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

En fonction du baccalauréat détenu, le candidat peut se voir imposer une scolarité préparatoire de 3 à 15 crédits. Ces cours devront être réussis avec un résultat égal ou supérieur à C, et ce, avant de s'inscrire à certains cours de la maîtrise. Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributives au programme.

Consulter <https://www.fse.ulaval.ca/scolaritepreparatoire> pour le détail de la scolarité préparatoire exigée selon le baccalauréat qui a été réalisé.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

L'étudiant inscrit à ce programme doit maîtriser la langue française.

Le candidat qui ne détient pas un diplôme menant à la délivrance d'une autorisation d'enseigner au Québec doit, avant le début des cours de la première session, réussir le test de français Laval-Montréal (TFLM) et obtenir un résultat égal ou supérieur à 60 %.

Si le résultat qu'il obtient est égal ou supérieur à 60 %, mais inférieur à 75 %, il devra suivre et réussir le cours FRN-1904 Français écrit pour la formation à l'enseignement III avec une note minimale de C durant sa première session d'inscription au programme. Ce cours, qui peut être suivi à distance, n'est pas contributoire au programme.

Le candidat qui obtient une note inférieure à 60 % au TFLM n'est pas admis au programme.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages dans cette langue, l'étudiant qui ne la maîtrise pas suffisamment pourrait éprouver des difficultés dans ses études. Il revient donc à chaque étudiant de s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, de s'assurer d'avoir une compréhension suffisante de l'anglais et, au besoin, de prendre des mesures pour développer les compétences requises en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une brève lettre de motivation dans laquelle le candidat précise :
- son intérêt pour le programme
- les objectifs professionnels qu'il poursuit
- les raisons pour lesquelles, à son avis, la direction de programme devrait retenir sa candidature

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus. Le Bureau du registraire achemine la réponse officielle au candidat.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme permet à l'étudiant d'intervenir auprès d'élèves, ou de groupes d'élèves, présentant des difficultés répétées ou sévères d'apprentissage en mathématiques ou en lecture-écriture de façon à pallier ces difficultés et à favoriser leur réussite scolaire. Elle prépare donc une personne à exercer toutes les fonctions dévolues à l'orthopédagogue.

Objectifs

Au terme de cette formation, l'étudiant sera apte à :

- évaluer, dans une perspective systémique, des difficultés d'apprentissage d'élèves en lecture-écriture ou en mathématiques;
- intervenir de façon spécifique sur les dimensions pédagogiques et didactiques liées principalement aux connaissances, aux construits et aux processus utilisés en lecture, en écriture et en mathématiques de même qu'au regard des stratégies d'autorégulation impliquées dans les apprentissages scolaires;
- collaborer avec d'autres acteurs concernés par la réussite d'élèves à la mise en œuvre de mesures de prévention, d'intervention et de remédiation/rééducation et de conditions propices à favoriser la réussite pour tous;
- promouvoir l'orthopédagogie et le développement des services orthopédagogiques dans les milieux de formation;
- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions d'orthopédagogue;
- poursuivre, de façon autonome, sa démarche de développement professionnelle entreprise dans le cadre de cette formation;

- contribuer au développement et au renouvellement des pratiques orthopédagogiques.

Conditions de poursuite des études

Un étudiant qui subit un deuxième échec à un même stage ou qui échoue un deuxième stage, même s'il a réussi la reprise du premier stage, pourrait être exclu du programme conformément au Règlement des études (article 349c).

Travail de rédaction

Le rapport de fin d'études (PPG-6501 Rapport de fin d'études en orthopédagogie, 6 crédits) permet à l'étudiant de faire la synthèse des connaissances acquises sur une question particulière liée à la pratique orthopédagogique en ayant recours à une démarche analytique. Cette activité mène à la production d'un texte de 25 à 40 pages.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 16 crédits

Activités de formation communes

Orthopédagogie (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	3
PPG-6016	Stage en difficultés d'apprentissage I	3
PPG-6017	Stage en difficultés d'apprentissage II	3
PPG-6022	Orthopédagogie : fonction, éthique, critique	3
PPG-6023	Développement professionnel en orthopédagogie	3
PPG-6501	Rapport de fin d'études en orthopédagogie	6
PPG-7005	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3
PPG-7056	Questions spéciales en orthopédagogie	3
PPG-7057	Évaluation et intervention en orthopédagogie	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7002	Développement de concepts géométriques	3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en psychoéducation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise en psychoéducation (M. Ps. éd.)

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Ce programme est offert dans le cadre d'un continuum baccalauréat-maîtrise. Pour être admissible, le candidat doit détenir un baccalauréat en psychoéducation de l'Université Laval. Il se verra réserver une place à la maîtrise.

Une fois les candidats en provenance du continuum admis, s'il reste des places disponibles, celles-ci seront accordées aux titulaires d'un baccalauréat de l'Université Laval formés dans un domaine autre que la psychoéducation et aux titulaires d'un baccalauréat en psychoéducation obtenu dans une autre université.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,2 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Antécédents judiciaires

En conformité avec la mission des établissements de santé et de services sociaux, qui est d'offrir aux usagers une prestation de soins et de services de qualité et sécuritaires, chaque étudiant doit obligatoirement remplir un formulaire de déclaration d'antécédents judiciaires avant de pouvoir être reçu en stage. Selon la nature des infractions déclarées, l'étudiant pourrait se voir refuser l'accès aux milieux de stage.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- pour le candidats provenant d'une autre université ou d'un autre programme :
 - un curriculum vitae (suggéré, mais non obligatoire)
 - une lettre de motivation/intentions d'environ une page (suggérée, mais non obligatoire)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Contingentement - capacité d'accueil

La maîtrise en psychoéducation a une [capacité d'accueil limitée](#) à 60 places.

Date limite de dépôt

La date limite pour déposer une demande d'admission est le 1^{er} mars pour commencer le programme à l'automne suivant.

Pour la maîtrise avec essai

Le candidat qui désire réaliser son programme de maîtrise avec essai plutôt qu'avec le Rapport de projet d'intervention (RPI) est prié de transmettre, entre le 1^{er} mars et le 24 juin précédant le début de la maîtrise, un avant-projet d'essai ainsi que le nom du professeur qui a accepté de diriger ses travaux.

Objectifs

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de compétences professionnelles visant à rendre l'étudiant apte à favoriser, par des interventions éducatives, le développement personnel et l'insertion sociale d'individus et de groupes d'individus. Cette formation mène à l'obtention du titre de psychoéducateur.

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis les compétences suivantes :

- agir dans un rôle-conseil auprès d'autres acteurs;
- prendre en charge son développement professionnel et la mise à jour de ses connaissances;
- contribuer à l'évolution des pratiques qui sont centrales pour le domaine de la psychoéducation;
- adopter une posture de praticien réflexif qui respecte les règles éthiques de la profession;
- démontrer une attitude critique quant à la pratique professionnelle de la psychoéducation et aux connaissances scientifiques sur lesquelles celle-ci se fonde;
- exécuter des activités à risque de préjudice dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines en tenant compte des principes éthiques de la profession;
- traiter, oralement ou par écrit, un problème intellectuel d'une certaine complexité.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit normalement s'inscrire à temps complet à ce programme. Il est formellement tenu de s'y inscrire pendant au moins trois sessions consécutives. Toute dérogation à ces dispositions doit être autorisée explicitement par la direction de programme.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Psychoéducation (45 crédits)

L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer PSE-6007 (6 crédits) et deux cours (6 crédits) par PSE-6500 (12 crédits). Il doit alors rédiger un essai faisant état des connaissances dans un domaine du savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études.

Cours	Titre	Crédits exigés
PSE-6001	Utilisation d'instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation	3
PSE-6002	Évaluation psychoéducative et plan d'intervention	3
PSE-6003	Gestion clinique et rôle conseil en intervention psychoéducative	3
PSE-6004	Organisation professionnelle, éthique et déontologie	3
PSE-6005	Stage I en psychoéducation	6

Cours	Titre	Crédits exigés
PSE-6006	Stage II en psychoéducation	6
PSE-6007	Rapport de projet d'intervention	6
PSE-6010	Analyse critique d'interventions psychosociales	3
PSE-6012	Programmes de prévention en psychoéducation	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
CSO-7024	Recherche quantitative	3
PSE-7001	Méthodologies mixtes de la recherche	3

Règle 2. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-7019	Psychopathologie du travail et réadaptation	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
MEV-7024	Utilisation des tests individuels d'aptitudes intellectuelles	3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3
PSE-6008	Sujets spéciaux (psychoéducation)	3
PSE-6011	Intervention interculturelle en psychoéducation	3
PSE-6013	Analyse de cas complexes	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en sciences de l'orientation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Cependant, le cheminement de l'étudiant admis à la session d'hiver est susceptible d'être plus long, compte tenu du fait que certains cours ne peuvent être donnés durant cette session et que les stages ne peuvent être entrepris qu'à la session d'automne.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en orientation ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut également être admis sous réserve d'une scolarité préparatoire (voir scolarité préparatoire).

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines devra réaliser une scolarité préparatoire s'il est admis au programme. Il devra obtenir une moyenne minimale de 3,00 sur 4,33 pour l'ensemble des cours, au terme de la scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Cours pouvant être exigés en scolarité préparatoire

CSO-1002 Travail humain
CSO-1005 Théories de la personnalité
CSO-1007 Information et processus d'orientation
CSO-1008 Psychopathologie
CSO-1009 Orientation : perspectives éducative et psychologique
CSO-1101 Psychologie du développement et de l'adaptation
CSO-2000 Choix professionnel et développement de carrière
CSO-2001 Théories du counseling
CSO-2004 Développement des compétences relationnelles II
CSO-2200 Intervention psychosociale
CSO-2201 Intervention individuelle en orientation
CSO-2202 Intervention de groupe en orientation
CSO-2203 Recherche appliquée en sciences de l'orientation
MEV-1903 Méthodologie de recherche
MEV-1905 Conception et analyse de mesures psychologiques
MEV-3900 Utilisation de tests psychométriques
MEV-3901 Évaluation et interprétation des tests

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

Aucun

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation. Il est possible aussi que la direction de programme exige que le niveau de français du candidat soit évalué à l'aide d'un test reconnu (par exemple, le [Test de français international](#)), d'échanges de courriels, de conversations téléphoniques ou par Internet.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique qui composent ce programme visent à établir une compétence professionnelle en intervention.

Ce programme est axé sur le développement de compétences d'intervention et rend admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ).

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- maîtriser des modes d'intervention propres au domaine de l'orientation;
- démontrer une attitude critique relativement à sa pratique professionnelle et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde;
- évaluer et intervenir de façon judicieuse et éthique dans le domaine des sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité, de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet.

Durée et régime d'études

Pour réaliser les stages, l'étudiant doit être inscrit à temps complet. Mis à part les stages, la scolarité peut être réalisée à temps partiel.

Travail de rédaction

Projet d'intervention

L'étudiant doit réaliser un rapport de projet d'intervention présentant une dimension de recherche réflexive étayée par une littérature provenant du champ professionnel ainsi que par des théories et des recherches pertinentes. Ce rapport peut prendre plusieurs formes. L'étudiant doit suivre les paramètres énoncés dans le plan de cours de l'activité CSO-6028. Cette activité de rédaction, qui se déroule sur une session, est encadrée par des séminaires de groupe.

Le rapport de projet d'intervention doit être déposé pour évaluation à la personne responsable de l'activité. Il est ensuite évalué par celle-ci conformément au [Règlement des études](#) qui précise la nature du travail de rédaction.

Essai

L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer CSO-6028 Rapport de projet d'intervention (6 crédits) et deux cours (6 crédits) par CSO-6027 Essai (9 crédits) et le cours CSO-7024 Recherche quantitative (3 crédits) ou le cours ADS-7013 Recherche qualitative (3 crédits). Il doit alors rédiger un essai faisant état des connaissances dans un domaine du savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études.

L'étudiant doit se procurer, au secrétariat du programme, le document intitulé *Essai de maîtrise* dans lequel sont notamment précisés les objectifs de l'essai, les formes qu'il peut prendre ainsi que les étapes à suivre. L'essai peut, en outre, s'articuler autour d'une problématique soulevée lors des stages.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'assurer de la collaboration d'un membre du corps professoral pour réaliser son essai, conformément au [Règlement des études](#). Dès qu'un professeur a accepté d'agir comme conseiller de son essai, l'étudiant doit en informer la direction de programme en remplissant le formulaire Choix du conseiller et du sujet d'essai qu'il peut se procurer au secrétariat du programme. La décision concernant les détails relatifs à chaque essai relève d'une entente entre l'étudiant et le conseiller d'essai. Une fois conclue, cette entente est soumise, sous forme de projet, à l'approbation de la direction de programme.

L'essai doit être déposé pour évaluation au secrétariat du programme après approbation du conseiller. Il est évalué par deux professeurs, dont celui qui a agi comme conseiller, conformément au [Règlement des études](#).

Profil international

Dans le cadre du [profil international](#), un certain nombre de places sont offertes aux étudiants désireux de poursuivre une ou deux sessions d'études dans une université partenaire située à l'extérieur du Canada. Consulter la base de données du [Bureau international](#) de l'Université Laval pour connaître les universités partenaires de ce programme à l'étranger.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation (45 crédits)

L'étudiant peut, avec l'approbation de la direction de programme, remplacer CSO-6028 (6 crédits) et deux cours (6 crédits) par CSO-6027 (9 crédits) et CSO-7024 (3 crédits) ou ADS-7013 (3 crédits). Il doit alors rédiger un essai faisant état des connaissances dans un domaine du savoir et y traiter rigoureusement d'un sujet pertinent à son champ d'études.

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6028	Rapport de projet d'intervention	6
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3
CSO-7011	Modèles de l'intervention éducative	3
CSO-7022	Élaboration d'un projet d'intervention en groupe	3
CSO-7023	Principes et enjeux de l'évaluation dans un processus d'orientation	3
CSO-7030	Réalisation d'un projet d'intervention en groupe	3

Règle 1. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6501	Stage interactionniste-stratégique I	6
CSO-6502	Stage interactionniste-stratégique II	6

OU

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6701	Stage de counseling humaniste-existentiel I	6
CSO-6702	Stage de counseling humaniste-existentiel II	6

Règle 2. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-7008	Intégration professionnelle et environnement de travail	3
CSO-7009	Intentionnalité et projets de vie	3
CSO-7014	Santé mentale au travail	3
CSO-7015	Séminaire d'approfondissement	3
CSO-7017	Sujets spéciaux	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
CSO-7019	Psychopathologie du travail et réadaptation	3
CSO-7020	Discrimination et trajectoires professionnelles	3
CSO-7028	Intervention en milieu organisationnel	3
CSO-7029	Intervention en milieu scolaire	3
CSO-7031	Jeunes adultes et parcours postsecondaires	3
CSO-7032	Fondements de la psychothérapie humaniste-existentielle	3
CSO-7034	Pratiques éducatives émancipatrices en orientation	3
FEM-7003	Université féministe d'été	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
SVS-7007	Médiation familiale	3

Profils

Profil international

Cours	Titre	Crédits exigés
EHE-6ORN	Études - Profil international - Maîtrise en sciences de l'orientation	12 à 18

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en sciences de l'orientation - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en orientation ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut également être admis sous réserve d'une scolarité préparatoire (voir scolarité préparatoire).

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines devra réaliser une scolarité préparatoire s'il est admis au programme. Il devra, au terme de la scolarité préparatoire, obtenir une moyenne minimale de 3,00 sur 4,33 pour l'ensemble des cours.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Cours pouvant être exigés en scolarité préparatoire

CSO-1002	Travail humain
CSO-1005	Théories de la personnalité
CSO-1007	Information et processus d'orientation
CSO-1008	Psychopathologie
CSO-1009	Orientation : perspectives éducative et psychologique
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation
CSO-2000	Choix professionnel et développement de carrière
CSO-2001	Théories du counseling
CSO-2004	Développement des compétences relationnelles II
CSO-2200	Intervention psychosociale
CSO-2201	Intervention individuelle en orientation
CSO-2202	Intervention de groupe en orientation
CSO-2203	Recherche appliquée en sciences de l'orientation
MEV-1903	Méthodologie de recherche
MEV-1905	Conception et analyse de mesures psychologiques
MEV-3900	Utilisation de tests psychométriques
MEV-3901	Évaluation et interprétation des tests

Note – Ce programme est axé principalement sur le développement de compétences en recherche et ne rend pas admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ).

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription aux cours de la maîtrise, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation. Il est possible aussi que la direction de programme exige que le niveau de français du candidat soit évalué à l'aide d'un test reconnu (par exemple, le [Test de français international](#)), d'échanges de courriels, de conversations téléphoniques ou par Internet.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse, de recherche et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique visent à établir une compétence professionnelle en recherche.

Objectifs

Ce programme est axé principalement sur le développement de compétences en recherche et ne rend pas admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ).

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- démontrer une attitude critique face à la pratique professionnelle en orientation et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde;
- démontrer un sens éthique dans le domaine de la recherche en sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet;
- réaliser et présenter par écrit une recherche scientifique mettant à profit une méthode reconnue et rigoureuse.

Durée et régime d'études

L'étudiant peut poursuivre ce programme à temps complet ou à temps partiel.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un passage accéléré au doctorat sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Remarques sur les cours

Deux cours de formation à la recherche sont proposés à l'étudiant dans le cadre de ce programme : l'un portant sur la recherche qualitative, l'autre portant sur la recherche quantitative. L'étudiant doit obligatoirement réussir l'un de ces deux cours pour satisfaire aux exigences d'obtention du diplôme. Toutefois, l'étudiant qui le désire peut suivre ces deux cours.

Éthique de la recherche

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise qui comporte un mémoire est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fait appel à des sujets humains, au moyen du formulaire prévu à cette fin. Il remplit cette obligation le plus tôt possible après approbation de son projet par son directeur de recherche et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier; il fait parvenir cette copie aux gestionnaires d'études du programme. L'étudiant qui réalise son expérimentation dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#), l'étudiant qui réalise une recherche pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Vingt-quatre crédits sont alloués à la réalisation du mémoire. Celui-ci comprend, *au minimum*, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses conclusions. Cet écrit est évalué par deux professeurs, en plus du directeur de recherche et du codirecteur le cas échéant. Il n'y a ni prélecture ni exposé oral.

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant élabore son cheminement d'études. Ce cheminement, précisant et justifiant tous les cours ou les séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3
CSO-7011	Modèles de l'intervention éducative	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
CSO-7024	Recherche quantitative	3

Règle 2. 9 à 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3
CSO-7008	Intégration professionnelle et environnement de travail	3
CSO-7009	Intentionnalité et projets de vie	3
CSO-7014	Santé mentale au travail	3
CSO-7015	Séminaire d'approfondissement	3
CSO-7017	Sujets spéciaux	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
CSO-7019	Psychopathologie du travail et réadaptation	3
CSO-7020	Discrimination et trajectoires professionnelles	3
CSO-7028	Intervention en milieu organisationnel	3
CSO-7029	Intervention en milieu scolaire	3
CSO-7031	Jeunes adultes et parcours postsecondaires	3
CSO-7034	Pratiques éducatives émancipatrices en orientation	3

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
SVS-7007	Médiation familiale	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3
CSO-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7
CSO-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7
CSO-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en sciences de l'orientation - recherche et intervention - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Cependant, le cheminement de la personne admise à la session d'hiver est susceptible d'être allongé, compte tenu du fait que les stages ne peuvent être entrepris pour la plupart qu'à la session d'automne.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en orientation ou un diplôme équivalent.

Le titulaire d'un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines, peut également être admis sous réserve d'une scolarité préparatoire (voir scolarité préparatoire).

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat autre qu'en orientation, comportant au moins 30 crédits pertinents en sciences humaines devra réaliser une scolarité préparatoire s'il est admis au programme. Il devra, au terme de la scolarité préparatoire, obtenir une moyenne minimale de 3,00 sur 4,33 pour l'ensemble des cours.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Cours pouvant être exigés en scolarité préparatoire

CSO-1002	Travail humain
CSO-1005	Théories de la personnalité
CSO-1007	Information et processus d'orientation
CSO-1008	Psychopathologie
CSO-1009	Orientation : perspectives éducative et psychologique
CSO-1101	Psychologie du développement et de l'adaptation
CSO-2000	Choix professionnel et développement de carrière
CSO-2001	Théories du counseling
CSO-2004	Développement des compétences relationnelles II
CSO-2200	Intervention psychosociale
CSO-2201	Intervention individuelle en orientation
CSO-2202	Intervention de groupe en orientation
CSO-2203	Recherche appliquée en sciences de l'orientation
MEV-1903	Méthodologie de la recherche
MEV-1905	Conception et analyse de mesures psychologiques
MEV-3900	Utilisation de tests psychométriques
MEV-3901	Évaluation et interprétation des tests

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation. Il est possible aussi que la direction de programme exige que le niveau de français du candidat soit évalué à l'aide d'un test reconnu (par exemple, le [Test de français international](#)), d'échanges de courriels, de conversations téléphoniques ou par Internet.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme met l'accent sur l'acquisition de connaissances et de compétences d'analyse, de recherche et d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations en vue de faciliter l'intégration socioprofessionnelle des personnes et de soutenir leur capacité individuelle et collective de s'orienter et d'occuper une place qui leur convient dans leur environnement immédiat, dans la

société et plus particulièrement dans le champ professionnel. Ces connaissances et ces compétences prennent en compte les dimensions individuelles, psychosociales et contextuelles de l'orientation. Les activités d'enseignement, de recherche ou de formation pratique visent à établir une compétence professionnelle en recherche et intervention.

Objectifs

Ce programme, axé sur le développement de compétences en recherche, permet aussi le développement de compétences en intervention et rend admissible à l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ).

Au terme de ses études, le diplômé devrait être en mesure de :

- faire preuve d'une connaissance approfondie des fondements de l'orientation, du counseling, de l'intervention psychosociologique et de l'intervention éducative en orientation;
- maîtriser des modes d'intervention propres au domaine de l'orientation;
- démontrer une attitude critique face à sa pratique professionnelle et aux connaissances scientifiques sur lesquelles elle se fonde;
- évaluer et intervenir de façon judicieuse et éthique dans le domaine des sciences de l'orientation;
- présenter, oralement et par écrit, une problématique d'une certaine complexité de façon claire et cohérente, en précisant l'éclairage théorique qui a servi à son élaboration et en la situant dans le cadre des connaissances actuelles sur le sujet;
- réaliser et présenter par écrit une recherche scientifique mettant à profit une méthode reconnue et rigoureuse.

Durée et régime d'études

Pour réaliser les stages, l'étudiant doit être inscrit à temps complet. Mis à part les stages, la scolarité peut être réalisée à temps partiel.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un passage accéléré au doctorat sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval (art. 3.15) et aux conditions particulières établies par la Faculté responsable du programme de doctorat. Les conditions particulières sont précisées dans la section « Admissibilité » de la description du programme de doctorat.

Remarques sur les cours

Deux cours de formation à la recherche sont proposés à l'étudiant : l'un portant sur la recherche qualitative, l'autre portant sur la recherche quantitative. L'étudiant doit obligatoirement réussir l'un de ces deux cours pour satisfaire aux exigences d'obtention du diplôme. Toutefois, l'étudiant qui le désire, peut suivre ces deux cours.

L'étudiant réalise 6 crédits de stage en Interactionnisme-stratégique (I-S) et 6 crédits de stage en Humanisme-existentialisme (H-E). Les supervisions de stages se font à l'Université, en collaboration avec les responsables des milieux de pratique où sont réalisées les interventions.

Éthique de la recherche

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise qui comporte un mémoire est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel à des sujets humains, au moyen du formulaire prévu à cette fin. Il remplit cette obligation le plus tôt possible après approbation de son projet par son directeur de recherche et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier; il fait parvenir cette copie aux gestionnaires d'études du programme. L'étudiant qui réalise son expérimentation dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit alors déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#), l'étudiant qui réalise une recherche pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Avant la fin de la première session d'études, l'étudiant doit fournir un texte d'environ cinq pages qui précise le sujet de recherche envisagé, les objectifs généraux poursuivis ainsi qu'une brève bibliographie pertinente. Ce texte doit être contresigné par le professeur qui a accepté la direction de la recherche et entériné par la direction de programme et doit être déposé au secrétariat du programme.

Vingt-quatre crédits sont alloués à la réalisation du mémoire. Celui-ci comprend, au minimum, l'élaboration d'une problématique, le cadre théorique qui sous-tend sa ou ses questions de recherche, la description de la méthode choisie pour y répondre et ses conclusions.

Cet écrit est évalué par deux professeurs, en plus du directeur de recherche et du codirecteur le cas échéant. Il n'y a ni prélecture ni exposé oral.

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant élabore son cheminement d'études. Ce cheminement, précisant et justifiant tous les cours ou les séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation - recherche et intervention (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
CSO-7024	Recherche quantitative	3

Règle 2. 0 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3
CSO-7008	Intégration professionnelle et environnement de travail	3
CSO-7009	Intentionnalité et projets de vie	3
CSO-7014	Santé mentale au travail	3
CSO-7015	Séminaire d'approfondissement	3
CSO-7017	Sujets spéciaux	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
CSO-7019	Psychopathologie du travail et réadaptation	3
CSO-7020	Discrimination et trajectoires professionnelles	3
CSO-7028	Intervention en milieu organisationnel	3
CSO-7029	Intervention en milieu scolaire	3
CSO-7032	Fondements de la psychothérapie humaniste-existentielle	3
CSO-7034	Pratiques éducatives émancipatrices en orientation	3
FEM-7003	Université féministe d'été	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
SVS-7007	Médiation familiale	3

Règle 3. 12 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6501	Stage interactionniste-stratégique I	6
CSO-6502	Stage interactionniste-stratégique II	6

OU

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6701	Stage de counseling humaniste-existentiel I	6
CSO-6702	Stage de counseling humaniste-existentiel II	6

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-6811	Activité de recherche - mémoire 1	3
CSO-6812	Activité de recherche - mémoire 2	7
CSO-6813	Activité de recherche - mémoire 3	7
CSO-6814	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en technologie éducative

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la Politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation. La direction de programme peut évaluer le niveau de français d'un candidat à l'aide d'un test reconnu (par exemple le [Test de français international](#)), d'échanges de courriels, de conversations téléphoniques ou par Internet.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour améliorer son niveau d'anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels. Il doit préciser dans sa lettre s'il compte réaliser le programme entièrement à distance.

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue ou un test de français. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à former un professionnel apte à concevoir, réaliser, gérer et évaluer des dispositifs qui font appel aux technologies de l'information et de la communication et qui sont adaptés à divers contextes éducatifs. Au terme de sa formation, ayant développé de solides connaissances théoriques dans son domaine et un regard critique sur sa propre pratique, l'étudiant sera en mesure de mettre en œuvre et de conduire des projets pédagogiques innovateurs dans son milieu.

Remarques sur les cours

Exigences particulières concernant les cours à distance

Le candidat doit être habile à s'informer et à communiquer à l'aide des technologies numériques, par exemple : utiliser des logiciels bureautiques, naviguer avec aisance dans un site Web, échanger en mode asynchrone (envoyer un message et un fichier joint par courriel, participer à un forum, etc.) et en mode synchrone (clavarder, participer à une visioconférence, etc.). Il doit aussi disposer d'un ordinateur récent, d'un casque d'écoute avec microphone et d'une connexion rapide et fiable à Internet.

Travail de rédaction

Le projet de fin d'études permet à l'étudiant de démontrer sa capacité à :

- faire la synthèse des connaissances acquises sur une question particulière liée à la technologie éducative;
- intégrer les connaissances et les habiletés qu'il a acquises durant sa formation;
- faire l'examen critique de cette question selon la méthodologie et les principes d'analyse qui prévalent dans le domaine;
- démontrer de la rigueur dans l'analyse et dans les conclusions;

- présenter, par écrit, de façon claire et cohérente, l'examen ou la mise en application d'une question théorique liée à la technologie éducative à l'aide des méthodes, concepts ou modèles étudiés.

Ce travail individuel constitue un rapport de fin d'études. Il doit satisfaire aux exigences universitaires inhérentes à l'obtention de 6 crédits (270 heures de travail). Pour plus d'information, consulter le [Guide d'élaboration et de présentation du projet de fin d'études](#).

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 19 crédits

Activités de formation communes

Technologie éducative (45 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-6000	Projet de fin d'études	6
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3
TEN-7015	Développement de systèmes de formation	3
TEN-7016	Stage en technologie éducative I	3

Règle 1. 9 à 21 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7011	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
TEN-7000	Apprentissage en réseau	3
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau	3
TEN-7012	Fondements de l'apprentissage à distance	3
TEN-7018	Sujets spéciaux	3
TEN-7028	Jeux et apprentissages	3
TEN-7029	Stage en technologie éducative II	3

Règle 2. 6 à 18 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
MNG-6033	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise	3
MNG-6034	Gestion de la e-formation en entreprise	3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	3
SIO-6021	Design de l'expérience utilisateur	3

Faculté des sciences de l'éducation

Maîtrise en technologie éducative - avec mémoire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Maîtrise ès arts (M.A.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de directeur de recherche. Le professeur peut être identifié soit par le candidat, soit par la direction du programme.

Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de son mémoire. Si un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation/intentions.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un directeur de recherche, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème du mémoire afin d'identifier un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la Politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation. La

direction de programme peut évaluer le niveau de français d'un candidat à l'aide d'un test reconnu (par exemple le [Test de connaissance du français tout public](#)), d'échanges de courriels, de conversations téléphoniques ou par Internet.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour améliorer son niveau d'anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle le candidat :
 - expose les raisons pour lesquelles il veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
 - précise s'il compte réaliser le programme entièrement à distance
- un avant-projet de recherche (environ quatre pages) qui :
 - donne une indication du ou des champs d'études et de recherche qui intéressent le candidat
 - présente brièvement le thème qu'il se propose de traiter dans son mémoire

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue ou un test de français. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectifs d'amener l'étudiant à :

- acquérir une connaissance approfondie de la recherche en technologie éducative;
- développer ses habiletés comme chercheur;
- adopter un regard critique sur les réalités complexes de ce domaine du savoir.

Remarques sur les cours

Exigences particulières concernant les cours à distance

Le candidat doit être habile à s'informer et à communiquer à l'aide des technologies numériques, par exemple : utiliser des logiciels bureautiques, naviguer avec aisance dans un site Web, échanger en mode asynchrone (envoyer un message et un fichier joint par courriel, participer à un forum, etc.) et en mode synchrone (clavarder, participer à une visioconférence, etc.). Il doit aussi disposer d'un ordinateur récent, d'un casque d'écoute avec microphone et d'une connexion rapide et fiable à Internet.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Il est à noter que, pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences du Comité d'éthique.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du [CERUL](#).

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Mémoire

Faire une maîtrise en technologie éducative avec mémoire implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissance et de produire un document, appelé mémoire, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans son mémoire, l'étudiant doit démontrer une maîtrise convenable de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une bonne connaissance de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit des résultats de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine.

Pour plus d'information sur la rédaction d'un mémoire, consulter la section [Mémoires et thèses](#) du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de sa maîtrise (rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, dépôt final, etc.).

Structure du programme

Total exigé : 45 crédits

Équivalence maximum : 10 crédits

Activités de formation communes

Technologie éducative (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-6003	Projet de recherche de maîtrise avec mémoire	3

Règle 1. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
ADS-7022	Méthodes de recherche appliquée en éducation	3
CSO-7024	Recherche quantitative	3
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
ETH-7902	Séminaire sur l'intégrité et l'éthique en recherche	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3

Règle 2. 9 à 15 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-6000	Stage de recherche de maîtrise en sciences de l'éducation	6
EDC-7011	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
TEN-7000	Apprentissage en réseau	3
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau	3
TEN-7011	Lectures dirigées	3
TEN-7012	Fondements de l'apprentissage à distance	3
TEN-7015	Développement de systèmes de formation	3
TEN-7016	Stage en technologie éducative I	3
TEN-7018	Sujets spéciaux	3
TEN-7028	Jeux et apprentissages	3
TEN-7029	Stage en technologie éducative II	3

Règle 3. 0 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
MEV-7021	Enquêtes à grande échelle et évaluation formative	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
MNG-6033	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise	3
MNG-6034	Gestion de la e-formation en entreprise	3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	3
SIO-6021	Design de l'expérience utilisateur	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-6801	Activité de recherche - mémoire 1	3
TEN-6802	Activité de recherche - mémoire 2	7
TEN-6803	Activité de recherche - mémoire 3	7
TEN-6804	Activité de recherche - mémoire 4	7

Faculté des sciences de l'éducation

Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire (BEPEP) ou un baccalauréat en adaptation scolaire et sociale ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline est également admissible (voir scolarité préparatoire).

Note – Ce programme ne conduit pas à l'obtention d'un brevet d'enseignement.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Le candidat dont la moyenne se situe entre 2,85 et 2,99 sur 4,33 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires, la direction de programme peut prononcer une offre d'admission ou refuser la candidature.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat en enseignement au secondaire ou dans une autre discipline sera dans l'obligation de réaliser une scolarité préparatoire pouvant aller jusqu'à 15 crédits ([scolarité préparatoire exigée](#) selon le baccalauréat qui a été réalisé). Le candidat doit réussir les cours exigés, ou des cours jugés équivalents, avant de s'inscrire à certains cours du DESS, avec un résultat égal ou supérieur à C.

Les cours exigés en scolarité préparatoire ne sont pas contributives au programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Sélection

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme est conçu pour le personnel enseignant qui travaille en milieu scolaire auprès d'élèves en difficultés d'apprentissage et d'adaptation. Il lui permet d'améliorer ses interventions à partir du développement de compétences et de connaissances relatives à ce domaine et d'acquérir une spécialisation professionnelle plus poussée par l'analyse de sa pratique pédagogique auprès de cette population.

Ce programme propose des modèles théoriques du développement des compétences qui concernent soit le sujet apprenant, soit les contenus, soit les différents outils ou les diverses stratégies d'intervention auprès des élèves. Certaines activités engagent le praticien à clarifier sa compréhension de l'activité éducative en le mettant en situation de reconnaître ses valeurs, ses habiletés et ses modèles conceptuels.

Objectifs

De façon générale, et par des moyens particuliers, le programme vise à permettre à l'étudiant :

- de situer adéquatement sa discipline ou son champ de pratique dans le domaine plus vaste des sciences de l'éducation;
- d'acquérir des connaissances et des compétences relatives aux difficultés d'apprentissage et à l'adaptation scolaire;
- de développer ses habiletés d'intervention auprès des élèves en difficulté;
- d'acquérir une capacité d'analyse réflexive et critique à l'égard de la pratique professionnelle;
- d'utiliser, de façon critique, les résultats de recherches effectuées en sciences de l'éducation, notamment en difficultés d'apprentissage et d'adaptation, pour les appliquer, de manière appropriée, à son champ de pratique.

Conditions de poursuite des études

La réussite de 6 crédits de stages (PPG-6016 Stage en difficultés d'apprentissage I ET PPG-6017 Stage en difficultés d'apprentissage II ou PPG-6018 Stage en difficultés comportementales) est une condition de poursuite des études de ce programme. La reprise d'un premier échec est autorisée, mais un deuxième échec peut mener à l'exclusion du programme, conformément au Règlement des études.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce programme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Maîtrise en psychopédagogie – difficultés d'apprentissage et d'adaptation](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie – adaptation scolaire – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Difficultés d'apprentissage et d'adaptation (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	3
PPG-6016	Stage en difficultés d'apprentissage I	3
PPG-7005	Élèves en difficulté : évaluation et soutien pédagogique	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Règle 1. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6017	Stage en difficultés d'apprentissage II	3
PPG-6018	Stage en difficultés comportementales	3

Règle 2. 6 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7000	Troubles de comportement intériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3
PPG-7048	Aborder le jeune dans sa globalité et en systémie	3
PPG-7058	Soutien de la réussite des élèves ayant un trouble du déficit de l'attention/hyperactivité	3
PPG-7059	Gestion des comportements difficiles en formation professionnelle et au collégial	3
PPG-7060	Élèves en difficulté d'adaptation : intervention en milieu de pratique	3

Règle 3. 0 à 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7002	Développement de concepts géométriques	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7017	Créativité et intervention pédagogique	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements	3
PPG-7050	Discours et littératie : l'enfant en difficulté langagière	3

Faculté des sciences de l'éducation

Diplôme d'études supérieures spécialisées en enseignement collégial

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

L'étudiant qui commence le baccalauréat à la session d'hiver doit s'attendre à ne pas pouvoir suivre intégralement le cheminement normal.

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat disciplinaire (ou spécialisé) dans une matière enseignée au collégial.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Tout étudiant nouvellement admis à ce programme doit se présenter à un test diagnostique sur la connaissance du français écrit, le Test de français Laval-Montréal (TFLM). Les mesures imposées à la suite du test diagnostique varient en fonction du résultat obtenu :

- résultat de 75 % ou plus : aucun cours correctif de français à suivre;
- résultat se situant entre 60 % et 74,9 % : réussite du cours correctif FRN-1904 Français écrit pour la formation à l'enseignement II avec une note minimale de C (condition d'obtention du diplôme);
- résultat se situant entre 50 % et 59,9 % : réussite du cours correctif FRN-1904 Français écrit pour la formation à l'enseignement II avec une note minimale de C avant de pouvoir s'inscrire à DID-6009 Stage d'enseignement collégial I;
- résultat inférieur à 50 % : le candidat n'est pas admissible au programme.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

L'objectif général de ce programme est de préparer l'étudiant à l'exercice de la profession d'enseignant au collégial. Il puise sa dynamique dans l'interrelation entre les dimensions théoriques et pratiques de l'exercice de la profession.

Au terme de ses études, l'étudiant doit être apte à :

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des moyens d'intervention pédagogique adaptés aux élèves du collégial en recourant de façon réflexive aux savoirs et aux pratiques de référence;
- démontrer des habiletés d'analyse et de critique par rapport à différentes dimensions de l'enseignement collégial (sociologique, psychologique, technologique, organisationnelle, docimologique, etc.);
- porter un regard critique sur sa pratique professionnelle pour mieux assurer le développement de celle-ci.

Pour acquérir ces compétences, l'étudiant doit développer sa capacité à :

- élaborer, mettre en œuvre et évaluer des stratégies, des tactiques et des moyens d'intervention pédagogique efficaces et adaptés aux élèves ainsi que des activités d'apprentissage relatives aux programmes d'études;
- adopter une pratique réflexive qui s'appuie sur les savoirs et leur appropriation par les élèves;
- démontrer des habiletés de synthèse par rapport à différentes dimensions de l'enseignement collégial;
- faire preuve d'une compréhension critique des caractéristiques psychologiques et sociologiques des jeunes adultes dans ses interventions pédagogiques, dans l'encadrement d'élèves et dans la gestion de la classe;
- démontrer des habiletés de communication orale et écrite;
- évaluer les apprentissages dans une perspective tant formative que sommative;
- intégrer, de façon critique, les technologies de l'information et de la communication dans ses interventions pédagogiques;
- collaborer avec les autres acteurs engagés dans l'activité éducative;
- prendre en charge son développement professionnel et contribuer au devenir de la profession enseignante.

Compétences linguistiques à atteindre - diplôme

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Enseignement collégial (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-6022	Système d'enseignement collégial et société	3
DID-6009	Stage d'enseignement collégial I	3
DID-6015	Stage d'enseignement collégial II	3
MEV-7002	Mesure et évaluation en classe à l'ordre collégial	3
PPG-6003	Développement psychosocial du jeune adulte au collégial	3
PPG-6013	Apprentissage, cognition et enseignement collégial	3
PPG-6020	Intervention pédagogique au collégial	3
TEN-7027	Intégrer les TIC dans l'enseignement et l'apprentissage	3

Règle 1. Réussir une paire parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6002	Didactique du français au collégial I	3
DID-6003	Didactique du français au collégial II	3

OU

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6000	Didactique des sciences au collégial I	3
DID-6001	Didactique des sciences au collégial II	3

OU

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6006	Planification de l'enseignement au collégial	3
DID-6007	Practicum en planification de l'enseignement au collégial	3

OU

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-6013	Didactique des sciences humaines au collégial I	3
DID-6014	Didactique des sciences humaines au collégial II	3

Faculté des sciences de l'éducation

Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire - gestion des établissements scolaires

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en enseignement ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat détient un permis ou un brevet d'enseignement valide émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le candidat détient une expérience en enseignement (secteurs jeunes ou adultes) d'au moins 400 jours travaillés.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitæ
- une copie du permis ou du brevet d'enseignement valide émis par le MEES
- une attestation d'expérience en enseignement émise par la commission scolaire (ou par les commissions scolaires) ou par l'employeur dans le cas d'un établissement privé, comportant le nombre total de jours travaillés

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme permet au gestionnaire scolaire (école ou centre) non seulement de connaître et de maîtriser tout ce qui touche la fonction de direction, mais également d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de son travail. La capacité du directeur à s'acquitter de ses responsabilités dès son entrée en fonction devient un critère de qualité de la formation qu'il a reçue. Ce programme vise à former un professionnel compétent, capable de relever les nouveaux défis que comporte la gestion des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes.

Au terme de ce programme, l'étudiant sera apte à assumer la direction d'un établissement scolaire et aura acquis les compétences lui permettant :

- de mobiliser le personnel autour de projets éducatifs variés;
- d'établir des collaborations parents/école/communauté pour favoriser la réussite des élèves;
- d'élaborer et mettre en œuvre des projets de nature variée;
- d'évaluer les ressources et les activités d'un établissement scolaire;
- d'exercer un leadership pédagogique, politique et administratif dans un établissement scolaire et dans la communauté;
- d'intervenir en tenant compte de la culture d'un établissement scolaire.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce programme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le programme suivant si l'étudiant répond à ses exigences d'admission :

- [maîtrise en administration et politiques de l'éducation](#)

Renseignements additionnels

Reconnaissance d'acquis extrascolaire

Une reconnaissance de 3 crédits pourrait être accordée à l'étudiant ayant suivi un programme de mentorat d'environ 135 heures en direction d'établissements scolaires (école ou centre).

Pour permettre l'analyse de la demande de reconnaissance, l'étudiant doit transmettre l'information qui suit :

- date, durée, titre et objectifs de chaque rencontre
- endroit où se sont déroulées les rencontres
- validation de cette formation par la commission scolaire attestant de la durée des rencontres, du nombre de rencontres et des objectifs de la formation
- le certificat de mentorat

Dans l'éventualité où la participation au programme de mentorat est inférieure à 135 heures cumulées, l'étudiant peut déposer une demande de reconnaissance d'acquis extrascolaire. Toutefois, une justification devra accompagner celle-ci en exposant les heures manquantes.

Si la reconnaissance est acceptée, l'étudiant aura à payer des frais associés aux 3 crédits reconnus. Cette reconnaissance a pour effet d'accorder une dispense de 3 crédits optionnels au DESS en gestion scolaire.

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Gestion des établissements scolaires (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-6004	Gestion de l'établissement scolaire	3
AEE-6005	Gestion et leadership pédagogique	3
AEE-6006	Projet éducatif et plan d'engagement vers la réussite	3
AEE-6007	Aspects humains de la gestion scolaire	3
AEE-6008	Stage dans un établissement scolaire	3
AEE-6010	Mobilisation du personnel et changements stratégiques en éducation	3
AEE-6011	Leadership politique en gestion scolaire	3
AEE-6015	Intégration et synthèse	3

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7006	Gestion des ressources humaines en éducation	3
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7009	Introduction à l'administration scolaire	3
ADS-7010	Introduction à l'analyse politique de l'éducation	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7021	Enjeux et développements en administration et politiques de l'éducation	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3

Faculté des sciences de l'éducation

Diplôme d'études supérieures spécialisées en technologie éducative - environnements d'apprentissage numériques et en réseau

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient un baccalauréat dans un autre domaine que les sciences de l'éducation peut se voir imposer une scolarité préparatoire maximale de 15 crédits.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) dans laquelle le candidat :
 - expose les raisons pour lesquelles il veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
 - préciser s'il compte réaliser le programme entièrement à distance

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la Politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation. La direction de programme peut évaluer le niveau de français d'un candidat à l'aide d'un test reconnu (par exemple le [Test de français international](#)), d'échanges de courriels, de conversations téléphoniques ou par Internet.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour améliorer son niveau d'anglais en cours de formation.

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue ou un test de français. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à former un professionnel apte à favoriser l'innovation pédagogique au moyen de divers médias et outils technologiques, dans les milieux d'enseignement et les organisations publiques, privées et communautaires. L'étudiant construit son profil en s'appuyant sur ses études antérieures, son expérience de travail et un choix de cours se rapportant à son orientation professionnelle.

Au terme de cette formation, le diplômé sera apte à :

- analyser des besoins de formation;
- concevoir des systèmes et des environnements d'apprentissage ainsi que des stratégies d'intervention éducative faisant appel à divers médias et outils technologiques;
- gérer la production de matériel pédagogique et des environnements d'apprentissage;
- accompagner des personnes et des organisations dans la mise en œuvre de projets de formation et d'enseignement;
- réaliser des projets d'innovation et de développement dans le domaine de la formation, de l'enseignement et de l'apprentissage;
- animer des activités de formation présentielle et virtuelle;
- coordonner des ressources humaines et matérielles dans le cadre de projets de formation et d'enseignement;
- promouvoir, dans son milieu de travail, les applications et les retombées de la recherche et du développement dans le domaine de la technologie éducative;
- contribuer au développement du domaine de la technologie éducative.

Durée et régime d'études

L'étudiant peut compléter le programme en un an ou plus, selon qu'il s'inscrit aux cours à temps complet ou à temps partiel.

Remarques sur les cours

Exigences particulières concernant les cours à distance

Le candidat doit être habile à s'informer et à communiquer à l'aide des technologies numériques, par exemple : utiliser des logiciels bureautiques, naviguer avec aisance dans un site Web, échanger en mode asynchrone (envoyer un message et un fichier joint par courriel, participer à un forum, etc.) et en mode synchrone (clavarder, participer à une visioconférence, etc.). Il doit aussi disposer d'un ordinateur récent, d'un casque d'écoute avec microphone et d'une connexion rapide et fiable à Internet.

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce programme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Maîtrise en technologie éducative](#)
- [Maîtrise en technologie éducative – avec mémoire](#)

Structure du programme

Total exigé : 30 crédits

Équivalence maximum : 15 crédits

Activités de formation communes

Environnements d'apprentissage numériques et en réseau (30 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3
TEN-7015	Développement de systèmes de formation	3
TEN-7016	Stage en technologie éducative I	3

Règle 1. 9 à 18 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7011	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
TEN-7000	Apprentissage en réseau	3
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau	3
TEN-7012	Fondements de l'apprentissage à distance	3
TEN-7018	Sujets spéciaux	3

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-7028	Jeux et apprentissages	3
TEN-7029	Stage en technologie éducative II	3

Règle 2. 0 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7009	Introduction à l'administration scolaire	3
ADS-7012	Planification en éducation	3
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
CSO-7002	Dynamiques interculturelles et intervention	3
CSO-7004	Éthique de l'intervention et de la recherche	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
MNG-6033	Design pédagogique pour la e-formation en entreprise	3
MNG-6034	Gestion de la e-formation en entreprise	3
MNG-6157	Comportement humain et organisation	3
SIO-6021	Design de l'expérience utilisateur	3

Faculté des sciences de l'éducation

Diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation physique et sportive

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat est titulaire d'un baccalauréat en éducation physique, en intervention sportive, en activité physique, ou d'un diplôme jugé équivalent.

Le candidat qui détient un baccalauréat dans un domaine connexe (kinanthropologie, kinésiologie ou sciences de l'activité physique) est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce programme vise essentiellement à amener l'étudiant-praticien à remettre en question certaines de ses pratiques et à les adapter de façon à favoriser encore plus le développement multidimensionnel des personnes sous sa tutelle (élèves, athlètes, participants à des activités physiques). Pour ce faire, l'étudiant-praticien est appelé à intégrer des méthodologies de travail pour réguler son intervention. La régulation de l'intervention étant le processus permanent de remise en question de l'intervenant par lui-même, à la recherche d'adaptations et de solutions pour mieux répondre aux besoins de ses apprenants. Le programme est aussi caractérisé par sa perspective de formation à l'intervention éducative et repose sur un corpus de connaissances issues de trois domaines d'études qui servent de pierres d'assise à la formation proposée, à savoir : la didactique, la pédagogie et l'évaluation en éducation physique et sportive.

Objectifs

Ce programme vise à permettre à l'étudiant-praticien :

- d'approfondir ses connaissances dans les domaines de la didactique, de la pédagogie et de l'évaluation en éducation physique et sportive et des processus de régulation de l'intervention;
- de consolider des compétences liées à l'analyse de l'intervention, la planification d'activités d'apprentissage, l'intervention éducative et l'évaluation en éducation physique et sportive;
- d'expérimenter de façon méthodique des processus de régulation de l'intervention en éducation physique et sportive dans un milieu de pratique professionnelle.

Durée et régime d'études

Ce programme est offert seulement à temps partiel.

Structure du programme

Total exigé : 24 crédits

Équivalence maximum : 12 crédits

Activités de formation communes

Éducation physique et sportive (24 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-6000	Régulation de l'intervention	3
EPS-6001	Démarches didactiques en ÉPS : analyse et intégration	5
EPS-6002	Stratégies pédagogiques en ÉPS : analyse et intégration	5
EPS-6003	Processus évaluatifs en ÉPS : analyse et intégration	5

Règle 1. 6 crédits parmi :

Cours à caractère psychosocial

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-7012	Femmes et sport	3
EPS-7013	Préparation mentale en sport : une perspective holistique	3
EPS-7017	Valorisation et protection des athlètes	3

Cours à caractère méthodologique

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-7000	Recherche en intervention en éducation physique et sportive	3
EPS-7001	Supervision en éducation physique et sportive	3

Avec l'approbation de la direction de programme, l'étudiant peut suivre d'autres cours offerts par l'Université Laval ou par une autre université. Les cours doivent être de deuxième cycle ou intercycles et jugés pertinents en regard du plan d'études de l'étudiant et des objectifs du programme.

Faculté des sciences de l'éducation

Microprogramme de deuxième cycle en administration et politiques de l'éducation - leadership pour une nouvelle école

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat en enseignement ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Le candidat détient un permis ou un brevet d'enseignement valide émis par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le candidat détient une expérience en enseignement (secteurs jeunes ou adultes) d'au moins 400 jours travaillés.

Exigences linguistiques

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une copie du permis ou du brevet d'enseignement valide émis par le MEES
- une attestation d'expérience en enseignement émise par la commission scolaire (ou par les commissions scolaires) ou par l'employeur dans le cas d'un établissement privé, comportant le nombre total de jours travaillés

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce microprogramme est conçu en fonction des besoins de l'enseignant qui envisage de prendre la direction d'un établissement scolaire (école ou centre) ou d'occuper une fonction administrative dans le système scolaire du Québec. Il s'agit d'un programme :

- qui répond aux besoins professionnels d'une direction d'établissement scolaire (école ou centre);
- qui s'adresse surtout à l'aspirant directeur d'école ou au directeur ayant cinq ans et moins d'expérience dans la fonction de direction;
- qui s'inspire de la recherche récente en administration et qui prend en compte les résultats de recherche sur la réussite scolaire;
- qui accorde une attention particulière au processus de changement, à la culture d'établissement et à son amélioration continue;
- dont l'ensemble des cours fait état, de manière transversale, des grands enjeux de la société québécoise d'aujourd'hui et de leur impact sur l'école.

Objectifs

Au terme de ce microprogramme, l'étudiant devrait être en mesure :

- de comprendre la mission et le fonctionnement de l'établissement scolaire (école ou centre), notamment les lois et les règlements qui interviennent dans l'exercice de son administration;
- d'assumer les responsabilités inhérentes à la direction d'un établissement scolaire (école ou centre), en accordant une attention particulière à la dimension humaine dans son établissement, notamment chez les élèves;
- de s'acquitter pleinement des fonctions administratives, pédagogiques et politiques qui incombent au leader d'un établissement scolaire (école ou centre).

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion scolaire – gestion des établissements scolaires](#)
- [Maîtrise en administration et politiques de l'éducation](#)

Structure du programme

Activités de formation communes

Leadership pour une nouvelle école (15 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-6004	Gestion de l'établissement scolaire	3
AEE-6005	Gestion et leadership pédagogique	3
AEE-6006	Projet éducatif et plan d'engagement vers la réussite	3
AEE-6007	Aspects humains de la gestion scolaire	3
AEE-6008	Stage dans un établissement scolaire	3

Faculté des sciences de l'éducation

Microprogramme de deuxième cycle en coaching sportif

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat dans un domaine d'éducation physique, de sport ou d'activité physique (intervention sportive, éducation physique, kinésiologie).

Le candidat qui détient un baccalauréat dans un autre domaine et une expérience d'encadrement d'athlètes depuis au moins cinq ans est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 2,67 sur 4,33, ou l'équivalent.

Expérience professionnelle

Lors de l'admission au programme, le candidat doit occuper un poste d'encadrement d'athlètes dans un milieu de pratique professionnelle.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae faisant état de l'ensemble des expériences de coaching ainsi que du niveau des athlètes entraînés
- une lettre de recommandation de l'employeur (le candidat qui détient un baccalauréat dans un domaine autre que l'éducation physique, mais qui a acquis une expérience d'encadrement d'athlètes d'au moins cinq ans dans un milieu de pratique professionnelle doit présenter une attestation émise par le ou les employeurs comportant le nombre total d'années d'expérience en encadrement d'athlètes)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Le but de ce microprogramme est de permettre à l'étudiant-entraîneur de développer ses compétences dans différents domaines touchant l'intervention sportive, en lien avec les problématiques rencontrées dans son milieu. Il vise à fournir une formation complémentaire à son expérience par l'approfondissement et le perfectionnement de compétences variées.

Objectifs

Le programme vise l'atteinte de trois objectifs généraux pour l'étudiant-entraîneur :

- de consolider ses habiletés d'analyse, de synthèse et son sens critique;
- d'approfondir ses connaissances et ses habiletés touchant l'efficacité de l'intervention auprès de l'athlète;
- de développer une approche humaniste et holistique du développement du sportif.

Les objectifs spécifiques visés par le microprogramme sont les suivants:

- *Analyser sa pratique professionnelle* : L'entraîneur prend conscience de son degré de développement professionnel et des dispositions à prendre pour combler ses carences.
- *Intervenir de façon efficace* : L'entraîneur étudie la relation entre les performances des athlètes et ses stratégies d'intervention afin d'assurer le perfectionnement des athlètes et l'acquisition de compétences.
- *Analyser et planifier la performance* : L'entraîneur analyse la performance des athlètes à partir des déterminants physiques de la performance de son sport, il identifie les écarts entre la performance souhaitée et réelle et il planifie pour combler ces écarts.
- *Valoriser et protéger les athlètes* : L'entraîneur identifie et analyse ses pratiques actuelles en lien avec le défi de créer des environnements sains.
- *Préparer mentalement les athlètes* : L'entraîneur analyse la performance des athlètes à partir des déterminants psychologiques de son sport.

Structure du programme

Total exigé : 12 crédits

Activités de formation communes

Coaching sportif (12 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-7013	Préparation mentale en sport : une perspective holistique	3
EPS-7015	Efficacité de l'intervention	3
EPS-7016	Analyse et planification de la performance	3
EPS-7017	Valorisation et protection des athlètes	3

Microprogramme de deuxième cycle en prévention de la violence en milieu scolaire

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Autre exigence

Pendant toute la durée du programme, le candidat devra être en mesure de trouver un établissement scolaire pour réaliser certains travaux afin de permettre le transfert et l'adaptation de ses connaissances en milieu scolaire réel.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ une page) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme en lien avec ses intérêts professionnels

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce microprogramme vise le perfectionnement du personnel scolaire ou de la personne qui travaille en partenariat avec le milieu éducatif pour prévenir et réduire la violence à l'intérieur et autour des établissements d'enseignement.

L'objectif général de ce programme est de favoriser le développement de compétences nécessaires à l'élaboration de stratégies visant la création et le maintien d'un climat éducatif sain et sécuritaire dans les écoles. C'est dans une perspective d'apprentissage collaboratif que les activités pédagogiques offertes dans ce microprogramme permettent à l'étudiant d'interpréter les situations, de développer son esprit critique, de puiser dans ses ressources (savoirs, savoir-faire, attitudes) pour adapter ses interventions en considérant les élèves, les adultes, les parents, les partenaires et la communauté comme des acteurs jouant un rôle important dans la création de climats scolaires favorisant les apprentissages des élèves.

Les objectifs généraux poursuivis par ce microprogramme visent à permettre à l'étudiant :

- d'accéder à la documentation spécialisée et de développer un esprit critique sur l'abondante littérature professionnelle et scientifique dans le domaine;
- d'utiliser les connaissances spécialisées de façon appropriée dans des contextes scolaires variés;
- d'examiner, de façon critique, à la lumière des connaissances acquises, les pratiques efficaces utilisées en prévention et en intervention concernant la violence en milieu scolaire;
- d'approfondir des principes, concepts fondamentaux, méthodes et interventions propres au domaine de la prévention de la violence en milieu scolaire.

Remarques sur les cours

Les activités du cours sont présentées en ligne et peuvent adopter plusieurs formes pédagogiques (recherche documentaire, partage d'information, apprentissage par problèmes et par projets, présentations PowerPoint, etc.). Elles permettent à l'étudiant de travailler sur des problématiques issues de sa pratique et de son expérience. Plusieurs activités pédagogiques sont asynchrones (l'étudiant peut référer à l'information au moment qui lui convient) alors que les sessions de travail en sous-groupes utilisent des forums de discussion et d'échanges en temps réel via le WEB (Skype, MSN, Elluminate ou autres technologies).

Les modes d'évaluation tiennent compte des particularités des étudiants et des objectifs visés par le microprogramme; il s'agira dans la plupart des cas de travaux courts ou longs, d'analyses de cas, d'analyses de pratiques, de participation à des forums de discussion et tiendront compte, non seulement de la finalité du travail (individuel ou collaboratif), mais aussi d'une réflexion sur la démarche entreprise pour l'atteinte des objectifs.

Structure du programme

Total exigé : 9 crédits

Activités de formation communes

Prévention de la violence en milieu scolaire (9 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3

Faculté des sciences de l'éducation

Microprogramme de deuxième cycle sur les difficultés socioémotionnelles et comportementales à l'école

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce microprogramme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Attestation d'études de deuxième cycle

Sessions d'admission

AUTOMNE, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient un baccalauréat ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent. Le candidat dont la moyenne se situe sous 3,00 peut également soumettre sa candidature. Toutefois, l'admission n'est pas automatique. Après une analyse des antécédents scolaires et professionnels, la direction de programme peut prononcer une offre d'admission ou refuser la candidature.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du microprogramme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la [politique sur les exigences du français](#) de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

Ce microprogramme vise la consolidation des habiletés d'analyse, de synthèse et de sens critique relativement aux difficultés socioémotionnelles et comportementales que présentent certains élèves et la consolidation des compétences requises pour intervenir auprès d'eux.

Objectifs

Ce microprogramme permet à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances sur les difficultés émotionnelles, sociales et comportementales ainsi que sur l'organisation des services offerts aux élèves présentant ces difficultés;
- de consolider sa posture personnelle d'intervention en matière de difficultés socioémotionnelles et comportementales qui s'inscrit dans une approche et des stratégies d'intervention actuelles et reconnues par la communauté scientifique en adaptation scolaire;
- de démontrer une capacité d'analyse réflexive et critique à l'égard de sa pratique professionnelle;
- de transférer les connaissances issues de la recherche scientifique en adaptation scolaire dans sa pratique.

Durée et régime d'études

Ce microprogramme peut être suivi uniquement à temps partiel et il peut être terminé en un an (deux sessions).

Insertion dans un autre programme

Une fois terminé, ce microprogramme peut être intégré, en tout ou en partie, dans le ou les programmes suivants si l'étudiant répond à leurs exigences d'admission :

- [Diplôme d'études supérieures spécialisées en difficultés d'apprentissage et d'adaptation](#)
- [Maîtrise en psychopédagogie - difficultés d'apprentissage et d'adaptation](#)

Structure du programme

Total exigé : 15 crédits

Activités de formation communes

Difficultés socioémotionnelles et comportementales à l'école (15 crédits)

Règle 1. 3 à 9 crédits parmi :

Principaux troubles du comportement

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7000	Troubles de comportement intériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7058	Soutien de la réussite des élèves ayant un trouble du déficit de l'attention/hyperactivité	3

Règle 2. 3 à 9 crédits parmi :

Approches et stratégies d'intervention

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3
PPG-7048	Aborder le jeune dans sa globalité et en systémie	3
PPG-7060	Élèves en difficulté d'adaptation : intervention en milieu de pratique	3

Règle 3. 0 à 9 crédits parmi :

Violence et agressivité

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3

Difficultés de comportement en formation professionnelle et technique

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-6003	Développement psychosocial du jeune adulte au collégial	3
PPG-7059	Gestion des comportements difficiles en formation professionnelle et au collégial	3

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en administration et politiques de l'éducation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en éducation, en administration de l'éducation, en politiques de l'éducation, en fondements sociaux de l'éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui n'aura pas suivi trois crédits de cours en méthodologie de la recherche dans le cadre de sa maîtrise, devra suivre l'un de ces deux cours ou les deux cours suivants ADS-7013 Recherche qualitative ou CSO-7024 Recherche quantitative, ou leur équivalent.

De plus, le candidat qui n'aura pas suivi neuf crédits de cours en administration de l'éducation, en politiques de l'éducation ou en fondements sociaux de l'éducation lors de ses études de maîtrise pourra se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- un projet d'études doctorales (environ cinq pages) dans lequel le candidat doit aborder les thèmes suivants :
 - objectifs visés en poursuivant des études dans ce programme et lien du choix de programme avec les études antérieures
 - thème et problématique qu'il souhaite approfondir dans le cadre de sa recherche doctorale
 - bref état des connaissances dans ce domaine; objectifs poursuivis et méthodologie envisagée
 - les cours en administration de l'éducation, en politiques de l'éducation, en fondements sociaux et en recherche qu'il a suivis dans ses études universitaires antérieures
 - une bibliographie (en annexe)

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un passage accéléré au doctorat sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le Règlement des études de l'Université Laval et aux conditions particulières établies par la Faculté des sciences de l'éducation. Pour connaître les conditions du passage accéléré, s'adresser à la direction de programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

La formation en administration et politiques de l'éducation permet de répondre à la demande croissante pour des spécialistes et des chercheurs possédant des outils d'analyse critique des réalités en regard d'objectifs sociaux (égalité), politiques (équité) pédagogiques (réussite scolaire) et administratifs (efficience).

Objectifs

Au terme de ses études doctorales, l'étudiant pourra :

- réaliser de façon autonome des recherches originales, participer de façon active aux travaux d'équipes de recherche, travailler en interdisciplinarité et être ouvert à l'interprofessionnalité;
- adopter une posture réflexive quant à ses convictions, ses positions et ses pratiques scientifiques et professionnelles, analyser de façon critique les savoirs et les interventions et proposer des pistes de développement des connaissances, des compétences ou des pratiques;
- adopter une vision systémique tenant compte des contextes sociaux, historiques, économiques et culturels, analyser les politiques et les pratiques en éducation en fonction de critères d'équité et de qualité et saisir les enjeux éthiques et humains et agir en tenant compte des principes déontologiques;
- participer à l'élaboration, à l'implantation, à l'administration et à l'évaluation des politiques, des systèmes et des programmes en éducation ainsi qu'au développement, à l'administration et à l'évaluation des organisations et des personnes en éducation;
- présenter, oralement et par écrit, à des auditoires scientifiques et professionnels des résultats de recherche, développer le contenu de formations et offrir ces formations selon une approche pédagogique appropriée;
- prendre en charge son propre développement professionnel.

Durée et régime d'études

L'étudiant a la possibilité de réaliser le programme à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ quatre ans.

Éthique de la recherche

Tout étudiant inscrit au doctorat est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat du programme. Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre une copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informe l'étudiant des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Note – Comme le prévoit le [Règlement des études](#), l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Désignation d'un directeur de recherche

On recommande au candidat d'entreprendre, préalablement à sa demande d'admission, des démarches pour trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche et qui le guidera dans ses choix de cours. Si le candidat est dans l'impossibilité de faire ces démarches à distance, il pourra les effectuer au cours de sa première session d'inscription (aucun délai ne sera accordé). Le choix d'un directeur de recherche devrait se faire en fonction des intérêts de l'étudiant et des champs d'expertise des professeurs de ce programme. La direction de programme pourra aider l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant avise la direction de programme de son choix d'un directeur de recherche.

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

L'étudiant inscrit à ce programme devra réaliser une recherche d'envergure et produire une thèse présentant son cadre théorique, sa démarche, les résultats et les conclusions. Il s'agit d'un processus qui comporte plusieurs étapes importantes, décrites ci-dessous.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat permet à l'étudiant de démontrer qu'il maîtrise le domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche (volet prospectif) et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais il ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il permet à l'étudiant de cerner sa problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et spécifiques de recherche qui l'intéressent et d'en justifier la portée en s'appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. L'étudiant doit également préciser le cadre théorique et méthodologique, et esquisser les outils méthodologiques qu'il privilégie. Il doit être capable d'exposer et de justifier publiquement son projet de recherche doctorale de manière articulée et compétente. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir réussi l'ensemble des cours de sa scolarité, y compris les cours ADS-8000 Examen de doctorat et EDC-8002 Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche.

Travail de rédaction

Thèse

L'étudiant inscrit à ce programme devra réaliser une recherche et produire un document, appelé thèse, qui présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions. Dans sa thèse, l'étudiant de doctorat doit démontrer une pleine maîtrise de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une connaissance poussée de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine. De plus, par l'originalité du sujet traité, par la portée des résultats donnés et par la rigueur de leur interprétation, la thèse de doctorat doit constituer une contribution marquante à l'avancement des connaissances dans son domaine du savoir.

Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consulter la section [Mémoires et thèses](#) du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire dans ce programme.

Soutenance

La soutenance est un moment important. Les objectifs de cette étape sont de confirmer l'authenticité de la thèse, de porter un jugement définitif sur celle-ci et de vérifier les aptitudes de l'étudiant à la communication orale. Sauf exemption, la soutenance est publique.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de son doctorat.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Administration et politiques de l'éducation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7021	Enjeux et développements en administration et politiques de l'éducation	3
ADS-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
ADS-8001	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3

Règle 1. 6 crédits parmi :

Gestion des organisations et des systèmes éducatifs

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7001	Culture organisationnelle	3
ADS-7009	Introduction à l'administration scolaire	3
ADS-7012	Planification en éducation	3

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
ADS-7025	Analyse de modèles d'établissements scolaires	3
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3

Gestion des processus

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7000	Analyse des réformes : changement et innovation	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3

Gestion des professionnels de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7006	Gestion des ressources humaines en éducation	3
ADS-7007	Gestion et supervision pédagogique	3
ADS-7023	Leadership en éducation : ses antécédents et ses effets	3
RLT-7024	Éthique et prise de décision en entreprise	3

Fondements sociaux et politiques de l'éducation

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7008	Introduction à la sociologie de l'éducation	3
ADS-7010	Introduction à l'analyse politique de l'éducation	3
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3

Formation à la recherche

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7022	Méthodes de recherche appliquée en éducation	3
EDC-7018	École d'été sur la recherche en éducation	3
EDC-8003	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation	3
ETH-7902	Séminaire sur l'intégrité et l'éthique en recherche	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

L'étudiant doit réussir 3 crédits parmi les cours portant le sigle ADS, AEE, CSO, DID, EDC EDP, IED, MEV, PPG, FEM ou TEN de niveau 7000 ou 8000, à l'exclusion des séries 800 et 900. Avec l'autorisation de la direction du programme, l'étudiant pourra suivre 3 crédits portant un autre sigle si la démonstration est faite de la pertinence de ces crédits dans le projet d'études de l'étudiant.

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-8801	Activité de recherche - thèse 1	7
ADS-8802	Activité de recherche - thèse 2	7
ADS-8803	Activité de recherche - thèse 3	8
ADS-8804	Activité de recherche - thèse 4	8
ADS-8805	Activité de recherche - thèse 5	9
ADS-8806	Activité de recherche - thèse 6	10
ADS-8807	Activité de recherche - thèse 7	10
ADS-8808	Activité de recherche - thèse 8	10

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en didactique

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiae doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences de l'éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient une maîtrise dans un autre domaine que les sciences de l'éducation ou une maîtrise sans mémoire ou un diplôme équivalent peut se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet d'études doctorales (environ quatre à cinq pages) qui présente :
 - le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter dans sa thèse
 - un bref état des connaissances dans ce domaine
 - les objectifs poursuivis
 - la méthodologie envisagée
 - la liste des références bibliographiques consultées (en annexe)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme étudie chaque candidature lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude pour la recherche. La direction de programme prend également en considération les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à former un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution au savoir dans les différents champs de la didactique et de démontrer une ouverture au travail interdisciplinaire. À cet effet, il a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- d'exploiter efficacement l'information et les ressources documentaires pertinentes à son domaine de recherche;
- d'approfondir un sujet de recherche afin d'aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles;
- d'intervenir dans un domaine d'activité, de façon originale et autonome;
- d'assurer de façon autonome la gestion de son projet de recherche;
- d'assurer le respect des normes, des règles d'éthique et d'intégrité, et de favoriser l'exercice de pratiques reconnues en recherche et en diffusion des connaissances;
- d'éprouver la valeur de ses résultats au regard des connaissances nouvelles dans son domaine de recherche;
- d'interpréter, de façon critique, les données propres à un domaine du savoir;
- de superviser des activités professionnelles ou de recherche;
- de présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes de la didactique.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions consécutives.

Remarques sur les cours

Les cours Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche, Examen de doctorat et Projet de recherche doctorale sont obligatoires.

Le choix de cours est fait conjointement avec le directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du [CERUL](#)

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#), l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme de doctorat.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat permet à l'étudiant de démontrer qu'il maîtrise le domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche (volet prospectif) et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais il ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il permet à l'étudiant de cerner sa problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et spécifiques de recherche qui l'intéressent et d'en justifier la portée en s'appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. L'étudiant doit également préciser le cadre théorique et esquisser les outils méthodologiques privilégiés. Il doit être capable d'exposer publiquement son projet de recherche doctorale de manière articulée et compétente. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir réussi l'ensemble des cours de sa scolarité, y compris les cours Examen de doctorat et Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche (EDC-8002).

Thèse

Faire un doctorat en didactique implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissance et de produire un document, appelé thèse, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions. Dans sa thèse, l'étudiant de doctorat doit démontrer une pleine maîtrise de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une connaissance poussée de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine. De plus, par l'originalité du sujet traité, par la portée des résultats donnés et par la rigueur de leur interprétation, la thèse de doctorat doit constituer une contribution marquante à l'avancement des connaissances dans son domaine du savoir. Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consulter la section [Mémoires et thèses](#) du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire dans le programme de doctorat en didactique.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de son doctorat.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Didactique (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
DID-8001	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7031	Fondements des didactiques disciplinaires	3
DID-7032	Théories et méthodes en didactique	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Règle 3. 3 à 6 crédits parmi :

Stages

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8001	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation	6
EDC-8003	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation	3

Sciences/Développement durable

Cours	Titre	Crédits exigés
DDU-7000	Éducation aux sciences et au développement durable	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3

Français

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littérature et de ses fondements	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Mathématiques

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7003	Difficultés d'apprentissage en mathématiques	3
DID-7030	Exigences des tâches mathématiques et sens des erreurs	3

Perspectives éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-7047	Éducation et culture	3

Violence en milieu scolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7007	Lectures, thème particulier en didactique	3
DID-7008	Lectures, thèmes de base en didactique	3
EDC-7002	Sujets spéciaux	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-8811	Activité de recherche - thèse 1	3
DID-8812	Activité de recherche - thèse 2	7
DID-8813	Activité de recherche - thèse 3	9
DID-8814	Activité de recherche - thèse 4	10
DID-8815	Activité de recherche - thèse 5	10
DID-8816	Activité de recherche - thèse 6	10
DID-8817	Activité de recherche - thèse 7	10
DID-8818	Activité de recherche - thèse 8	10

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en mesure et évaluation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiae doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en éducation ou dans un domaine connexe des sciences humaines ou sociales ou un diplôme équivalent.

Le candidat qui possède une combinaison d'études et d'expérience jugées équivalentes est également admissible.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,1 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui n'aura pas réalisé neuf crédits de cours ou d'activités de recherche en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation au cours de ses études universitaires antérieures pourra se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- un projet d'études doctorales (environ quatre à cinq pages) dans lequel le candidat doit aborder les thèmes suivants :
 - objectifs visés en poursuivant des études dans ce programme
 - lien qui existe entre sa formation antérieure et celle-ci
 - cours de sa formation antérieure qui sont en lien avec la mesure, l'analyse et l'évaluation
 - thème et problématique qu'il souhaite approfondir dans le cadre de sa recherche doctorale
 - bref état des connaissances dans ce domaine
 - objectifs poursuivis et méthodologie envisagée
 - bibliographie (en annexe)

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Passage accéléré au doctorat

Un étudiant inscrit à la maîtrise avec mémoire peut effectuer un passage accéléré au doctorat sans avoir à rédiger son mémoire s'il répond aux conditions de passage accéléré établies par le [Règlement des études](#) de l'Université Laval et aux conditions particulières établies par la Faculté des sciences de l'éducation. Pour connaître les conditions du passage accéléré, s'adresser à la direction de programme.

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle, ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Orientation

La formation en mesure et évaluation permet de répondre à la demande croissante de spécialistes et de chercheurs possédant une expertise dans l'élaboration et la validation d'instruments de mesure et qui sont aptes à poser une réflexion critique en regard des diverses réalités et des d'objectifs visés. Elle permet à une clientèle étudiante provenant d'horizons intellectuels variés d'acquérir des connaissances et des compétences associées à la mesure et à l'évaluation de caractéristiques individuelles, organisationnelles ou systémiques selon le contexte et les normes scientifiques et de pratique en vigueur.

Objectifs

Au terme de ses études, l'étudiant sera apte à :

- Mener une réflexion articulée et analyser de façon critique et constructive les savoirs, les interventions, les instruments de mesure et les procédures d'évaluation dans son champ de spécialisation en prenant en compte les enjeux éthiques, les principes déontologiques, les normes de pratique et autres références pertinentes à son domaine.
- Concevoir des instruments de mesure de façon autonome et planifier un processus d'évaluation ou de validation en fonction des normes scientifiques et des pratiques en vigueur dans le domaine.
- Poursuivre de façon autonome des recherches originales en éducation ou dans un domaine connexe et participer de façon active aux travaux d'équipes de recherche.
- Conseiller des praticiens, des professionnels et des étudiants dans la réalisation de projets de recherche, de processus d'évaluation ou de conception d'instruments de mesure et de processus de validation.
- Déterminer les méthodes de collecte et d'analyse de données (qualitative et quantitative) appropriées dans un contexte de recherche, d'intervention ou d'évaluation et procéder aux analyses appropriées.
- Rédiger des textes scientifiques de façon autonome, selon les normes en vigueur dans son domaine et présenter, à divers auditoires, un sujet lié à son domaine ou les résultats d'une recherche.

Durée et régime d'études

L'étudiant a la possibilité de réaliser le programme à temps complet ou à temps partiel. À temps complet, la durée est d'environ quatre ans.

Éthique de la recherche

Tout étudiant inscrit au doctorat est tenu de faire une déclaration au comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL), précisant si son projet fera appel ou non à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration soit déposée à son dossier en la remettant au secrétariat du programme.

Si sa recherche fait appel à des sujets humains, l'étudiant doit, dans un premier temps, transmettre une copie de sa déclaration au CERUL. Dans les autres cas, le CERUL informera l'étudiant des exigences relatives à son cas. Dans un deuxième temps, et au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, il doit soumettre ce projet pour approbation au CERUL, selon les directives prévues à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains.

Comme le prévoit le Règlement des études, l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du comité d'éthique ne pourra recevoir son diplôme.

Travail de recherche

Désignation d'un directeur de recherche

Préalablement à sa demande d'admission, il est recommandé que le candidat entreprenne des démarches pour trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche et qui le guidera dans ses choix de cours. Si le candidat est dans l'impossibilité de faire ces démarches à distance, il pourra les effectuer au cours de sa première session d'inscription (aucun délai ne sera accordé). Le choix d'un directeur de recherche devrait se faire en fonction des intérêts de l'étudiant et des champs d'expertise des professeurs impliqués dans le programme. La direction de programme pourra assister l'étudiant dans ses démarches. Avant la fin de la première session d'inscription, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche.

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Travail de recherche

L'étudiant inscrit à ce programme devra réaliser une recherche d'envergure et produire une thèse présentant son cadre théorique, sa démarche, les résultats et les conclusions. Il s'agit d'un processus qui comporte plusieurs étapes importantes décrites ci-dessous. L'étudiant peut obtenir un guide dans lequel sont précisés les objectifs de la thèse, les formes qu'elle peut prendre ainsi que les étapes à suivre. La documentation à ce sujet est disponible sur le site Internet de la [Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Examen de doctorat

L'examen de doctorat permet à l'étudiant de démontrer qu'il maîtrise le domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche (volet prospectif) et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais il ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il permet à l'étudiant de cerner sa problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et spécifiques de recherche qui l'intéressent et d'en justifier la portée en s'appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. L'étudiant doit également préciser le cadre théorique et esquisser les outils méthodologiques privilégiés. Il doit être capable d'exposer publiquement son projet de recherche doctorale de manière articulée et compétente. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir réussi l'ensemble des cours de sa scolarité, y compris MEV-8000 Examen de doctorat et EDC-8002 Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche.

Travail de rédaction

Thèse

L'étudiant inscrit à ce programme devra réaliser une recherche et produire un document, appelé thèse, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions. Dans sa thèse, l'étudiant de doctorat doit démontrer une pleine maîtrise de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une connaissance poussée de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine. De plus, par l'originalité du sujet traité, par la portée des résultats donnés et par la rigueur de leur interprétation, la thèse de doctorat doit constituer une contribution marquante à l'avancement des connaissances dans son domaine du savoir.

Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consulter la [section Mémoire et thèse du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire dans ce programme. L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de son doctorat.

Soutenance

La soutenance est un moment important. Les objectifs de cette étape sont de confirmer l'authenticité de la thèse, de porter un jugement définitif sur celle-ci et de vérifier les aptitudes de l'étudiant à la communication orale. Sauf exemption, la soutenance est publique.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Mesure et évaluation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3
MEV-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
MEV-8001	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3

Règle 1. 9 crédits parmi :

Fondements, méthodes de recherche et d'analyse

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
CSO-7024	Recherche quantitative	3
MEV-7011	Analyse de données	3
MEV-7012	Modèles de mesure: théories, applications et interprétations	3
MEV-7016	Fondements en mesure et en évaluation	3
MEV-7020	Analyse par équations structurelles	3
MEV-7023	Équité en mesure et évaluation : menaces, biais et solutions actuelles	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Évaluation des caractéristiques individuelles

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-7006	Construction d'échelles d'attitude	3
MEV-7013	Évaluation appliquée à la sélection du personnel	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
MEV-7024	Utilisation des tests individuels d'aptitudes intellectuelles	3

Évaluation des caractéristiques systémiques et institutionnelles

Cours	Titre	Crédits exigés
--------------	--------------	-----------------------

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7003	Perspectives critiques sur l'évaluation des politiques éducatives	3
MEV-7003	Élaboration/évaluation : programme d'intervention	3
MEV-7004	Évaluation de programmes	3
MEV-7009	Évaluation institutionnelle	3
MEV-7022	Élaboration et évaluation de formation en milieu organisationnel	3
MEV-7025	Modèles d'évaluation de programmes d'intervention	3

Règle 2. 3 crédits parmi :

L'étudiant doit réussir 3 crédits parmi les cours portant le sigle MEV de niveau 7000 ou 8000, à l'exclusion des séries 800 et 900. Avec l'autorisation de la direction du programme, l'étudiant pourra suivre 3 crédits portant un autre sigle si la démonstration est faite de la pertinence de ces crédits dans le projet d'études de l'étudiant.

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
MEV-8801	Activité de recherche - thèse 1	9
MEV-8802	Activité de recherche - thèse 2	9
MEV-8803	Activité de recherche - thèse 3	9
MEV-8804	Activité de recherche - thèse 4	9
MEV-8805	Activité de recherche - thèse 5	9
MEV-8806	Activité de recherche - thèse 6	8
MEV-8807	Activité de recherche - thèse 7	8
MEV-8808	Activité de recherche - thèse 8	8

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en psychopédagogie

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences de l'éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent ou un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient une maîtrise dans un autre domaine que les sciences de l'éducation, une maîtrise sans mémoire ou un diplôme équivalent peut se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera de diriger ses travaux de recherche. Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur de recherche. Si ces conditions ne sont pas respectées, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet d'études doctorales (environ quatre à cinq pages) qui présente :
 - le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter dans sa thèse
 - un bref état des connaissances dans ce domaine
 - les objectifs poursuivis
 - la méthodologie envisagée
 - la liste des références bibliographiques consultées (en annexe)

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme étudie chaque candidature lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. Une attention particulière est portée à la qualité du français écrit, à la préparation antérieure du candidat, à la qualité de son dossier universitaire et à son aptitude pour la recherche. La direction de programme prend également en considération les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme vise à former un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution au savoir et de démontrer une ouverture au travail interdisciplinaire. À cet effet, il a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- d'exploiter efficacement l'information et les ressources documentaires pertinentes à son domaine de recherche;
- d'approfondir un sujet de recherche afin d'aller au-delà des connaissances et des pratiques actuelles;
- d'assurer de façon autonome la gestion de son projet de recherche;
- d'assurer le respect des normes, des règles d'éthique et d'intégrité, et de favoriser l'exercice de pratiques reconnues en recherche et en diffusion des connaissances;
- d'éprouver la valeur de ses résultats au regard des connaissances nouvelles dans son domaine de recherche;
- d'interpréter, de façon critique, les données propres de la psychopédagogie;
- de superviser des activités professionnelles ou de recherche;
- de présenter, par écrit et oralement, de façon claire et cohérente, un problème intellectuel complexe, selon les normes de la psychopédagogie.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit prévoir une résidence de trois sessions consécutives.

Remarques sur les cours

Les cours Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche, Examen de doctorat et Projet de recherche doctorale sont obligatoires.

Le choix de cours est fait conjointement avec le directeur de recherche et à partir de la signification de chacun des cours dans la formation de l'étudiant.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la *Déclaration de l'étudiant* (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la *Demande d'approbation* (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la *Justification de l'exemption* (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consultez le site du [CERUL](#).

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#), l'étudiant qui réalise une recherche (thèse) pour laquelle il n'a pas obtenu l'approbation du CERUL ne pourra recevoir son diplôme de doctorat.

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat permet à l'étudiant de démontrer qu'il maîtrise le domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche (volet prospectif) et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais il ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il permet à l'étudiant de cerner sa problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et spécifiques de recherche qui l'intéressent et d'en justifier la portée en s'appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. L'étudiant doit également préciser le cadre théorique et esquisser les outils méthodologiques privilégiés. Il doit être capable d'exposer publiquement son projet de recherche doctorale de manière articulée et

compétente. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir réussi l'ensemble des cours de sa scolarité, y compris les cours Examen de doctorat et Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche (EDC-8002).

Thèse

Le doctorat en psychopédagogie implique la réalisation d'une recherche dans ce domaine du savoir, ainsi que la rédaction d'une thèse qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

L'étudiant doit démontrer une maîtrise de la méthodologie de la recherche, une connaissance poussée de la documentation pertinente ainsi que la capacité de rédiger de façon claire et cohérente selon les normes en usage dans son domaine de recherche. Sa thèse doit apporter une contribution marquante à l'avancement des connaissances par l'originalité de son sujet ainsi que par la portée, la rigueur et l'interprétation des résultats de la recherche.

Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consultez la section [Mémoires et thèses](#) du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Prélecture

La prélecture est une étape obligatoire dans le programme de doctorat en psychopédagogie.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de son doctorat.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Psychopédagogie (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3
PPG-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
PPG-8002	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3

Règle 1. 3 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7002	Construction sociale et culturelle des connaissances	3
PPG-7055	Analyse des pratiques professionnelles en contexte éducatif	3

Règle 2. 3 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
EPS-7000	Recherche en intervention en éducation physique et sportive	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3
PSY-7001	Analyses multivariées	3

Règle 3. 3 à 6 crédits parmi :

Stages

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8001	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation	6
EDC-8003	Stage de recherche de doctorat en sciences de l'éducation	3

Perspectives éducatives

Cours	Titre	Crédits exigés
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3
EDC-7017	Créativité et intervention pédagogique	3
MEV-7015	Évaluation et compétences	3
PPG-7045	Concept de compétence et son actualisation en éducation	3
PPG-7047	Éducation et culture	3
PPG-7056	Questions spéciales en orthopédagogie	3
TEN-7000	Apprentissage en réseau	3

Violence en milieu scolaire

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7010	Violences à l'école : caractéristiques, contextes et enjeux	3
EDC-7013	Gestion de plans d'action locaux pour réduire et prévenir la violence en milieu scolaire	3
EDC-7014	Principes et modalités d'intervention face à la violence à l'école	3

Troubles du comportement

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7022	Conduites agressives à l'école	3
PPG-7043	Troubles de comportement extériorisés : étiologie, description, évaluation	3
PPG-7044	Troubles de comportement : perspectives d'intervention à l'école	3

Développement du langage

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7049	Littérature d'enfance, émergence de la littératie et de ses fondements	3
PPG-7053	Difficultés en lecture et en écriture au 1er et au 2e cycle du primaire	3
PPG-7054	Difficultés en lecture et en écriture au 3e cycle du primaire et au début du secondaire	3

Éducation physique et sportive

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-7012	Femmes et sport	3

Cours	Titre	Crédits exigés
EPS-7013	Préparation mentale en sport : une perspective holistique	3
EPS-7017	Valorisation et protection des athlètes	3

Autres cours

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7002	Sujets spéciaux	3
EPS-7007	Lectures dirigées	3
PPG-7020	Lectures dirigées I	3
PPG-7021	Lectures dirigées II	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-8811	Activité de recherche - thèse 1	3
PPG-8812	Activité de recherche - thèse 2	7
PPG-8813	Activité de recherche - thèse 3	9
PPG-8814	Activité de recherche - thèse 4	10
PPG-8815	Activité de recherche - thèse 5	10
PPG-8816	Activité de recherche - thèse 6	10
PPG-8817	Activité de recherche - thèse 7	10
PPG-8818	Activité de recherche - thèse 8	10

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en sciences de l'orientation

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences de l'orientation, en sciences de l'éducation (orientation), ou un diplôme équivalent.

Scolarité préparatoire

Selon sa préparation antérieure, le candidat pourra se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Le candidat devra, au cours de sa première session d'inscription, trouver un professeur qui acceptera d'agir à titre de directeur de recherche.

Avant la fin de cette période, l'étudiant avise la direction de programme de son choix de directeur.

Si ces conditions ne sont pas respectées, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans le programme.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française est exigée pour la poursuite du programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite dans ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment l'anglais pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour développer ses compétences en anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) exposant les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels
- un projet d'études doctorales (environ 10 à 12 pages) qui présente :
 - le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter dans sa thèse
 - un bref état des connaissances dans ce domaine
 - les objectifs poursuivis
 - la méthodologie envisagée
 - la liste des références bibliographiques consultées (en annexe)

Passage accéléré au doctorat

L'étudiant désireux de faire un passage accéléré de la maîtrise avec mémoire vers le doctorat doit avoir suivi avec succès tous les cours de son programme de maîtrise. Il doit aussi démontrer, à la satisfaction du directeur de recherche et du directeur de programme, que son projet de recherche comporte suffisamment d'ampleur et d'originalité pour constituer une thèse et qu'il a les aptitudes nécessaires à la poursuite d'études de troisième cycle. À cet effet, il doit soumettre une demande par écrit et faire état de l'avancement de ses travaux de recherche.

Dans le cas du passage accéléré de la maîtrise vers le doctorat, le grade de maîtrise est décerné au candidat ayant acquis au moins 45 crédits d'activités de formation aux 2^e et 3^e cycles, cette scolarité comprenant la totalité de la scolarité de maîtrise, la totalité de la scolarité de doctorat et l'examen de doctorat. Enfin, l'étudiant doit avoir satisfait aux autres exigences du grade, y compris celles ayant trait à l'éthique de la recherche ([Règlement des études](#)).

Sélection

Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme étudie chaque demande et peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectif de former un spécialiste capable d'enrichir le savoir scientifique dans les champs relatifs au développement personnel, vocationnel et social d'individus et de groupes.

Au terme de ses études, la personne qui obtient son doctorat devrait :

- faire la preuve d'une connaissance approfondie en sciences de l'orientation;
- avoir acquis une grande capacité d'analyse critique des savoirs et des interventions en sciences de l'orientation;
- connaître et appliquer au champ de spécialisation choisi les méthodes et modèles d'analyse appropriés;
- être capable de mener des recherches originales de façon autonome;
- pouvoir contribuer à l'avancement des connaissances en sciences de l'orientation.

Durée et régime d'études

L'étudiant doit s'inscrire à temps complet à ce programme durant au moins trois sessions, dont deux doivent être consécutives. Cette exigence peut être satisfaite à tout moment en cours d'études, après entente avec le directeur de recherche et la direction de programme. Afin de satisfaire à cette exigence, une seule session d'été peut être admise comme scolarité continue. Tout en tenant compte des exigences de temps complet qu'il comporte, le programme de doctorat peut être poursuivi à temps partiel.

Remarques sur les cours

Le plus tôt possible après son admission et au plus tard au début de la deuxième session d'inscription, l'étudiant inscrit au doctorat élabore son programme d'études. Ce programme d'études, précisant et justifiant tous les cours ou séminaires prévus en fonction du projet de recherche, doit être approuvé par le directeur de recherche et être soumis à la direction de programme.

Éthique de la recherche

Tout étudiant inscrit à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat est tenu de faire une déclaration au Comité d'éthique de l'Université Laval (CERUL) précisant si son projet fera appel à des sujets humains. Il remplit cette déclaration le plus tôt possible et s'assure qu'une copie de cette déclaration sera déposée à son dossier en remettant une copie au secrétariat de son programme. S'il fait appel à des sujets humains, il doit transmettre copie de la déclaration au CERUL et, au moment où, de l'avis de son directeur de recherche, son projet de recherche est suffisamment précis, soumet ce projet pour approbation au CERUL au moyen du formulaire prévu à cette fin. Dans tous les cas, l'approbation du CERUL doit précéder le recrutement de sujets humains. L'étudiant qui réalise sa recherche dans le cadre d'une recherche subventionnée pour laquelle une approbation du CERUL a déjà été obtenue doit déposer une demande d'exemption au CERUL.

Il est important de noter que, comme le prévoit le [Règlement des études](#), l'étudiant qui réalise une recherche (mémoire ou thèse) pour laquelle il n'aura pas obtenu l'approbation du Comité d'éthique, ne pourra recevoir son diplôme (maîtrise ou doctorat).

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Comité de thèse

L'étudiant doit former son comité de thèse, composé d'au moins deux membres du corps professoral, en plus du directeur de recherche. Ce comité, présidé par son directeur de recherche, le conseillera dans la réalisation de son projet de recherche et participera au séminaire de recherche obligatoire pour tout étudiant au doctorat. La composition du comité doit être approuvée dès que possible par la direction de programme.

Examen de doctorat

L'Examen de doctorat permet à l'étudiant de démontrer qu'il maîtrise le domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche (volet prospectif) et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais il ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il permet à l'étudiant de cerner sa problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et particulières de recherche qui l'intéressent et d'en justifier la portée en s'appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. L'étudiant doit également préciser le cadre théorique et esquisser les outils méthodologiques privilégiés. Il doit être capable d'exposer publiquement son projet de recherche doctorale de manière articulée et compétente. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir réussi l'ensemble des cours de sa scolarité, y compris les cours Examen de doctorat et Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche (EDC-8002).

Thèse

Le mode de présentation des résultats du projet de recherche est la thèse. La prélecture est une étape obligatoire de l'évaluation de la thèse dans ce programme. Elle consiste à faire lire la version originale du mémoire ou de la thèse par un professeur étranger au travail de l'étudiant. Cette étape précède l'autorisation de déposer la version qui sera soumise à l'évaluation par un jury composé d'au moins quatre examinateurs, dont l'un est un spécialiste de l'extérieur. La soutenance est publique et ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois examinateurs.

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Sciences de l'orientation (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
CSO-8002	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3

Règle 1. 12 crédits

Réussir 12 crédits pertinents aux objectifs de recherche avec approbation de la direction de programme.

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
CSO-8801	Activité de recherche - thèse 1	9
CSO-8802	Activité de recherche - thèse 2	9
CSO-8803	Activité de recherche - thèse 3	9
CSO-8804	Activité de recherche - thèse 4	9
CSO-8805	Activité de recherche - thèse 5	9
CSO-8806	Activité de recherche - thèse 6	8
CSO-8807	Activité de recherche - thèse 7	8
CSO-8808	Activité de recherche - thèse 8	8

Faculté des sciences de l'éducation

Doctorat en technologie éducative

Description officielle

Cette page présente la version officielle de ce programme pour de futurs étudiants. L'Université Laval se réserve le droit d'en modifier le contenu sans préavis. Les étudiants déjà admis doivent plutôt se référer à leur [rapport de cheminement](#).

Diplôme

Philosophiæ doctor (Ph. D.)

Sessions d'admission

AUTOMNE, HIVER, ÉTÉ

Admissibilité

Grade et discipline

Le candidat détient une maîtrise en sciences de l'éducation ou dans un domaine d'études et de recherche pertinent, ou d'un diplôme équivalent.

Moyenne

Le candidat a obtenu une moyenne de cheminement dans le programme ou de diplomation égale ou supérieure à 3,00 sur 4,33, ou l'équivalent.

Scolarité préparatoire

Le candidat qui détient une maîtrise dans un autre domaine que les sciences de l'éducation, une maîtrise sans mémoire ou un diplôme équivalent peut se voir imposer une scolarité préparatoire.

La scolarité préparatoire n'est pas contributive au programme et sera déterminée lors de l'analyse du dossier d'admission, s'il y a lieu.

Directeur de recherche

Pour que le candidat soit admis, il faut qu'un professeur ait accepté d'agir auprès de lui à titre de directeur de recherche. Le professeur peut être identifié soit par le candidat, soit par la direction du programme.

Ainsi, le candidat peut, avant de déposer sa demande d'admission, communiquer directement avec un professeur dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de sa thèse. Si un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, le candidat doit indiquer le nom de celui-ci dans sa lettre de motivation/intentions.

Si le candidat n'a pas fait de démarche personnelle pour trouver un directeur de recherche, la direction du programme communique avec les professeurs dont les champs d'intérêt de recherche correspondent au thème de la thèse afin d'identifier un professeur qui accepte d'agir à titre de directeur de recherche.

Exigences linguistiques

Connaissance du français

Une excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée est exigée pour la poursuite de ce programme. Afin de s'assurer de cette maîtrise, la direction de programme applique la Politique sur les exigences du français de la Faculté des sciences de l'éducation. La direction de programme peut évaluer le niveau de français d'un candidat à l'aide d'un test reconnu (par exemple le [Test de connaissance du français tout public](#)), d'échanges de courriels, de conversations téléphoniques ou par Internet.

Connaissance de l'anglais

Même si la connaissance de l'anglais n'est pas une condition d'admission, la réussite de ce programme d'études est liée à la capacité de l'étudiant à comprendre des textes en anglais. Compte tenu du nombre considérable d'ouvrages publiés en anglais, l'étudiant qui ne comprend pas suffisamment cette langue pourrait éprouver des difficultés dans ses études. L'étudiant doit s'informer, au moment de son inscription, des exigences linguistiques liées à ses cours et à ses travaux de recherche, s'assurer d'avoir une bonne compréhension de l'anglais et, si nécessaire, prendre des mesures pour améliorer son niveau d'anglais en cours de formation.

Documents à présenter dans la demande d'admission en plus des documents exigés par le [Bureau du registraire](#)

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation/intentions (environ deux pages) qui expose les raisons pour lesquelles le candidat veut suivre ce programme, en lien avec ses études antérieures et ses intérêts professionnels. Il doit préciser dans sa lettre s'il compte réaliser le programme entièrement à distance.

- un projet d'études doctorales (environ cinq pages) qui présente :
 - le thème et la problématique que le candidat se propose de traiter dans sa thèse
 - un bref état des connaissances dans ce domaine
 - les objectifs poursuivis
 - la méthodologie envisagée
 - a liste des références bibliographiques consultées, présentée en annexe

Sélection

La direction du programme étudie chaque demande d'admission lorsque le dossier est complet, en tenant compte de l'ensemble des documents constituant celui-ci. La direction se réserve le droit d'exiger une entrevue ou un test de français. Le fait de satisfaire aux exigences d'admission n'entraîne pas automatiquement l'admission. La direction de programme prend en considération la préparation antérieure du candidat, l'ensemble de son dossier ainsi que les ressources disponibles.

La direction de programme peut prononcer une offre d'admission définitive, conditionnelle ou encore refuser la candidature. Dans ce dernier cas, elle informe le candidat des raisons de son refus.

En savoir plus sur les [études universitaires au Québec](#).

Consulter la liste des [équivalences](#) généralement accordées aux différents diplômes internationaux.

Date limite de dépôt

La date limite à respecter pour déposer une demande d'admission varie selon le profil du candidat. L'information complète se trouve à la page [Dates limites de dépôt](#).

Objectifs

Ce programme a pour objectifs d'amener l'étudiant à :

- acquérir une connaissance approfondie de la recherche en technologie éducative;
- développer ses habiletés comme chercheur;
- adopter un regard critique sur les réalités complexes du domaine de manière à contribuer de façon originale au savoir dans un des champs de la technologie éducative.

Éthique de la recherche

Le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université Laval (CERUL) est responsable de l'évaluation et de l'approbation des projets de recherche incluant la participation d'êtres humains.

Avant de s'engager dans tout processus de recrutement, l'étudiant inscrit au doctorat doit d'abord remplir la Déclaration de l'étudiant (formulaire VRR-101) pour indiquer si son projet inclut ou non la participation d'êtres humains. Par la suite, il doit remplir soit la Demande d'approbation (formulaire VRR-106) ou bien, si son projet ne nécessite pas d'approbation éthique, la Justification de l'exemption (formulaire VRR-103).

Les formulaires VRR-101, VRR-103 et VRR-106 doivent être transmis au CERUL. Une copie des formulaires VRR-101 et VRR-103 doit aussi être transmise au secrétariat du programme.

Il est à noter que, pour obtenir son diplôme, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences du Comité d'éthique.

Pour plus d'information sur les modalités à respecter et les documents à soumettre, consulter le site du [CERUL](#).

Travail de recherche

Plan de collaboration

Dès qu'un professeur accepte d'agir à titre de directeur de recherche, la direction de programme fera parvenir à l'étudiant un plan de collaboration. Avant la fin de sa deuxième session d'inscription, l'étudiant doit déposer ce plan dûment rempli et signé auprès de la direction de programme.

Examen de doctorat

L'examen de doctorat a pour objectif de permettre à l'étudiant de faire la démonstration de la maîtrise du domaine de connaissances et de recherche (volet rétrospectif) dans lequel s'inscrit son projet de recherche (volet prospectif) et qu'il est en mesure de situer son projet de recherche à l'intérieur de ce domaine de connaissances et de recherche. Avant de s'y inscrire, l'étudiant doit avoir acquis un minimum de 9 crédits de cours, mais ne doit pas avoir dépassé 36 crédits (cours et recherche).

Projet de recherche doctorale

Le projet de recherche doctorale est une étape décisive du cheminement doctoral. Il doit permettre à l'étudiant de cerner sa problématique de recherche, de préciser la ou les questions générales et particulières de recherche qui l'intéressent et d'en justifier la portée en s'appuyant sur une recension exhaustive de la littérature pertinente. Il doit également préciser le cadre théorique et esquisser les outils méthodologiques privilégiés. L'étudiant doit être capable d'exposer publiquement son projet de recherche doctorale de manière articulée et compétente. Avant de s'y inscrire, il doit avoir réussi l'ensemble des cours de sa scolarité incluant l'examen de doctorat ainsi que le cours Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche (EDC-8002).

Thèse

Faire un doctorat en technologie éducative implique de réaliser une recherche qui s'inscrit dans ce domaine de connaissances et de produire un document, appelé thèse, qui en présente la problématique, le cadre théorique, la démarche méthodologique, les résultats et les conclusions.

Dans sa thèse, l'étudiant de doctorat doit démontrer une pleine maîtrise de la méthodologie de la recherche relative à son domaine du savoir, une connaissance poussée de la documentation pertinente au sujet traité, ainsi qu'une réelle capacité de rendre compte par écrit de sa recherche, d'une façon claire et cohérente et selon les normes appropriées à son domaine. De plus, par l'originalité du sujet traité, par la portée des résultats donnés et par la rigueur de leur interprétation, la thèse de doctorat doit constituer une contribution marquante à l'avancement des connaissances dans son domaine du savoir.

Pour plus d'information sur la rédaction d'une thèse, consultez la section [Mémoires et thèses](#) du site de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

L'étudiant peut se procurer, au secrétariat du programme, les documents et formulaires requis aux différentes étapes de son doctorat (examen de doctorat, séminaire de recherche, rédaction, désignation et composition du jury, dépôt initial, évaluation, soutenance, dépôt final, etc.).

Structure du programme

Total exigé : 90 crédits

Équivalence maximum : 7 crédits

Activités de formation communes

Technologie éducative (21 crédits)

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-8002	Séminaire doctoral : réflexions critiques sur la recherche	3
TEN-8000	Examen de doctorat 1 : volet rétrospectif	3
TEN-8002	Examen de doctorat 2 : volet prospectif	3

Règle 1. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7013	Recherche qualitative	3
ADS-7022	Méthodes de recherche appliquée en éducation	3
CSO-7024	Recherche quantitative	3
DID-7006	Introduction à l'analyse qualitative	3
DID-7011	Méthodologie de la recherche en éducation	3
PPG-7024	Méthodologie de la recherche : approche quantitative	3

Cours	Titre	Crédits exigés
PPG-7032	Recherche qualitative: approche collaborative en éducation	3

Règle 2. 3 à 9 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
EDC-7011	Rechercher, sélectionner, présenter l'information	3
TEN-7000	Apprentissage en réseau	3
TEN-7001	Approche systémique et analyse de besoins	3
TEN-7006	Design de systèmes d'enseignement et de formation	3
TEN-7007	Environnements d'apprentissage en réseau	3
TEN-7011	Lectures dirigées	3
TEN-7012	Fondements de l'apprentissage à distance	3
TEN-7015	Développement de systèmes de formation	3
TEN-7016	Stage en technologie éducative I	3
TEN-7018	Sujets spéciaux	3
TEN-7028	Jeux et apprentissages	3
TEN-7029	Stage en technologie éducative II	3

Règle 3. 0 à 6 crédits parmi :

Cours	Titre	Crédits exigés
ADS-7016	Séminaire sur l'enseignement supérieur	3
AEE-7013	Pédagogie critique : fondements et pratiques	3
CSO-7018	Théories de la motivation appliquées à l'intervention	3
DID-7000	Analyse et écriture de textes de genre universitaire	3
DID-7029	Éducation à l'environnement, développement durable et pédagogie critique	3
EDC-7003	Épistémologie et éducation	3
EDC-7016	Théorie de l'activité : un tour d'horizon	3

Recherche

L'étudiant doit réaliser toutes les activités de recherche prévues dans son programme.

Cours	Titre	Crédits exigés
TEN-8801	Activité de recherche - thèse 1	9
TEN-8802	Activité de recherche - thèse 2	9
TEN-8803	Activité de recherche - thèse 3	9
TEN-8804	Activité de recherche - thèse 4	9
TEN-8805	Activité de recherche - thèse 5	9
TEN-8806	Activité de recherche - thèse 6	8
TEN-8807	Activité de recherche - thèse 7	8
TEN-8808	Activité de recherche - thèse 8	8